VITT. EMANUELE III

FONDO PIZZOFALCONE
NAZIONALE
B. Prov.
XIV
286
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XIX
Palchetto 6
Num.° d' ordine 15

B. Rec.
XIV
286
Y 23
3
40

OEUVRES
COMPLETTES
DE
LOUIS DE SAINT-SIMON.
TOME HUITIEME.

MÉMOIRES SECRETS
DE LA
RÉGENCE.
Tome II.

Avertissement.

On a publié en France à différentes reprises des anecdotes sans liaison ni ordre, tirées du dépôt des affaires étrangères et qu'on a intitulées *Mémoires du duc de St. Simon*, 3 voll. avec 4 voll. de Supplément.

Dans le dépôt des affaires étrangères se trouvent en effet onze volumes in-folio de mémoires manuscrits ou imprimés que le Duc de Saint-Simon avoit rassemblés et réunis pêle-mêle et sur lesquels il devoit composer les mémoires de son tems.

Les soi-disants Mémoires du Duc de Saint-Simon en 7 voll. in-8. sont l'extrait, même infidèle de 8 voll. in-4. qu'avoit extrait l'abbé de Voisenon: cet extrait de l'abbé de Voisenon étoit lui-même un Extrait des onze volumes in-fol. déposés au bureau des affaires étrangères et les onze voll. in-fol. sont, non les Mémoires originaux du Duc de Saint-Simon, mais simplement les matériaux de ces Mémoires que nous offrons aujourd'hui au public.

On trouve chez les mêmes Libraires

OEUVRES POSTHUMES DE FRÉDÉRIC II. ROI DE PRUSSE *en 15 voll. in-8. et un vol. de Supplément.* Seconde édition imprimée sur beau papier et en beaux caractères ; prix 32 livres broché, et sur papier vélin 90 liv.

Cette édition originale dans laquelle on a rétabli tous les passages supprimés ou altérés par l'ancien ministère est la seule complette qu'il faut se garder de confondre avec les contrefaçons infidèles et vicieuses.

OEUVRES DE FRÉDÉRIC II. ROI DE PRUSSE, publiées du vivant de l'auteur ; servant à completter la collection des Oeuvres de ce grand roi, *en 4 voll. in-8.* Prix 16 liv. br. et sur papier vélin 30 liv.

643785
BN

OEUVRES
COMPLETTES
DE
LOUIS DE SAINT-SIMON,

Duc et Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi et de la Toison d'or, etc. etc.

Pour servir à l'Histoire des cours de Louis XIV, de la Régence et de Louis XV.

Avec des Notes, des Explications et des Additions à la fin de chaque volume, extraites des Correspondances et des portefeuilles de l'auteur et de plusieurs Princes et Seigneurs ses contemporains.

TOME HUITIEME.

A STRASBOURG
chez J. G. TREUTTEL, Libraire
et se trouve A PARIS
chez ONFROY, Libraire, rue St. Victor n°. 11.
1791.

LIVRE CINQUIEME

SOMMAIRE.

I. L'abbé Du Bois obtient l'archevêché de Cambrai. II. Massillon le sacre. III. Maladie du Roi Louis XV. IV. Paix avec l'Espagne et anecdotes sur le mariage de Mlle d'Orléans avec le Prince des Asturies ; le Duc de St. Simon envoyé en Espagne. V. Anecdotes et singuliere conduite de la Princesse des Asturies.

I.

L'abbé Du Bois obtient l'archevêché de Cambrai.

CAMBRAI vaquoit par la mort du cardinal de la Trémouille à Rome: c'est le plus riche archevêché et un des plus grands postes de l'Eglise. L'abbé Du Bois n'étoit que tonsuré : cent cinquante mille livres de revenu le tenterent, et peut-être bien autant ce dégré dans l'Eglise pour s'élever moins difficilement au cardinalat. Quelqu'impudent qu'il fût, et quelque fût l'empire qu'il avoit pris sur son maître, il se trouva fort embarrassé en le demandant au Régent, et masqua son effronterie de ruse : il dit au Régent qu'il avoit fait un plaisant rêve, et lui conta qu'il avoit rêvé qu'il étoit archevêque de Cambrai. Le Régent qui sentoit, où cela alloit, fit la pirouette, et ne répondit pas.

Du Bois de plus en plus embarrassé, bégaya, et paraphrasa son rêve : puis faisant un effort, il demanda, pourquoi il ne l'obtiendroit pas? S. A. R. pouvant faire ainsi, par sa seule volonté, sa fortune.

Le Régent indigné et même effrayé, quelque peu scrupuleux qu'il fût sur le choix

des évêques, lui dit d'un ton de mépris : *Qui, toi, archevêque de Cambrai!* en lui faisant sentir par un regard de dédain, de la tête aux pieds, sa bassesse, le débordement et le scandale de sa vie.

Du Bois s'étoit trop avancé, pour demeurer en si beau chemin, et cita des exemples. Malheureusement il n'y en avoit que trop en bassesses et en étranges mœurs, grâces à Godet évêque de Chartres avec ses séminaristes de néant et ineptes, dont il remplit les évêchés: grâces aussi au P. le Tellier et à la constitution, si favorables à la bassesse, à l'ignorance, et aux mauvaises mœurs tout à la fois.

Mr le duc d'Orléans, moins touché de raisons aussi mauvaises qu'embarrassé de résister à l'ardeur de la poursuite d'un homme qu'il n'avoit plus accoutumé à oser contredire sur rien, chercha à se tirer d'affaire, et lui dit: *Tu ès un sacré *** et qui est l'autre qui te sacrera?* „Ah! s'il ne tient qu'à cela, „ dit l'abbé, „l'affaire est faite: je sais qui me sacrera, et il n'est pas loin d'ici.“ *Et quel diable est celui-là? qui osera te sacrer?* „Voulez-vous le savoir, „ répliqua l'abbé, „ et ne tient-il qu'à cela encore? „ *Eh bien qui?* dit le Régent. „Votre premier Aumônier même qui est là dehors: il ne demandera pas mieux, et je m'en vais le lui dire. „ Et sur le champ Du Bois embrasse les genoux

du duc d'Orléans qui demeura court et pris, sans avoir la force du refus. Du Bois sort en attendant, il tire l'évêque de Nantes à part, lui dit qu'il a l'archevêché de Cambrai, le prie de le sacrer, obtient sa promesse, rentre, caracole, et dit au Régent que le premier aumônier promet de le sacrer. Il remercie, loue, admire, il scelle de plus en plus son affaire en la comptant faite, et en persuadant le Régent, qui n'osa jamais dire *non*.

C'est de la sorte que Du Bois se fit archevêque de Cambrai. L'extrême scandale de cette nomination fit un bruit étrange, et tout impudent qu'étoit l'abbé, il en fut si embarrassé et le Régent si honteux qu'on remarqua bientôt qu'on leur faisoit peine de lui en parler.

Il fut aussi question de prendre les ordres. Du Bois se flatta que dans la posture, où il se trouvoit, et le besoin que le cardinal de Noailles avoit, et auroit continuellement de lui dans la situation où l'affaire de la constution le mettroit, lui feroit faire envers lui toutes les avances avec d'autant plus d'empressement que le cardinal avoit lieu d'être fort mal content de lui et de toute la protection qu'il accordoit à ses ennemis qu'il engageoit de loin pour son cardinalat : et que le cardinal dans l'espoir de le ramener, au moins de se l'adoucir, s'en feroit un mé-

rite auprès du Régent et de lui, envers le public, d'un si bon procédé à l'égard d'un homme qui l'avoit si peu mérité de lui : il se trompa : la chair et le sang n'eurent jamais de part à la conduite du cardinal de Noailles : Les vices d'esprit et de cœur, les mœurs si publiques de l'abbé Du Bois lui étoient connus : il eut horreur de contribuer en rien à le faire entrer dans les ordres sacrés : il sentoit toute la pesanteur du nouveau poids, dont son refus l'alloit charger de la part d'un homme devenu tout-puissant sur un maître qui sentiroit, dans toute son étendue, l'insigne affront qu'il recevroit, et quelles en seroient les suites pour le reste de leur vie.

Rien n'arrêta Noailles, il refusa le démissoire pour les ordres avec un grand air de douleur et de modestie sans que rien le pût ébranler, et garda là-dessus un parfait silence, content d'avoir rempli son devoir, et voulant y mettre tout ce que ce même devoir pouvoit accorder à la charité, à la simplicité, à la modestie.

On peut juger des fureurs, où cet affront fit entrer Du Bois qui de sa vie ne le pardonna au cardinal de Noailles, lequel en fut universellement et d'autant plus loué et admiré qu'il ne le voulut point être. Il fallut donc se tourner ailleurs.

Bésons et son frere le maréchal, tous deux si attachés et si bien récompensés de Mr. le duc d'Orléans, étoient avec leur air rustre et grossier les meilleurs courtisans; l'évêque avoit été transféré de l'archevêché de Bordeaux à celui de Rouen : Pontoise est de ce dernier diocese qui touche ainsi à celui de Paris, et s'approche de cette ville à peu de lieues en deçà de Pontoise même.

L'abbé Du Bois qui vouloit gagner le temps, vouloit aussi s'éviter la honte d'un voyage manqué : les freres Bésons lui parurent devoir être de meilleure composition que le cardinal de Noailles : ils en furent en effet. L'archevêque de Rouen donna les permissions nécessaires : et Du Bois qui sous prétexte des affaires dont il étoit chargé, avoit obtenu un bref pour recevoir à la fois tous les ordres, et qui se dispensa lui-même de toute retraite pour s'y préparer, alla un matin à quatre ou cinq lieues de Paris, où dans une église paroissiale du diocese de Rouen, du grand Vicariat de Pontoise, Bresson, évêque de Nantes, premier aumônier de Mr. le duc d'Orléans, donna dans la même basse messe qu'il célébra *extra tempora* le sousdiaconat, le diaconat et la prêtrise tout à la fois à l'abbé Du Bois, et en fut après récompensé de l'archevêché de Rouen et des économats à la mort de Bésons qui avoit l'un et l'autre, et qui ne le fit pas longtemps attendre. On cria fort contre les deux prélats, et l'archevêque qui étoit estimé et

considéré, y eut à perdre: pour l'autre, il ne fit que gagner.

Le même jour que l'abbé Du Bois prit ainsi tous les ordres à la fois, il y eut conseil de Régence l'après-diner aux vieux Louvre, parce que toutes les rougeoles qui couroient même dans le palais royal, empêchoient qu'il se tînt à l'ordinaire aux Tuileries. On fut surpris d'un conseil de Régence sans l'abbé Du Bois qui y rapportoit ce qui lui plaisoit des affaires étrangeres.

Mais on le fut bien davantage de l'y voir arriver. Il n'avoit pas perdu de temps en actions de grâces de tout ce qu'il venoit de recevoir. Ce fut un nouveau scandale qui réveilla, et qui aggrava le premier. Il venoit à ce que dit plaisamment le duc Mazarin, de faire sa premiere communion. Tout le monde étoit déjà arrivé dans le cabinet du conseil, et Mr. le duc d'Orléans aussi: tout le monde y étoit debout et épars: j'étois dans un coin du bas bout, qui causois avec Mr le prince de Conti, avec le maréchal de Tallard et un autre qui m'échappe, lorsque j'y vis entrer l'abbé Du Bois en habit court, avec son maintien ordinaire: nous ne l'attendions point en tel jour, ce qui fit que naturellement nous nous écriâmes: cela lui fit tourner la tête, et voyant Mr. le prince de Conti venir à lui avec le ricanement de Mr son pere, mais qui assurément étoit éloigné d'en avoir les grâces,

et au contraire étoit cynique, il s'avança deux pas à lui : ce prince lui parla de tous les ordres si brusquement reçus le matin même tous à la fois, de sa prompte arrivée au Conseil si peu de temps après cette cérémonie, quoique faite au loin de Paris, de son sacre qui alloit suivre de si près, de sa surprise et de celle de tout le monde, et tout de suite lui fit un pathos avec tout l'esprit et la malignité possibles, qui tenoit d'un assez plaisant sermon, et qui auroit plus que démâté tout autre. Du Bois qui n'avoit pas eu l'instant de placer une seule parole, le laissa dire : puis répondit froidement que s'il étoit un peu plus instruit de la vérité de la canonique antiquité, il trouveroit ce qui l'étonnoit, fort peu étrange ; puisque lui abbé ne faisoit que suivre l'exemple de St. Ambroise, dont il se mit à raconter l'ordination qu'il étala.

Je n'en entendis pas le récit ; car dans le moment, que j'ouis prononcer le nom de St. Ambroise, je m'enfuis brusquement à l'autre bout du cabinet, frappé d'horreur de la comparaison de St. Ambroise et de Du Bois, par Du Bois même ; et de la peur de ne pouvoir m'empêcher de lui dire d'achever ; car je sentois que cela me prenoit à la gorge ; et de lui dire enfin, combien St. Ambroise avoit été éloigné de se laisser ainsi ordonner ; quelle résistance il fit, et avec combien d'éloignement et de frayeur il s'en approcha : enfin toute la violence qui lui fut unanimement

faite. Cette impie citation de St. Ambroise courut bientôt le monde avec l'effet qu'on peut penser. La nomination et cette ordination se firent à la fin de février.

J'acheverai tout de suite ce qui regarde cette matiere pour ne pas la séparer, et n'avoir pas à y revenir. On y trouvera une anecdote curieuse sur l'autorité de l'abbé Du Bois, sur son maître, et sur la frayeur et le danger de lui déplaire. Il eut ses bulles au commencement de Mai, et fut sacré le dimanche neuf Juin: tout Paris et toute la Cour y fut conviée: je ne le fus point. J'étois très-mal avec lui, parce que je ne le ménageois guere auprès de Mr. le duc d'Orléans au sujet de ses vues sur le cardinalat et sur son dévouement aux Anglois et à l'Empereur, par lesquels il comptoit parvenir à la pourpre romaine. Comme il redoutoit ma liberté, ma franchise, ma façon de parler à Mr. le duc d'Orléans, qui lui faisoit de fréquentes impressions, quoique je m'en donnasse assez rarement la peine, et qu'il avoit celle de les effacer, il revenoit à moi de temps en temps, me ménageoit, me courtisoit toujours, et pourtant en détournant tant qu'il pouvoit la confiance que Mr. le duc d'Orléans avoit en moi, et qu'il resserroit sans cesse, mais qu'il ne pouvoit arrêter totalement ni même long-temps, quoique, comme je l'ai dit, je me retirasse beaucoup à cause du dégoût de tout ce que je voyois. Ainsi nous étions bien en apparence quelque-

fois, et souvent mal. Le sacre devoit être magnifique, et Mr. le duc d'Orléans y devoit assister.

Plus la nomination et l'ordination de l'abbé Du Bois avoient fait de bruit, de scandale et d'horreur, et plus les préparatifs superbes de son sacre l'augmentoient. L'indignation éclata contre Mr. le duc d'Orléans: je fus donc le trouver la veille de ce sacre, et d'abord je lui dis ce qui m'amenoit: je le fis souvenir que je ne lui avois jamais parlé de la nomination de l'abbé Du Bois, parce qu'il savoit bien que je ne lui parlois jamais des choses faites; que je ne lui en parlerois pas encore, si je n'avois appris qu'il devoit aller le lendemain à son sacre; que je me tairois avec lui de la façon dont il se feroit, tel qu'il ne pourroit mieux être, si l'usage étoit de faire encore des princes du sang évêques, et qu'il fût question de son second fils, parce que je regardois la chose comme faite: mais que mon attachement pour lui ne me permettoit pas de lui cacher l'épouvantable effet que faisoit universellement une nomination si scandaleuse, une ordination si sacrilege, des préparatifs de sacre si inouis pour un homme de l'extraction, de l'état, des mœurs, et de la vie de l'abbé Du Bois, non pour lui reprocher ce qui n'étoit plus réparable, mais pour qu'il sût, à quel point en étoit la générale indignation contre lui, et afin que de là il conclût que ce seroit pour lui d'y mettre le comble,

en allant lui-même à ce sacre. Je le conjurai de sentir, quel seroit le contraste avec l'usage non-seulement des fils de France, mais des princes du sang, de n'aller jamais à aucun sacre parce que je n'appelois pas y aller la curiosité d'en voir une fois dans leur vie, que les rois et les personnes royales avoient eue quelquefois. J'ajoutai qu'à l'opinion que sa vie et ses discours donnoient continuellement de son défaut de toute religion, on ne manqueroit pas de dire, de croire et de répandre, qu'il alloit à ce sacre pour se moquer de Dieu, et insulter son Église: que l'effet de cela étoit horrible et toujours fort à craindre, et qu'on y ajouteroit avec raison que l'orgueil de l'abbé Du Bois abusoit de lui: en outre que ce trait public de dépendance, par une démarche si étrangement nouvelle et déplacée, lui attireroit une haine, un mépris, une honte dont les suites étoient à redouter: que je ne lui en parlois qu'en serviteur entièrement désintéressé: que son absence ou sa présence à ce sacre ne changeroit rien à la fortune de l'abbé Du Bois, qu'il ne seroit ni plus ni moins archevêque de Cambrai, et n'obscurciroit en rien la splendeur préparée pour ce sacre: qu'en vérité c'en étoit bien assez pour un Du Bois, sans se prostituer aux yeux de toute la France, et bientôt après de toute l'Europe, par la bassesse inouie d'une démarche où l'on verroit bien que l'extrême pouvoir de Du Bois sur lui l'auroit entraîné de force. Je finis par le conjurer de n'y point

aller, et par lui dire, qu'il savoit, à quel terme actuel l'abbé Du Bois et moi étions ensemble, que j'étois le seul homme de marque qu'il n'eût point convié, que nonobstant cela, s'il vouloit me promettre et me tenir sa parole de ne point aller à ce sacre, je lui donnois la mienne d'y aller moi et d'y demeurer du long, quelqu'horreur que j'en eusse, et quelque blessé que je fusse de ce que cela feroit surement débiter, que ce trait de courtisan étoit de me raccommoder avec lui, moi si éloigné d'une pareille misère, et qui osois me vanter, puisqu'il le falloit aujourd'hui, d'avoir jusqu'à ce moment conservé cherement toute ma vie mon pucelage d'honneur.

Ce propos vivement prononcé et encore plus librement et plus énergiquement étendu, fut écouté d'un bout à l'autre, et je fus surpris que le Régent me dit que j'avois raison, que je lui ouvrois les yeux, et plus encore qu'il m'embrassa, ajoutant que je lui parlois en véritable ami, et qu'il me donnoit sa parole, et me la tiendroit de n'y point aller. Nous nous séparâmes là-dessus, moi le confirmant encore, lui, promettant de nouveau et me remerciant de cet effort. Il n'eut nulle impatience que je m'en allasse : car je le connoissois bien, et l'examinois jusqu'au fond de l'ame. Ce fut moi qui le quittai, bien content de l'avoir détourné d'une si honteuse démarche et si extraordinaire.

Qui n'eût dit que ce prince ne m'eût tenu parole ? On va voir qu'il le vouloit, mais on va voir ce qui arriva.

Quoique je me crusse bien assuré, néanmoins la facilité et l'extrême foiblesse du prince ; l'empire sur lui et l'orgueil de l'abbé Du Bois m'engagerent à prendre le plus sûr, avant d'aller au sacre. J'envoyai aux nouvelles le lendemain matin au palais royal, et cependant je fis tenir mon carrosse tout prêt pour tenir ma parole : mais je fus bien confus, quelqu'accoutumé que je fusse aux misères de M. le duc d'Orléans, quand celui que j'avois envoyé voir ce qui se passoit, revint, et me rapporta qu'il venoit de voir M. le duc d'Orléans monter dans son carrosse, environné de toute la pompe des rares jours de cérémonie, et partir pour aller au sacre. Je fis ôter mes chevaux, et je m'enfonçai dans mon cabinet.

Le surlendemain j'appris par un favori de Made. de Parabère qui étoit alors la maîtresse régnante, mais qui n'étoit pas fidèle, qu'étant couchée, la nuit qui précéda le sacre, avec M. le duc d'Orléans au palais royal entre deux draps, ce qui n'arrivoit guere ainsi dans la chambre et dans le lit de M. le duc d'Orléans, mais presque toujours chez elle, il s'étoit avisé de lui parler de moi avec éloge et avec de grands sentiments sur mon amitié pour lui, et que plein de ce que je venois de lui représenter, il n'iroit point au sacre, dont il me savoit le meilleur gré du monde.

Madᵉ. de Parabère me loua comme lui, et convint que j'avois raison, mais sa conclusion fut qu'il iroit au sacre. M. le duc d'Orléans surpris, lui dit qu'elle étoit follè. — *Folle, soit; mais vous y irez. Et moi je te dis, que je n'irai pas*, répliqua le Régent. *Si, vous dis-je, vous y irez. — Mais cela est admirable; tu dis que M. de St. Simon a raison, et au bout pourquoi donc irois-je? — Parce que je le veux. — En voici d'une autre façon! et pourquoi veux-tu que j'y aille? quelle folie est cela! — Pourquoi? parce que. — Oh! parce que, parce que.. ce n'est pas là parler. Dis donc pourquoi, si tu peux.* Et après quelques disputes: *Voulez-vous donc absolument le savoir? C'est que vous n'ignorez pas que l'abbé Du Bois et moi avons eu, il n'y a pas quatre jours une querelle ensemble qui n'est pas encore bien finie; Du Bois est un diable qui furete tout, il saura que nous avons couché ici cette nuit ensemble. Si demain vous n'allez pas à son sacre, il ne manquera pas de croire que c'est moi qui vous en ai empêché, rien ne pourra le lui ôter de la tête, et il ne me le pardonnera pas; il me fera cent tracasseries et cent noirceurs auprès de vous, il finira promptement par nous brouiller. Or, c'est ce que je ne veux pas, et c'est pour cela que je veux que vous alliez à son sacre, quoique M. de St. Simon ait raison.* *) Là dessus autres débats assez

*) M. de St. Simon ne dit pas que Madᵉ. de Parabère avoit été priée de tenir ce propos par l'abbé archevêque. *Note de Mr. de Maurepas.*

foibles, puis résolution et promesse d'aller au sacre qui fut bien fidellement exécutée.

La nuit suivante la Parabère coucha chez elle avec un de ses greluchons, à qui elle raconta l'histoire, tant elle la trouvoit plaisante, et par cette même raison le greluchon la rendit à Biron qui le soir même me la conta. Je déplorai avec lui les chaînes du Régent à qui je n'ai jamais parlé depuis de ce sacre, ni lui à moi; mais il fut après bien honteux, bien embarrassé avec moi. Je n'ai point su, s'il poussa la foiblesse jusqu'à conter à l'abbé Du Bois ce que je lui avois dit pour l'empêcher d'aller à son sacre, ou s'il en fut informé par la Parabère pour se faire un mérite auprès de lui d'avoir fait changer Mr le duc d'Orléans là dessus et faire montre de son crédit; mais il en fut très-parfaitement informé, et ne me l'a jamais pardonné. J'ai su depuis par Belleisle qu'il avoit dit à Mr le Blanc et à lui que de toutes les contradictions que je lui avois fait essuyer, même du danger pressant où je l'avois mis quelquefois, rien ne l'avoit si profondément touché, et blessé jusqu'au fond de l'ame, que d'avoir voulu empêcher Mr le duc d'Orléans d'assister à son sacre, duquel il est maintenant temps de parler.

Tout y parut également superbe et choisi pour faire éclater la faveur démesurée d'un ministre éperdu d'orgueil et d'ambition, sans borner la servitude la plus publique et la plus

démesurée,

démesurée, où il avoit réduit son maître; et l'audace effrénée de s'en parer en la manifestant aux yeux de toute la France avec le plus grand éclat, et de là à ceux de toute l'Europe, à qui il voulut apprendre de la maniere la plus éclatante que lui étoit entierement le maître de la France soit pour le dedans, soit pour le dehors, sous un nom qui n'étoit qu'une vaine écorce, et qu'à lui seul il falloit s'adresser pour quelque grâce et pour quelque affaire que ce fût, comme à l'unique dispensateur et au seul véritable arbitre de toutes choses en France.

Le Val-de-Grace fut choisi pour y faire le sacre, comme étant un monastere royal le plus magnifique de Paris et la plus singuliere église: le cardinal de Rohan ravi d'agir en tout contre le cardinal de Noailles, et de profiter du refus qu'il avoit fait à l'abbé Du Bois de lui permettre d'être ordonné dans son diocese, saisit un si précieux moment de faire bien sa cour au Régent, et de s'attacher son ministre en s'empressant pour faire la cérémonie: en effet un cardinal de sa naissance, évêque de Strasbourg et brillant de toutes sortes d'avantages, étoit un consécrateur fort au-dessus de tous ceux que l'abbé Du Bois auroit pu désirer.

Il n'y a guere en fait d'honneur que la premiere démarche de chere. Le cardinal avoit franchi le saut à la persuasion intéressée du

maréchal de Tallard, et subi la loi que lui avoit déjà imposée le pere Tellier, pour le faire grand aumônier; de se liguer contre le cardinal de Noailles : après les violences dont ce terrible jésuite le rendit son ministre, et que l'intérêt et l'orgueil d'être chef de parti, et de ne pas en abandonner l'honneur et le profit au cardinal de Bissy, lui fit continuer depuis en premier avec le revêtement constant d'un tel personnage, il ne falloit pas s'attendre qu'aucune considération de honte et d'infamie le retînt d'une si étrange prostitution, moins encore que sa conscience l'arrêtât un moment sur le sacrilege dont il alloit se rendre le ministre.

L'abbé Du Bois fut donc comblé de l'honneur qu'il lui vouloit bien faire, et M. le duc d'Orléans témoigna au cardinal toute la part qu'il y prenoit; et le cardinal charmé de toutes les espérances qu'il conçut de ce grand trait de politique, plus sensible pour sa maison que pour sa cause, laquelle ne fut jamais que pour servir aux avantages de l'autre, se rit de tous les discours et du bruit de l'improbation générale et nullement retenue que cette fonction excita, et qu'il ne regarda que comme des raisons de plus, et des fondements d'augmentation à ses espérances pour tout ce qu'il pouvoit désirer d'un homme tout-puissant, et pour l'amour duquel il se livroit à tant d'opprobres.

A l'égard des deux évêques assistants, celui de Nantes y avoit un tel droit par l'ordination qu'il avoit osé donner à l'abbé Du Bois, qu'il n'y avoit pas moyen de lui préférer personne : pour l'autre assistant, Du Bois crut devoir en chercher un, dont la vie et la conduite pussent être en contrepoids. Il voulut donc Massillon, célèbre prêtre de l'oratoire, que sa vertu, son savoir, son grand talent pour la chaire avoient fait évêque de Clermont, parce qu'il en laissoit nommer quelquefois, quoique rarement, quelques bons parmi le grand nombre des autres qu'on faisoit évêques.

II.

Massillon Evêque assistant du sacre.

Massillon au pied du mur, étourdi, sans ressource étrangere, sentit l'indignité de ce qui lui étoit proposé, il balbutia, il n'osa refuser : mais qu'eût pu faire un homme aussi mince, selon le siecle, vis-à-vis d'un Régent, de son ministre et du cardinal de Rohan : il fut néanmoins beaucoup blâmé dans le monde, et surtout des gens de bien de tous les partis : car en ce point l'excès du scandale les avoit réunis : les plus raisonnables qui ne laisserent pas de se trouver en nombre, se contenterent de le plaindre, et on convint enfin assez généralement d'une sorte d'impossibilité de s'en dispenser et de refuser. L'église

fut superbement parée : toute la France invitée n'osa hasarder de ne s'y pas montrer, et tout ce qui le put, se trouva à la cérémonie. Il y eut des tribunes préparées pour les ambassadeurs et autres ministres protestants: il y en eut une autre plus magnifique pour Mr le duc d'Orléans et Mr le duc de Chartres, qu'il y mena: il y en eut pour les dames, et comme Mr le duc d'Orléans entra dans le monastere, et que sa tribune se trouva au dedans, il fut ouvert à tout venant, tellement que le dedans et le dehors fut rempli de rafraîchissements de toutes les sortes, et d'officiers qui les faisoient, et distribuoient avec profusion.

Ce désordre continua tout le reste du jour par le grand nombre de tables qui furent servies dehors et dedans pour tout le subalterne de la fête, et pour tout ce qui s'y voulut fourrer. Les premiers gentilshommes de la chambre de Mr le duc d'Orléans et ses premiers officiers firent les honneurs de la cérémonie, placerent les gens distingués, les reçurent, les conduisirent, et d'autres de ses officiers prirent le même soin des gens moins considérables, tandis que tout le guet et toute la police étoit occupée à faire ranger, aborder, sortir les carrosses sans nombre avec tout l'ordre et la commodité possible.

Pendant le sacre qui fut peu décent de la part du consacré et des spectateurs, surtout

en sortant de la cérémonie, Mr le duc d'Orléans témoigna sa satisfaction ; et s'en alla dîner à Asnieres avec Made de Parabère bien contente de l'avoir fait aller au sacre, qu'il vit peu décemment depuis le commencement jusqu'à la fin. Tous les prélats, abbés distingués et quantité de laïques considérables furent invités pendant la cérémonie par les premiers officiers de Mr le duc d'Orléans à dîner au palais royal. Les mêmes firent les honneurs du festin qui fut servi avec la plus splendide abondance et délicatesse, et apprêté et servi par les officiers de Mr le duc d'Orléans et à ses dépens. Il y eut deux tables de trente couverts chacune dans une grande piece du grand appartement, qui furent remplies de ce qu'il y avoit de plus considérable à Paris, et plusieurs autres tables également bien servies en d'autres pieces voisines pour des gens moins distingués. Mr le duc d'Orléans donna au nouvel archevêque un diamant de grand prix pour lui servir d'anneau épiscopal. Toute la journée fut livrée à cette sorte de triomphe qui n'attira ni l'approbation des hommes, ni la bénédiction de Dieu.

III.

Maladie du Roi Louis XV.

Le dernier juillet 1721. le Roi jusqu'alors dans une santé parfaite, se réveilla avec un mal à la tête et à la gorge : un frisson survint,

et sur l'après midi le mal de tête et de gorge ayant augmenté, il se mit au lit.

J'allai le lendemain sur le midi savoir de ses nouvelles, je trouvai que la nuit avoit été mauvaise, et qu'il y avoit depuis deux heures un redoublement assez fort. Je vis partout une grande consternation : j'avois les grandes entrées, ainsi j'entrai dans sa chambre, je la trouvai fort vuide, Mr le duc d'Orléans assis au coin de la cheminée et fort triste: je m'approchai de lui un moment, puis j'allai au lit du roi.

Dans ce moment Boulduc un de ses apoticaires lui présentoit quelque chose à prendre, la duchesse de la Ferté, qui, par la duchesse de Ventadour sa sœur, avoit toutes les entrées comme maraine du roi, étoit sur les épaules de Boulduc, et s'étant tournée pour voir qui approchoit, elle me vit, et tout aussitôt me dit entre haut et bas : *Il est empoisonné, il est empoisonné.* — *Taisez-vous donc, Madame*, lui dis-je : *cela est horrible.* Elle redoubla, et si bien et si haut que j'eus peur que le roi l'eût entendue. Boulduc et moi, nous nous regardâmes, et je me retirai d'auprès de lui et de cette enragée, avec qui je n'avois nul commerce, me contentant avec Boulduc de hausser les épaules au sujet d'une aussi étrange fausseté.

Pendant cette maladie qui ne dura que cinq jours, mais dont les trois premiers

furent orageux, j'étois fort fâché et fort en peine, mais en même temps si aise d'avoir refusé opiniâtrément d'être gouverneur du Roi, et si agité en me représentant l'être et en quel état je serois, que je m'en réveillois la nuit en sursaut : les réveils étoient l'effet de la joie la plus sensible de ne l'être pas. La convalescence fut prompte ce qui rendit la tranquillité et la joie, et causa un débordement de *Te Deum* et de réjouissances ; Helvetius en eut tout l'honneur ; les médecins avoient perdu la tête ; il conserva seul la sienne ; il s'opiniâtra à soutenir la nécessité d'une saignée au pied dans une consultation où Mr le duc d'Orléans fut présent, et l'emporta : le mieux très-marqué suivit incontinent et guérison bientôt après.

Le maréchal de Villeroy ne manqua pas cette occasion de signaler tout son venin et sa bassesse ; il n'oublia rien pour afficher des soupçons, des soins, des inquiétudes extrêmes, et pour faire sa cour à la Robe, qui alors étoit enveminée contre le Régent : il ne vint point de si petit magistrat aux Tuileries qu'il ne se fît avertir pour lui aller dire lui-même des nouvelles du Roi, et le caresser, tandis qu'il étoit inaccessible aux premiers seigneurs. Les magistrats plus considérables (j'entends toujours du parlement) ou les chefs des autres compagnies ou leurs gens du parquet, il les faisoit entrer à toute heure dans la chambre du Roi, et tout auprès du

dit, pour qu'ils le vissent; tandis qu'à peine ceux qui avoient les grandes entrées jouissoient du même privilege : il en usa de même dans la premiere convalescence qu'il prolongea le plus qu'il put pour donner aux magistrats la même distinction à quelque heure qu'il en vînt, excluant les plus grands de la cour et les ambassadeurs mêmes : il se croyoit tribun du peuple, il aspiroit à leur faveur et à leur dangereuse puissance.

De là il se tourna à une autre affection qui avoit le même but contre Mr le duc d'Orléans; il multiplia les *Te Deum* qu'il incita les divers états des petits officiers du Roi de faire chanter en différents jours et en différentes églises, et assista à tous, et y mena tout ce qu'il put, et courut encore plus de six semaines les *Te Deum*, qui se chanterent dans toutes les églises de Paris. Il ne parloit d'autre chose que de la guérison, affectant une joie, qui puoit le parti et le dessein, à ne s'y pouvoir méprendre Il fit faire force fêtes à Lyon et à son fils l'archevêque, dont il eut soin de faire répandre les relations.

Le Roi alla en cérémonie remercier Dieu à Notre-Dame et à Ste Geneviéve. Les momeries ainsi allongées gagnerent la fin du mois d'Août et la St. Louis.

Il y a tous les ans ce jour-là un concert dans le jardin: le maréchal prit soin que le concert

devînt une maniere de fête, à laquelle il fit ajouter un feu d'artifice ; il n'en faut pas tant pour attirer la foule ; elle fut telle qu'une épingle ne seroit pas tombée dans tout le parterre ; les fenêtres des Tuileries étoient parées et remplies, et tous les toits du carrousel pleins de tout ce qui put y tenir, ainsi que la place. Le maréchal s'ébahissoit dans cette affluence qui importunoit le Roi qui se cachoit dans des coins à tout moment : le maréchal l'en tiroit par le bras, et le menoit tantôt aux fenêtres d'où il voyoit la cour et la place du carrousel toute pleine et tous les toits jonchés de monde, tantôt à celles qui donnoient sur le jardin, et sur cette innombrable foule qui y attendoit la fête : tout cela crioit, *Vive le Roi !* à mesure qu'il en étoit aperçu, et le maréchal retenant le Roi qui se vouloit aller cacher : *Voyez donc, mon maître, tout le monde et tout le peuple, tout cela est à vous, tout cela vous appartient ; vous en êtes le maître ; regardez les donc un peu pour les contenter ; car ils sont tous à vous ; vous êtes maître de tout cela.* Belle leçon pour un gouverneur qui ne se lassoit point de la lui inculquer à chaque fois qu'il le menoit aux fenêtres ; tant il avoit peur qu'il ne l'oubliât. Aussi l'a-t-il très-pleinement retenue ; et je ne sais, s'il en a reçu d'autres depuis de ceux qui ont eu la charge de son éducation.

Enfin le maréchal mena le Roi sur la terrasse, où dessous un dais il entendit la fin

du concert, et vit après le feu d'artifice. La leçon du maréchal de Villeroy, si souvent et si publiquement répétée, lui fit peu d'honneur, et lui-même éprouva bientôt le premier effet de ses belles instructions, comme on le verra ci-après.

Mr le duc d'Orléans se conduisit d'une maniere si simple et si sage pendant cette maladie du Roi, qu'il y gagna beaucoup aux yeux du public : il se donnoit des soins ; son inquiétude étoit raisonnable ; mais mesurée, pour ne pas la rendre affectée ; une grande réserve dans ses discours, une attention exacte et soutenue en propos et en contenance, qui ne laissa rien échapper, qui sentît le moins du monde qu'il étoit le successeur de Louis XV : il avoit l'attention surtout de ne jamais croire le Roi ni trop bien ni trop mal, ni laisser aucun lieu de dire qu'il le craignît trop bien, et qu'il le souhaitât mal : il ne pouvoit douter qu'une conjoncture si critique pour lui ne fixât sur lui les regards les plus perçans et l'attention de tout le monde ; et comme dans la vérité il ne souhaita jamais la couronne, quelque peu vraisemblable que cela parqisse, il n'eut besoin que de s'observer, et point du tout de se contraindre.

Aussi n'eut-il besoin d'aucun conseil là-dessus, et les amis de son intérieur les plus libres et les plus familiers (moi, par exemple) le virent toujours tel que le vit le public :

cela fut aussi fort remarqué, et la cabale opposée fut entierement réduite au silence, qui se préparoit bien à faire valoir jusques aux riens qu'elle auroit aperçus. Il fut heureux que ceux qui lui étoient le plus particulierement attachés, et qui auroient pu se flatter le plus d'un événement sinistre, gardassent la même conduite que lui, sans qu'aucun d'eux jusqu' aux valets (et c'est une merveille) ait laissé échapper jusqu'au plus léger soupçon. Cette maladie engagea la cour à marier le jeune roi.

IV.

Paix avec l'Espagne : anecdotes sur le mariage de Mlle d'Orléans avec le prince des Asturies et le duc de St. Simon envoyé en Espagne.

Enfin la paix se fit avec l'Espagne, et fut sanctionnée par des mariages. Je passe sous silence le long cérémonial qui fut observé, quand je fus destiné à conclure en Espagne *) celui de Louis XV avec l'Infante, et ce qui précéda le mariage de mademoiselle d'Orléans avec le prince des Asturies. J'avois l'ordre de précéder tout le monde à la cérémonie

*) *Note de M. de Maurepas.* Le duc de St. Simon ne dit pas que le cardinal Du Bois qui redouta toujours le duc, obtint qu'il seroit envoyé en Espagne.

de ce mariage; pour y réussir, je me rendis de bonne heure à la chapelle, qui étoit vuide de courtisans; je me mis à côté du carreau du Roi, à droite, tout au bord, en dehors du tapis, et je m'amusai là mieux que je ne m'y étois attendu. Le cardinal Borgia, pontificalement vêtu, étoit au coin de l'épître, le visage tourné à moi, apprenant sa leçon de deux aumôniers en surplis qui lui tenoient un grand livre ouvert devant lui, où le bon prélat ne savoit lire; il s'efforçoit, lisoit tout haut et de travers; les aumôniers le reprenoient; il se fâchoit, et les grondoit; il étoit repris de nouveau, et se courroûçoit de plus en plus jusqu'à se tourner et à leur secouer le surplis. Je riois tant que je pouvois; car il ne s'apercevoit de rien, tant il étoit occupé, et empêtré de sa leçon.

Les mariages se font en Espagne après dîner, et le commencement de la cérémonie a lieu à la porte de l'église, comme les baptêmes; le roi, la reine, le prince, la princesse y arrivèrent avec toute la cour, et furent annoncés tout haut. *Qu'ils attendent*, s'écria le cardinal en colere, *je ne suis pas prêt*. Ils s'arrêterent en effet, et le cardinal continua sa leçon plus rouge que sa calotte et toujours furibond de ne savoir pas lire: il s'en alla à la porte, où la cérémonie dura assez long-temps.

La curiosité m'auroit fait suivre sans la raison de conserver mon poste. J'y perdis du

divertissement: car je vis arriver le Roi et la Reine à leur prié-Dieu riant et se parlant et toute la cour riant aussi. Le nonce arrivant à moi, et me marquant sa surprise de me voir occuper cette place qui étoit la premiere, me parlant par des gestes, et m'appelant *Signore*, à quoi j'avois résolu de ne rien comprendre: je lui montrai donc le cardinal en riant, et lui reprochai de ne l'avoir pas mieux instruit. Cette plaisanterie et l'air ingénu dont je la faisois, sans faire semblant des démonstrations du nonce, fit si heureusement diversion qu'il ne fut plus question d'autre chose, d'autant plus que le cardinal y donna lieu de plus en plus en continuant la cérémonie, pendant laquelle il ne savoit, ni où il en étoit, ni ce qu'il faisoit, étant repris et montré à tout moment par ses aumôniers, en sorte que ni le Roi ni la Reine ne purent se contenir, ni aucun des témoins.

Je ne voyois que le dos du prince et de la princesse à genoux, et sous chacun étoit un carreau entre le prié-Dieu et l'autel et le cardinal en face, qui faisoit des grimaces avec le dernier embarras. Heuseusement je n'eus là à faire qu'au nonce, le *majordome* major du Roi s'étant placé à côté de son fils capitaine des gardes en quartier au bord de la queue du tapis du prié-Dieu; les grands étoient en foule autour, et tout ce qu'il y avoit de gens considérables, et le reste remplissoit toute la chapelle jusqu'à ne pouvoir se remuer.

Parmi ce divertissement que le pauvre cardinal donnoit à tout ce qui le voyoit, je remarquois un contentement extrême dans le Roi et la Reine de voir accomplir ce mariage. La cérémonie finie qui ne fut pas bien longue, pendant laquelle personne ne se mit à genoux que le Roi et la Reine, et lorsqu'il le fallut, les deux mariés se leverent, et se retirerent vers le coin gauche du bas de leur drap de pied, et se parlerent bas peut-être l'espace d'un bon *credo ;* après quoi la Reine demeura, où elle étoit, et le Roi vint à moi; il me fit l'honneur de me dire : *Monsieur, je suis si content de vous et de votre ambassade, que je vous fais grand d'Espagne de la premiere classe, vous et celui de vos deux fils que vous choisirez pour être grand d'Espagne et en jouir en même temps que vous, et je fais votre fils aîné chevalier de la Toison d'or.*

La modestie et la gravité des Espagnols ne leur permet pas de voir coucher des mariés, comme c'est l'usage en France. Le souper des nôces fini, il se fait un peu de conversation assez courte ; et chacun se retire, même les proches, hommes, femmes et enfans de tout âge, après quoi les mariés se déshabillent, chacun en leur particulier, et se couchent sans autre témoin que le peu de gens nécessaires à les servir, comme s'ils étoient mariés depuis long-temps. Je n'ignorois pas cette coutume, et je n'avois reçu aucun ordre là dessus; néanmoins je ne pouvois regarder comme

bien solide un mariage qui ne seroit suivi de consommation, au moins présumée, à cause des circonstances politiques du temps. On étoit convenu à cause de l'âge et de la délicatesse du prince des Asturies qu'il n'habiteroit avec la princesse que lorsque LL. MM. CC. le jugeroient à propos, et on comptoit que ce ne seroit point d'un an tout au moins. Je témoignai ma peine là-dessus au marquis de Grimaldo, à Lerma, et je n'y gagnai rien; il étoit espagnol, et il ne fit que tâcher de me rassurer sur une chose qu'il ne voyoit pas qu'on pût changer: et outre que je n'eus que quelques moments avec lui, je crus que je ne devois pas insister, et au contraire lui laisser croire que je me tenois pour battu, de peur que s'il apercevoit plus d'opiniâtreté, et que j'en voulusse parler au Roi et à la Reine, il ne me gagnât de la main à l'instant, et les prévînt à maintenir la coutume établie, et qui jusqu'alors n'avoit jamais été enfreinte; mais je pris la résolution de n'en pas demeurer là: ainsi dans l'audience que j'eus à Lerma, je me mis à parler du mariage et de la consommation; en approuvant ce délai; j'approuvai les usages sages et modestes de l'Espagne sur cet objet; mais j'ajoutai qu'ils pouvoient s'enfreindre en faveur d'un objet aussi grand que le dernier degré de solidité dans un cas aussi singulier, et que je regardois comme le comble des grâces de LL. MM. pour le duc d'Orléans, et de la certitude du retour précieux de la paix si cher, si passionné pour lui, de

l'honneur de leur amitié, et en même temps la marque la plus éclatante de l'intime et indissoluble union des deux branches royales et des deux couronnes à la face de toute l'Europe, si Leurs Majestés vouloient permettre qu'il en fût usé dans ce mariage, comme Sa Majesté avoit été elle-même témoin qu'il en avoit été usé au mariage du duc de Bourgogne. Le Roi et la Reine se regarderent. J'ajoutai là-dessus que je n'avois aucun ordre sur cet objet, et que j'en parlois de moi-même avec l'attachement d'un vrai serviteur des deux couronnes, en vrai françois, en bon espagnol, en serviteur de Mr d'Orléans, par l'effet qui en résulteroit dans les deux monarchies et dans l'Europe etc. LL. M. C. se regarderent encore, se dirent quelques mots bas. *Mais si nous consentons à ce que vous proposez, comment prétendez-vous faire? Ce seroit*, dis-je, *après le bal, d'engager les mariés à se retirer, et lorsqu'ils seroient couchés, d'ouvrir les portes et laisser entrer la cour; ouvrir les trois rideaux, les fermer, en présence de la foule, et la congédier, pendant que le duc de Popoli et la duchesse de Monteliano auroient soin de se glisser sous les rideaux, et de ne pas perdre un instant le prince et la princesse de vue, et, la foule sortie des anti-chambres jusqu'au dernier, faire lever le prince et le conduire dans son appartement.* Le Roi et la Reine approuverent tout ce plan, et après quelque peu de conversation et de raisonnement là-dessus me promirent de le faire exécuter de la sorte, et je les en remerciai.

V.

V.

Anecdotes et singuliere conduite de la princesse des Asturiès.

CETTE princesse avoit été malade en arrivant à Madrid. Sa convalescence avançoit, et son humeur se manifestoit en même temps. J'appris des personnes qui l'environnoient qu'elle résistoit avec opiniâtreté à aller chez la Reine après tous les soins, les marques extraordinaires de bonté, les visites continuelles qu'elle en avoit reçues pendant sa maladie, et qu'elle en recevoit encore tous les jours. Elle ne voulut point sortir de sa chambre; elle s'amusoit à sa fenêtre, où elle se montroit en bonne santé. Son appartement de plain-pied à celui de la Reine n'en étoit séparé que par une petite galerie intérieure; car elle alloit dans l'appartement qu'avoit l'Infante. Elle ne vouloit plus écouter les médecins sur rien sur sa santé, ni ses dames sur sa conduite, et répondoit même à la Reine fort sechement, lorsqu'elle essayoit de la ramener par les insinuations les plus douces. La Reine même m'en parla, et m'ordonna de la voir et de lui aider à la rendre plus traitable.

Je répondis que je n'étois que trop informé de tout; que j'en étois très-peiné; que je ne devois pas me flatter de pouvoir plus que Sa

Majesté sur l'esprit de la princesse, et après un peu de conversation sur ce qu'elle croyoit m'en apprendre, et que j'y eusse ajouté ce que je savois de plus, et qu'elle ne me mia pas, je pris la liberté de lui dire qu'il y avoit aussi trop de bonté et de ménagement de sa part; que Sa Majesté gâtoit la princesse, qu'il falloit la ployer sans retardement à ses devoirs, et que si dans l'excès de la patience de la Reine la considération de M^r le duc d'Orléans y entroit pour quelque chose, non seulement je me chargerois de tout auprès de lui; mais que je répondois à S. M. que non seulement il trouveroit bon tout ce qu'il plairoit à S. M. de dire à la princesse et de faire; mais qu'il lui en seroit aussi extrêmement obligé, parce que personne mieux que moi ne connoissoit ses sentimens pour Leurs Majestés, combien il se sentoit aise du retour de leurs bonnes grâces, et désireux de les conserver, et combien aussi il se sentoit honoré du mariage de sa fille; combien par conséquent il désiroit qu'elle sentît tout son bonheur et sa grandeur, et qu'elle s'en rendît digne par sa reconnoissance, son obéissance et ses respects pour L. M. et par une application continuelle non seulement à leur plaire et à répondre à leurs bontés, mais à deviner même tout ce qui la leur pourroit rendre agréable et à l'y porter continuellement; qu'outre que le duc d'Orléans regardoit cette conduite comme le devoir de Me sa fille le plus juste et le plus pressant, il le

considéroit aussi comme le seul fondement solide du bonheur de la princesse, et comme ce qui pouvoit le plus contribuer au sien, quand il sauroit que sa fille ne fît rien qu'à leur gré, et quand il pourroit se flatter de leur avoir fait un présent, dont l'agrément pouvoit contribuer à la continuation de leurs bontés pour lui-même et au resserrement de plus en plus de cette heureuse union qu'il avoit toujours si passionément désirée.

Ce discours fut fort bien reçu, la conversation s'étendit sur des détails pareils à ceux qui l'avoient commencée, et finit par des ordres exprès du Roi et de la Reine de voir souvent la princesse et de lui parler. La duchesse de Monteliano et les autres dames m'en pressoient continuellement. J'avois déjà vu la princesse plusieurs fois, même lorsqu'elle étoit au lit; il n'y avoit donc rien de nouveau de m'y voir retourner : d'ailleurs cette opiniâtreté à vouloir demeurer dans sa chambre perçoit au dehors, parce qu'elle suspendit les fêtes qui s'étoient préparées, et que chacun attendoit avec impatience.

J'allai donc chez la princesse deux ou trois fois sans en avoir eu aucune parole que *oui* et *non* sur ce que je lui demandois de sa santé, et encore pas toujours. Je pris le tour de dire à ses dames devant elle ce que je lui aurois dit à elle-même. Ses dames qui y applaudissoient, y ajoutoient leur mot; la conversation

se faisoit ainsi devant la princesse en sorte qu'elle lui étoit une véritable leçon; mais elle n'y entroit en aucune façon; néanmoins elle alla pourtant une fois ou deux chez la Reine, mais en déshabillé et d'assez mauvaise grâce.

Le grand bal demeuroit toujours préparé et rangé dans le salon des Grands, et on n'attendoit que la princesse qui n'y vouloit point aller. Le Roi et la Reine aimoient le bal, ils se faisoient un plaisir de celui-ci, le prince des Asturies aussi, et la Cour l'attendoit avec impatience. La conduite de la princesse transpiroit au-dehors, et faisoit le plus fâcheux effet du monde. Je fus averti du dedans que le Roi et la Reine en étoient très-impatientés; et pressé par les dames de la princesse de lui en parler, j'allai chez elle, et fis avec les dames la conversation sur la santé de la princesse, qui apparemment ne retardoit plus les plaisirs qui l'attendoient; je mis le bal sur le tapis, j'en vantai l'ordre, le spectacle, la magnificence. Je dis que ce plaisir étoit particulierement celui de l'âge de la princesse, que le Roi et la Reine l'aimoient fort, et qu'ils attendoient avec impatience qu'elle pût y aller. Tout à coup elle prit la parole que je ne lui adressois point, et s'écria comme un enfant: *Moi y aller! je n'irai point.* -- *Bon, Madame*, lui dis-je, *vous n'irez point! Vous en seriez bien fâchée, vous vous priveriez d'un plaisir où toute la Cour s'attend à vous voir, et vous avez trop de raison et*

de désirs de plaire au Roi et à la Reine pour en manquer aucune occasion. Elle étoit assise, et ne me regardoit pas ; mais aussi-tôt après ces paroles elle tourna la tête sur moi, et d'un ton le plus décidé que j'eus oui jamais : *Non, Monsieur.*, me dit-elle, *je n'irai point au bal ; le Roi et la Reine y iront, s'ils veulent ; ils aiment le bal, je ne l'aime point ; ils aiment à se lever ou coucher tard ; moi, j'aime à me coucher de bonne heure ; ils feront ce qui est de leur goût, moi je suivrai le mien.* Je me mis à rire et à lui dire qu'elle vouloit se divertir à m'inquiéter ; mais que je n'étois pas si facile à prendre sérieusement ce badinage ; qu'à son âge on ne se privoit pas si volontiers d'un bal, et qu'elle avoit trop d'esprit pour priver toute la Cour et le public de cette attente, encore moins à montrer un goût si peu conforme à celui du Roi et de la Reine, et qui paroîtroit si étrange à son âge et à son arrivée ; mais qu'après cette plaisanterie le mieux étoit de ne prolonger pas plus long-temps une attente, dont le délai d'un bal, tout rangé et tout prêt depuis si long-temps, devenoit indécent. Les dames m'appuyerent, et la conversation entre elles et moi continua de la sorte ; sans que la princesse fît seulement contenance de nous entendre. En sortant la duchesse de Monteliano me suivit avec Mad^e^. de Liria et M^e^. de Riccaldagra ; elles m'entourerent hors de la porte de la chambre et me témoignerent leur effroi d'une volonté si décidée dans une personne de cet

âge contre tout devoir et plaisir, et dans un pays où elle ne faisoit qu'arriver, et toute seule parmi tant de gens inconnus. J'en étois plus épouvanté qu'elles ; j'en voyois des conséquences capables d'apporter de grandes suites ; mais j'essayois de les rassurer sur un reste de maladie et d'humeur en mouvement qui pouvoit causer ce méchant effet ; mais qui cesseroit avec le retour de la pleine santé. Toutefois j'étois bien éloigné de m'en flatter. Je me gardai bien néanmoins de faire ce récit au Roi et à la Reine ; mais comme ils me parlerent du bal, et le Roi surtout avec amertume sur la fantaisie de la princesse, je pris la liberté de lui dire que je n'imaginois pas qu'il se voulût gêner pour le caprice d'un enfant, qui venoit surement de sa maladie, ni priver sa cour et tout le public d'une fête aussi agréable et aussi superbe qu'étoit le premier bal que j'avois vu au palais ; et j'avouois qu'en mon particulier j'en serois affligé, parce que je m'en étois fait un fort grand plaisir. *Eh ! cela ne se peut pas*, reprit le Roi, *sans la princesse.* — *Eh ! pourquoi donc, Sire ?* lui répliquai-je ; *c'est une fête que V. M. donne à sa joie et à la joie publique. Ce n'est pas à la princesse à régler les plaisirs de V. M. et ceux qu'elle veut bien donner à la cour qui s'y attend, et les désire. Si la princesse croit que sa santé le lui permette, elle y viendra ; si non, la fête se passera sans elle.* Tandis que je parlois, la Reine me faisoit signe des yeux et de la tête de presser le Roi,

tellement que j'ajoutai que tout ce qui se faisoit et se passoit, n'étoit, et ne pouvoit être que pour S. M. qu'elle en étoit le seul objet et la décoration unique; que quelque grands princes que fussent les Infants, ils n'y étoient que comme leurs premiers courtisans et pour illustrer l'assemblée, mais jamais pour l'objet; que la confiance dont S. M. daignoit m'honorer, m'engageoit par devoir de supplier Leurs Majestés de considérer qu'il ne falloit pas accoutumer la princesse à croire que tout se fît pour elle, et que rien ne se pouvoit faire sans elle; que plus la fête étoit digne de la présence de L. M. plus cette leçon de la faire sans elle, lui feroit d'impression; que je ne pouvois m'empêcher de dire cela comme appartenant très-essentiellement à une éducation si importante, et dont le bonheur de la princesse dépendoit, en lui faisant sentir qu'elle n'étoit rien, et qu'on se passoit très-aisément d'elle.

La Reine appuya fort le discours; mais le Roi ne répondit rien: elle tourna doucement la conversation ailleurs; en finissant l'audience, elle prit l'instant que le Roi se retournoit après ma révérence, pour me faire signe de la tête et des yeux que j'avois bien parlé; et me montrant le Roi du doigt, et comme le poussant sur lui, elle me fit entendre de ne pas me rebuter. Cela fit que je me hâtai de dîner pour me trouver à leur sortie pour la chasse, et je demandai tout

haut à la Reine pour quel jour enfin seroit le bal dont j'avouois que je mourois d'envie; elle me répondit qu'il falloit le demander au Roi, et lui demanda, s'il m'avoit entendu; à quoi le Roi répondit: *Mais nous verrons.* Ce court dialogue les conduisit au haut du petit degré qui étoit tout proche, par où ils descendoient, et montoient toujours, et je demeurai au haut, parce qu'à peine pouvoit-on passer deux de front. Le lendemain je trouvai moyen de leur parler en particulier sur quelque bagatelle; puis je remis le bal sur le tapis. La Reine me dit en riant qu'il étoit vrai que j'en avois envie et elle aussi, et elle se mit doucement à presser le Roi, et comme il sourioit sans répondre, je pris la liberté de leur dire que je les supplios de se souvenir que j'avois pris celle de leur représenter que LL. MM. gâtoient la princesse; qu'aujourd'hui j'osois ajouter qu'elles s'en repentiroient, qu'elles y voudroient remédier, quand il ne seroit plus temps; que M^r. le duc d'Orléans en seroit au désespoir, et que s'il pouvoit avoir le même bonheur que j'avois, d'être en leur présence, il leur parleroit là-dessus dans le même sens que moi, mais bien plus fortement, comme il lui convenoit.

Ce propos fit tourner la conversation par eux-mêmes sur de nouvelles bagatelles fort maussades d'opiniâtreté, de fantasies, de manque de considération pour ses dames, de la

rareté de ses visites chez LL. MM., de la sécheresse de ses manieres avec elles ; sur quoi je les suppliai de me pardonner, si je leur disois que c'étoit la faute de LL. MM. plus que d'un enfant qui ne savoit ce qu'elle faisoit, et qu'au lieu de l'acoutumer par leur trop de bonté à ne se refuser aucun caprice, rien n'étoit plus pressé ni plus important que de les réprimer, de lui en imposer, de lui faire savoir tout ce qu'elle montroit ignorer à leur égard et même à l'égard de ses dames, enfin l'accoutumer au respect et à la crainte qu'elle leur devoit, à lire dans leurs yeux, et jusques dans leur maintien, leurs volontés pour s'y conformer dans l'instant, et avec un air, comme si c'étoit la sienne, par l'empressement à leur obéir et à leur plaire. Tout cela fut encore poussé de ma part et raisonné de la leur assez long-temps : après quoi je me retirai.

Je n'allai plus chez la princesse, et je le dis à Leurs Majestés, parce que j'en voyois l'inutilité ; je ne parlai plus du bal au passage de leur appartement à leur retour de la chasse dans la crainte de rebuter le Roi. Le surlendemain je me trouvai à leur passage pour la chasse au sortir de l'appartement ; la Reine me dit qu'il n'y avoit point de bal, que l'ordre étoit donné d'ôter les préparatifs qui étoient rangés depuis si long-temps, en me faisant signe d'en parler encore au Roi. Je répondis que j'en serois désolé par le plaisir que je m'en

étois fait, et que si j'osois, je lui demanderois ce bal comme une grâce. Ce dialogue conduisit au petit degré qui étoit tout contre, et la Reine me fit signe de suivre. Je me fourrai donc à côté de celui qui lui portoit la queue ; lui parlant haut de ce bal, pour que le Roi qui marchoit devant elle, pût m'entendre. Un moment après elle se tourna à moi avec un air inquiet, et me fit signe de ne plus rien dire : apparemment que le Roi lui avoit fait quelque reproche là-dessus ; car cette rampe étoit obscure, et je ne pus l'apercevoir.

Au repos du degré qui étoit assez long, la Reine s'approcha du Roi ; je demeurai, où j'étois sans m'avancer ; ils se parlerent bas ; puis la Reine m'appela, et quand je fus près d'elle : *Voilà qui est fait*, me dit-elle ; *il n'y aura point de bal ; mais pour s'en dépiquer* (ce fut son terme). *le Roi en aura un petit ce soir après souper dans notre particulier, où il n'y aura que des personnes du palais, et le Roi veut que vous y veniez.* Je leur fis une profonde révérence et mon remerciment. Tout cela fut arrêté sur le repos des degrés. La Reine me répéta : *Mais vous y viendrez donc ?* Je répondis à cet honneur, comme je devois. Le Roi me dit : *au moins il n'y aura que nous et la Reine ;* (ajoutant) *nous danserons tout à notre aise, et en liberté.* Et ensuite LL.. MM. acheverent de descendre, et je les vis monter en carrosse.

Le bal fut dans la petite galerie intétieure ; il n'y eut que les seigneurs en charge, le premier écuyer, les majordomes de semaine, la *Camarera-mayor*, les dames du palais, les jeunes *Sennora de honor* et camé-ristes. Le Roi, la Reine, le prince des Asturies s'y divertirent fort. Tout le monde y dansa force menuets et encore plus de contredanses, jusques sur les trois heures après minuit que LL. MM. se retirerent de même que le prince des Asturies.

Ce fut là où je vis, et touchai à mon aise la fameuse *Pelegrine* que le Roi avoit ce soir-là au retroussis de son chapeau pendante d'une belle agraffe de diamants. Cette perle de la plus belle eau qu'on ait jamais vue, est précisément faite et évasée comme ces petites poires qu'on appelle de *sept en gueule*, et qui paroissoient dans leur maturité vers la fin des fraises. Leur nom marque leur grosseur, quoiqu'il n'y ait point de bouche qui en pût contenir quatre à la fois sans péril de s'étouffer. La perle est longue et grosse, comme les moins grosses poires de cette espece, et sans comparaison plus qu'aucune autre perle que ce soit; aussi est-elle unique. Pour en augmenter sans doute le merveilleux, on la dit la pareille, et l'autre pendant d'oreille de celle qu'on prétend que la folie de magnificence et d'amour fit dissoudre par Marc Antoine dans du vinaigre ; et qu'il fit avaler à Cléopatre. Quoique

l'appartement de la princesse des Asturies fût à l'un des bouts de cette galerie intérieure, elle ne parut pas un instant.

Je ne prédis que trop vrai à Leurs Majestés catholiques; la princesse des Asturies à qui on souffrit tout, en fit de toutes les façons les plus étranges, excepté la galanterie. — Revenons à la Cour de France.

LIVRE SIXIEME.

SOMMAIRE.

I. Suite de l'état de la cour de France. Le cardinal Du Bois veut chasser le maréchal de Villeroy. II. Il se réunit pour cela au duc de St. Simon son ennemi. III. Conseil tenu pour cet objet entre le Régent, le duc de St. Simon et Du Bois. IV. Villeroy tombe dans un piege qu'on lui tend. V. Comment le jeune Roi Louis XV. apprend le malheur de son gouverneur : l'ancien évêque de Fréjus s'enfuit à La Trappe. Charost gouverneur du Roi. VI. Le cardinal Du Bois déclaré premier ministre ; remontrance du duc de St. Simon au Régent pour l'empêcher. VII. Du Bois devenu premier ministre chasse Belle-île et Le Blanc, et prend ses précautions pour chasser le Régent. VIII. Sentiments du Roi pour le Régent. IX. Maladie honteuse de Du Bois : il meurt en possédé des suites de l'opération. X. Ses richesses et ses talents de l'esprit, la trempe de son ame et son caractere. XI. Mort subite du Régent, estime du

Roi pour lui. XII. Continuation de l'alliance avec l'Angleterre sous le ministere de Mr le duc; Du Bois et la Prie maitresse de Mr le duc, pensionnaires d'Angleterre. XIII. Maladie du Roi et dessein de renvoyer l'Infante. XIV. Fleury devenu premier ministre continue la paix avec l'Angleterre.

I.

Suite de l'état de la cour de France. Le cardinal Du Bois veut chasser le maréchal de Villeroy.

L'Abbé Du Bois non content d'être ministre, le confident du Régent et archevêque de Cambrai, vouloit encore être cardinal et premier ministre. On sait assez, comment et pourquoi il sacrifia le parti des Jansénistes à la fureur jésuitique pour devenir cardinal, quoique le Régent dût pour ainsi dire son autorité et la régence même au parti du parlement.

Pour être déclaré premier ministre sans obstacle, le cardinal Du Bois vouloit chasser le maréchal de Villeroy; mais c'étoit un tour de force dont il avoit déjà senti les inconvéniens toutes les fois qu'il avoit été tenté

de l'entreprendre, qui devenoit tous les jours plus difficile et plus dangereux, et auquel il avoit même tout-à-fait renoncé.

Chaque jour que le cardinal différoit à se faire déclarer premier ministre, lui sembloit cependant une année, et toutefois il n'osoit presser le grand pas sans s'être mis à couvert des vacarmes qu'en feroit le maréchal de Villeroy, qui donneroit le signal et l'encouragement à tant d'autres, lesquels sans cet appui n'oseroient parler haut, et dont le groupe et les assauts que le maréchal se piqueroit de donner au Régent, feroient courir grand risque au cardinal d'être aussitôt précipité qu'élevé, et par cela même d'être en situation de regretter celle où il étoit auparavant.

L'agitation de ses pensées et la difficulté de se dépêtrer de l'embarras qui l'arrêtoit, l'occupoit tout entier, redoubloit ses humeurs et caprices, le rendoit de plus en plus inabordable, et jetoient les affaires les plus importantes et les plus pressées dans un entier abandon: enfin il se résolut de faire encore un effort vers le maréchal de Villeroy; mais n'osant plus s'y hasarder lui-même, il imagina de s'y prendre par le cardinal de Bissy, qui étoit charmé de sa conduite sur la Bulle et du confessional du Roi rendu à ses bons amis les Jésuites, et, ce qui ne le touchoit guere moins, en bravant le cardinal de

Noailles et le refus de ses pouvoirs. Du Bois fit part de ses peines à Bissy, et de la dureté de la conduite du maréchal de Villeroy à son égard, de tous les devoirs et dépendances où il s'étoit mis avec lui; de tout ce qu'il avoit tenté auprès de lui pour en obtenir une paix qu'il n'avoit jamais démérítée, et si nécessaire au bien des affaires, et à la bienséance, qui ne l'étoit pas moins entre un homme à qui le Roi étoit confié, et celui à qui le Régent remettoit le détail et le principal soin des affaires. Il lui représenta le grand bien qui naîtroit infailliblement du frein que sa médiation pourroit seule mettre aux saillies continuelles du maréchal, en le disposant à vouloir bien le regarder comme un homme qui ne lui avoit jamais manqué, qui n'avoit cessé dans tous les temps de mériter l'honneur de ses bonnes grâces, qu'il n'avoit rien oublié, pour qu'il lui voulût permettre de lui porter son portefeuille, et de lui faire part de toutes les affaires avec la déférence la plus entière; enfin qu'il espéroit cette bonne œuvre de son amour pour le bien et de l'amitié du maréchal de Villeroy pour lui, qui feroit bien recevoir les réflexions qu'il lui feroit faire.

L'intime liaison du cardinal de Bissy et du maréchal de Villeroy avec Md^e de Maintenon, les intrigues de la constitution, la haine du cardinal de Noailles que le maréchal avoit adoptée en bas courtisan, fortifiée depuis la Régence

Régence par celle du duc de Noailles, avoient uni Villeroy et Bissy.

L'ambitieux béat saisit donc une occasion si honnête de rendre à son confrere un service si désiré. Parvenu de si loin où en étoit Bissy, sa fortune ne lui sembloit guere que des degrés pour se porter plus haut; il vouloit faire une grande fortune à son neveu, et depuis qu'il voyoit l'entrée du conseil ouverte aux cardinaux, il désiroit beaucoup d'y être le troisieme : outre l'éclat qui en résulteroit pour lui, il comptoit que c'étoit la voie la plus certaine d'avancer son neveu à tout, et que venant à bout de tirer de Du Bois une si fâcheuse épine et de le mettre en bonne intelligence avec Villeroy, par conséquent de le rapprocher du Régent, il n'y avoit rien qu'il ne pût se promettre de Du Bois et par lui de son maître.

Bissy travailla donc auprès du maréchal de Villeroy, et fit si bien qu'il le persuada, et qu'il le pria d'en parler au cardinal Du Bois de sa part. Voilà les deux cardinaux au comble de leur joie. Du Bois pria Bissy de dire à Villeroy tout ce que la sienne pouvoit exprimer de plus touchant, et qu'il brûloit d'impatience qu'il lui permît d'aller chez lui l'en assurer lui-même : Bissy ne tarda pas à exécuter cette agréable commission, et Villeroy pour ne pas demeurer en reste, convint avec Bissy d'aller ensemble chez

Du Bois. Le hasard fit qu'ils y allerent un mardi matin, et que je ne me souviens plus qu'elle affaire me fit aller parler alors au Régent à Versailles, partant de Meudon où j'habitois.

Bissy et Villeroy y trouverent tous les ministres étrangers, dont c'étoit le jour d'audience chez le cardinal Du Bois, et qui attendoient la leur chacun dans la piece d'avant le cabinet du cardinal.

De longue main l'usage établi de ces audiences étoit que les ministres étrangers étoient introduits l'un après l'autre, suivant qu'ils étoient arrivés dans la piece d'attente, pour éviter toute dispute de rang entre eux: ainsi Bissy et Villeroy trouverent Du Bois enfermé avec le ministre de Russie. On voulut avertir le cardinal de quelque chose de si nouveau que le maréchal de Villeroy chez lui; mais il ne voulut pas le permettre, et s'assit avec Bissy sur un canapé en attendant.

L'audience finie, Du Bois sortit de son cabinet pour conduire l'ambassadeur; aussitôt il s'avisa que le canapé étoit bien garni; il ne vit plus que Villeroy, à l'instant il y courut, rendit mille hommages publics au maréchal avec force plaintes d'être prévenu, lorsqu'il n'attendoit que sa permission pour aller chez lui, et pria Bissy et lui de passer

dans son cabinet: tandis qu'ils y allerent, il fit excuse aux ambassadeurs, les quitta, et rentra dans son cabinet.

Force compliments réciproques, beaucoup de propos du cardinal de Bissy convenables au sujet, furent le prélude de la conférence: et de là les protestations du cardinal Du Bois et les réponses du maréchal; mais à force de réponses Villeroy s'empêtra dans le musical de ses phrases, et bientôt il se piqua de franchise, et se mit à dire de dures vérités à Du Bois; puis peu à peu s'échauffant, il ajouta d'autres vérités, mais si dures qu'elles sentoient l'injure.

Du Bois bien étonné, ne fit semblant de rien, ni de sentir la force de ces propos; mais comme elle s'augmentoit de moment à autre, Bissy, avec raison, voulut mettre le holà, interrompre et expliquer en bien les choses, persuader le maréchal que telle étoit son intention; la marée qui montoit toujours, fit tourner la tête tout-à-fait au maréchal, et le voilà aux injures et aux plus sanglants reproches. Bissy en vain voulut le faire taire et lui représenter, de combien il s'écartoit de ce qu'il lui avoit promis et chargé de rapporter à Du Bois, de même que l'indécence sans exemple, d'aller maltraiter un homme chez lui, où il ne venoit que pour achever de consommer une réconciliation conclue. Tout ce que put dire Bissy, ne fit qu'animer le

maréchal et lui faire vomir tout ce que l'insolence et le mépris peuvent suggérer de plus extravagant contre un ministre en place.

Du Bois confondu ne proféroit pas un seul mot, et Bissy outré tâchoit d'interrompre les propos et d'éteindre le feu qui avoit saisi le maréchal, qui s'étoit placé pour cela de façon qu'il leur avoit bouché le passage pour sortir, et en disoit toujours de plus belles : enfin las d'injures, il se mit sur les menaces et les dérisions; il dit à Du Bois que maintenant qu'il s'étoit montré à découvert, ils n'étoient plus en terme de se pardonner l'un à l'autre, qu'il vouloit bien l'avertir que tôt ou tard il lui feroit le plus de mal qu'il pourroit; mais qu'il vouloit bien aussi, avec la même candeur, lui donner un bon conseil. *Vous êtes tout-puissant*, ajouta-t-il, *tout plie devant vous, rien ne vous résiste; croyez-moi, vous n'avez qu'une chose à faire, usez de tout votre pouvoir, mettez-vous en repos, et faites-moi arrêter, si vous l'osez : qui pourra vous en empêcher ? Faites-moi arrêter, vous n'avez que ce parti à prendre.* Et là-dessus il se mit à paraphraser, à défier, insulter, en homme qui étoit persuadé sincerement qu'entre escalader les cieux et l'arrêter il n'y avoit pas de différence.

On peut bien s'imaginer que tant et de si étonnants propos ne furent pas tenus sans interruption et sans vives altercations de

Bissy, mais sans pouvoir en arrêter le torrent. Enfin outré de colere et de dépit contre le maréchal de Villeroy, qui lui manquoit si essentiellement à lui-même, il saisit le maréchal par le bras et par les épaules, l'entraîna à la porte qu'il ouvrit, le fit sortir, et sortit lui-même. Dubois plus mort que vif les suivit, comme il put: il se falloit garder de cette assemblée de sminiſtres étrangers qui attendoient dans l'antichambre. Tous trois eurent beau tâcher de se composer; il n'y eut aucun des ministres qui ne s'aperçût d'une scene violente dans le cabinet, et aussitôt Versailles fut rempli de cette nouvelle qui fut bien éclaircie par les vanteries, les défis et les dérisions publiques de Villeroy.

II.

Il se réunit pour cela au duc de St. Simon son ennemi.

J'AVOIS travaillé et causé long-temps avec Mr le duc d'Orléans: il étoit passé dans sa garde-robe, et j'étois debout derriere son bureau, où j'arrangeois des papiers, lorsque je vis entrer le cardinal Du Bois comme un tourbillon, les yeux hagards & hors de la tête, qui me voyant seul, s'écria plutôt qu'il ne me demanda, *où est Mr le*

duc d'Orléans? Je suis perdu, dit-il, *je suis perdu*, en courant à la garde-robe.

Le duc d'Orléans qui l'entendit, accourut de son côté, et le rencontrant à la porte du cabinet, ils revinrent vers moi; je lui demandai ce que c'étoit. Sa réponse entrecoupée de son bégaiement ordinaire, que la rage et la frayeur augmentoient, fut en bien plus long détail le récit que je viens de faire. Après quoi le cardinal dit au Régent que c'étoit à S. A. R. à sentir, où tendoit le maréchal; et conclut qu'après une insulte de cette nature, il falloit que Mr le duc vît tout à l'heure ce qu'il pouvoit, et vouloit faire; qu'il choisît entre le maréchal de Villeroy et lui, parce qu'il ne pouvoit plus se mêler d'aucune affaire ni rester à la Cour en honneur et en sureté, si Villeroy y demeuroit.

Mr d'Orléans et moi, nous ne croyions pas entendre ce que nous entendions, et nous pensions rêver. Le duc fit plusieurs questions, et j'en fis pour constater les faits. Point de variations ni d'ambages dans les réponses du cardinal, tout furieux qu'il étoit; à tout moment il présentoit l'option, et proposoit d'envoyer chercher le cardinal de Bissy comme témoin de tout.

On peut juger, quelle fut cette seconde scene, et du hasard de laquelle je me serois bien passé. Le cardinal insistant toujours sur

l'option, le duc d'Orléans fut embarrassé, et me demanda ce que j'en pensois, comme à un homme (à ce qu'il me sembla) qui s'étoit toujours opposé au rang du maréchal de Villeroy. Je répondis que j'étois si étourdi et si ému d'une chose si étonnante, qu'il me falloit auparavant reprendre mes esprits.

Le cardinal, sans s'adresser à moi, mais au duc, insista sur un parti, et le duc me pressant de nouveau, je dis enfin, que jusqu'alors j'avois regardé le renvoi du maréchal de Villeroy comme une entreprise fort dangereuse par les raisons que j'en avois alléguées plusieurs fois à S. A. R., que je la regardois encore de même, pour le moins maintenant que le Roi, son éleve, étoit plus âgé, et touchoit à sa majorité; mais que quelque péril qu'il y eût, la scene affreuse qui venoit d'arriver, persuadoit qu'il y avoit un bien plus grand danger à le laisser auprès du Roi, et qu'on ne pouvoit se dissimuler que ce qu'il venoit de faire, n'étoit rien moins que tirer l'épée contre Mr le duc d'Orléans, et que ses propositions ironiques de l'arrêter, étoient le sentiment d'un homme qui sentoit qu'il méritoit de l'être, et se persuadoit qu'on ne l'oseroit, et que l'osant même, l'exécution en étoit impossible, et que sur ce principe plus il se contraignoit, plus il se méconnoissoit; qu'il avoit tramé en secret contre Mr le duc d'Orléans dès le premier jour de la Régence, sans cesser un moment d'avoir pu être

gagné par les grâces, par des marques de confiance et de déférence, qu'il levoit le masque enfin, et ne se proposoit rien moins que faire publiquement autel contre autel : que c'étoit-là mon avis, puisque S. A. R. le vouloit savoir sans me donner le temps d'y réflechir avec plus de sang froid ; mais que pour l'exécution quelque pressée qu'elle pût être, il falloit y penser mûrement et s'y prendre de maniere qu'on ne pût en avoir le démenti ni dans le temps même ni dans la suite.

Pendant que je parlois, le cardinal, les oreilles dressées et les yeux en dessous, tournés vers moi, suçoit toutes mes paroles, et changeoit de couleur, à mesure, comme un homme qui entendoit prononcer son arrêt ; et mon avis le réjouit autant que la rage, dont il écumoit, put le lui permettre. Le duc d'Orléans approuva ce que je venois de dire, et le cardinal me jeta un coup d'œil de remercîment, et dit à M^r d'Orléans qu'il étoit le maître de choisir ; qu'il voyoit bien qu'il ne pouvoit rester, le maréchal y demeurant ; et que S. A. R. prenant même la résolution de l'ôter, il falloit se hâter parce que les choses ne pouvoient rester dans la situation. On conclut qu'on y penseroit jusqu'au lendemain, et que je me trouverois à trois heures après midi chez M^r le duc d'Orléans.

III.

Conseil tenu pour cet objet entre le Régent, le duc de St. Simon et Du Bois.

Je le trouvai à l'heure indiquée avec Du Bois, et Mr le Duc y entra un moment après, instruit de l'aventure. Le cardinal Du Bois ne laissa pas de lui en faire encore un récit abrégé qu'il chargea un peu de commentaires et de réflexions; il étoit plus à lui cependant que la veille, par le temps qu'il avoit eu à se remettre et l'espoir de se défaire du maréchal: j'y appris toutes les vanteries de Villeroy, qu'il avoit publiées de la prise, disoit-il, qu'il avoit eue avec le cardinal Du Bois, et des défis et des insultes qu'il lui avoit faites et dites avec sincérité, l'invitant à l'en démentir, ce qui en rendoit, disoit Du Bois, l'exécution de plus en plus nécessaire. Après quelques propos tenus debout, le cardinal Du Bois s'en alla.

Le Duc d'Orléans alors se mit à son bureau, et Mr le duc et moi, nous nous plaçâmes vis-à-vis; il fut question de délibérer sur ce qu'il y avoit à faire. Le duc d'Orléans exposa nettement les raisons de part et d'autre sans paroître trop pencher d'un côté, se montrant embarrassé et en balance: il développa sa conduite avec le maréchal de Villeroy, et la sienne à son égard, depuis la mort du Roi jusqu'alors:

mais en peu de mots, parce qu'il parloit à deux hommes qui en étoient instruits, à Mr le Duc qui, conjointement avec lui, avoit voulu l'ôter d'auprès du Roi, et m'y mettre à sa place; à moi, qui l'avois refusé deux autres fois, et cette derniere un mois durant que les princes m'en avoient pressé à l'excès, et qui par mes refus et raisons avois fait demeurer le maréchal de Villeroy.

Le point agité fut donc de savoir, quel étoit le moins périlleux de l'y laisser, ou de l'en ôter, ce qui ne se pouvoit plus que par une sorte de violence dans la situation, où il s'étoit si bien affermi, qu'il ne doutoit plus qu'il ne fût impossible de l'en arracher.

Après cet exposé le duc d'Orléans m'ordonna de dire ce que je pensois; je répondis que je le lui avois dit la veille, que j'avois réfléchi depuis au parti qu'il y avoit à prendre, et que je m'étois raffermi dans l'opinion du danger à laisser auprès du Roi le maréchal de Villeroy, qui étoit plus grand que celui de l'en ôter, tel qu'il pût être.... que tant qu'il n'y avoit eu dans la conduite du maréchal de Villeroy qu'une mauvaise volonté impuissante, des liaisons et des projets mal bâtis, et aussitôt déconcertés qu'aperçus, la misere de se faire le singe de Mr de Beaufort, l'union timide avec des gens qui mouroient de peur, et lui qui en laissoit voir plus qu'aucun, qui trembloit au moindre sérieux du

Régent, et qui après des démarches, échappées souvent après celles qui étoient ignorées, ne se pouvoit rassurer, qu'il n'en vînt aux éclaircissements, aux aveux, aux excuses, aux protestations avec les frayeurs et les bassesses les plus pitoyables, j'avois cru qu'il n'y avoit qu'à mépriser un homme sans tête et sans courage d'esprit, surtout depuis l'effet de la découverte des complots du duc du Maine et de Cellamare: j'ajoutai qu'il n'y avoit aucun danger de laisser *piaffer* et se pavaner ce personnage de theâtre et de carrousel, dont le génie n'alloit pas au-delà de la fatuité, étant continuellement arrêté par la crainte.

Mais j'ajoutai que je changeois d'avis après ce qui s'étoit passé avec le cardinal Du Bois, et que cette scene montroit de deux choses l'une; mais qui toutes les deux revenoient au même; savoir, ou un homme persuadé par le cardinal de Bissy, qui trouva son orgueil satisfait par les hommages qu'il consentoit de recevoir du cardinal Du Bois, et qui croyoit sa dignité assurée avec son repos par la part entiere qui lui étoit offerte dans les affaires, et qui, charmé de l'avoir amené à ce point par ses hauteurs et ses incartades, avoit eu l'impatience de s'en mettre en possession, en prévenant le cardinal Du Bois, et en allant chez lui avec le cardinal de Bissy leur médiateur, sceller leur réconciliation et leur paix, que là dans cette intention effective, la vue du cardinal Du Bois l'avoit troublé, l'arrangement

de ses grands mots et son ton d'autorité l'avoient barbouillé, et qu'avec l'intention de bien dire, le jugement lui avoit manqué, l'air de franchise et de supériorité l'avoient emporté, et de l'un à l'autre s'echauffant dans son harnois, il n'avoit pu reculer, et la tête lui avoit tourné; qu'après avoir commencé en homme sage, il avoit fini comme un fou, et montré le venin de son ame, la superbe de sa sécurité, et la complaisance d'un homme ivre qui bien-tôt attaqueroit les murailles, et braveroit des armées.

Ou bien, ajoutai-je, c'est un homme gonflé de vent, charmé de réduire à ses pieds le cardinal Du Bois, se persuadant être l'homme dont on ne peut se passer, qu'on n'a osé ôter de sa place, et qu'on l'osera moins étant ancré, chéri du public par la conservation de la personne du Roi, qu'il a su lui persuader lui être uniquement due, par l'approche de la majorité, par toutes les raisons dans lesquelles un sot s'admire, surtout par la persuasion que les démarches vers lui du cardinal Du Bois chargé de toutes les affaires, lui confirment l'excès de son importance.

Plein, dis-je, de ces idées que Villeroy ne sait ni peser ni digérer, il a amusé le cardinal de Bissy, il a fait semblant de se rendre à ses raisons, et aux hommages dont il lui a porté la parole, dans la résolution de faire à tous les deux l'affront qu'il leur a fait,

d'éclater sans plus de mesure, de se déclarer le persécuteur du ministre qui s'humilie devant lui, par conséquent l'ennemi du gouvernement et du Régent qui gouverne, enivré de la beauté de cette action que dans son sens il compte bien devoir plaire au public, et qui lui fait mépriser les hommages du dépositaire de toute la confiance de celui qui gouverne, le partage du secret et de la conduite des affaires, l'autorité qui y est attachée, enfin son repos à son âge, et à tant et de si grands, de si doux avantages, préférer le bien public, le sage rétablissement des affaires, le service du Roi, les vues et la derniere confiance en lui du feu Roi, et à un si grand et si illustre travail, illustrer et consacrer les restes de sa vie avec le plus parfait désintéressement.

Ainsi de quelque façon que le maréchal de Villeroy ait été conduit à la scene, la chose est égale, et la fin la même. C'est l'épée tirée contre le Régent, et le rubicon passé avec le plus grand éclat. „ Souffrir donc, dis-je, „ et laisser le maréchal de Villeroy en place, „ c'est montrer une foiblesse et une crainte „ capable de lui réunir tous les mécontens, „ et tous les gens d'espérance pour la majo- „ rité ; c'est rendre au parlement ses pre- „ mieres forces et ses usurpations ; c'est laisser „ former un parti formidable, c'est perdre „ toute autorité au dedans et toute considé- „ ration au dehors ; c'est encourir le mépris

„ et ses suites et de la France et des pays
„ étrangers; c'est se creuser des abymes pour
„ la majorité.„

Je me tus après ce court discours, pendant lequel Mr d'Orléans étoit fort attentif et fort embarrassé : il demanda à Mr le Duc ce qu'il pensoit; Mr le Duc dit, *qu'il pensoit comme moi, et que si le maréchal restoit, il n'y avoit qu'à mettre la clef sous la porte.* Ce fut-là son expression..... Mr le duc d'Orléans résuma quelques principales raisons, et conclut à la nécessité de se défaire du maréchal. Alors on se mit à chercher comment s'y prendre.

Le duc d'Orléans me demanda d'abord mon avis; et je dis qu'il y avoit deux choses à traiter, le prétexte et l'exécution; qu'il falloit un prétexte tel, qu'il pût sauter aux yeux de tout ce qui étoit impartial, et qui ne pût être défendu même par les amis de Villeroy; et qu'il falloit surtout se bien garder de donner lieu de croire que la disgrâce fût le fruit de l'insulte faite à Du Bois; que quelqu'énorme qu'elle fût vis-à-vis d'un cardinal ministre et en possession de la confiance et des affaires, le public qui l'envioit, qui ne l'aimoit pas, et qui se souvenoit trop d'où il étoit parti, trouveroit la victime trop illustre; que le châtiment feroit oublier l'injure, et qu'on verroit s'élever un cri public; qu'aux partis violens, quoique nécessaires, il falloit

toujours mettre de son côté et la raison et les apparences mêmes, et que je n'étois pas d'avis d'exécuter si brusquement, ni si près de l'insulte, le châtiment qu'elle méritoit.

Mais que le duc d'Orléans avoit heureusement en main le plus beau prétexte, connu de tout le haut et bas intérieur de la maison du Roi, un prétexte sans réplique; et sur céla, je priai Mr le duc d'Orléans de se souvenir qu'il m'avoit dit plusieurs fois et depuis peu encore, qu'il n'avoit jamais pu parvenir à parler non-seulement tête à tête au Roi, mais à lui parler à l'oreille devant tout ce qui étoit dans le cabinet; que le maréchal de Villeroy, lorsqu'il avoit voulu l'essayer, venoit devant tout le monde fourrer sa tête entre celle du Roi et la sienne, et qu'ensuite, sous prétexte d'excuses, le maréchal lui avoit déclaré que sa place ne lui permettoit pas de souffrir que qui ce pût être, pas même S. A. R. dît rien au Roi tout bas; qu'il devoit entendre tout ce qu'on vouloit dire; encore moins souffrir personne, ni S. A. R. être seul dans un cabinet avec le Roi.

C'étoit-là, à l'égard du Régent, petit-fils de France et le plus proche parent que le Roi eût, une insolence à révolter, et qui sauteroit aux yeux de tout le monde; et le Roi approchant de sa majorité, s'avançant en âge, il étoit temps, et le bien de l'état le demandoit, que le Régent l'instruisît de choses qui ne se

pouvoient dire sous témoins, sans ne xcepter le maréchal : et se targuer de la place de gouverneur et chargé de la personne du Roi, pour empêcher le Régent de parler seul au Roi dans un cabinet, c'étoit porter l'audace jusqu'à porter des soupçons les plus injurieux; et les porter jusqu'à ne vouloir pas souffrir que le Régent parlât bas au Roi, même au milieu de tous ceux qui étoient dans son cabinet, sans venir fourrer son oreille entre eux deux, étoit la derniere et la plus inutile insolence, que qui ce soit ne pouvoit excuser. Je dis donc „ que je voyois là un prétexte „ naturel dont il falloit se servir, et le piege „ qu'en très-peu de jours il falloit tendre au „ maréchal, qui s'y prendroit du haut même „ de ce pinacle de surgé et d'importance où „ il croyoit être, puisqu'il avoit soutenu ce „ procédé jusqu'à présent; et que le piege „ tendu réussissant, il falloit que le duc „ d'Orléans s'offensât du refus, et que le „ respect du Roi présent menagé, il parlât „ au maréchal un langage nouveau, qui, sans „ rien de fort, lui fît sentir que sous l'autorité et le nom du Roi, il étoit le maître du „ royaume; que cela suffiroit pour un juste „ préparatif au public, que l'ivresse du maréchal ne comprendroit pas, ni bien d'autres, „ qu'après l'exécution, accoutumé qu'on „ étoit aux tolérances de S. A. R. mais que „ ce piege ne devoit être tendu, que lorsque „ tout seroit résolu, rangé et tout prêt, sans „ laisser d'intervalle. „

Quand

Quand j'eus cessé de parler : *Vous me le volez*, me dit Mr d'Orléans, *et j'allois le proposer. Que vous en semble, M. le Duc?* Ce prince approuva fort la proposition que je venois de faire, la loua. Il fut convenu qu'il n'y avoit, après avoir arrêté le maréchal, que de l'envoyer à Villeroy; que l'on verroit, après l'y avoir laissé reposer, à cause de son grand âge, mais bien veillé, si de là on l'enverroit à Lyon ou ailleurs. Je dis ensuite qu'il falloit avoir un gouverneur tout prêt pour le mettre en sa place, songer au choix, et se ressouvenir d'éviter un sujet peu sûr, même de prendre un serviteur attaché à Mr le duc d'Orléans, qui étoit la raison qu'ils savoient l'un et l'autre, qui m'avoit fait si opiniâtrément refuser cette place importante, plus d'une fois.

Là-dessus Mr le duc d'Orléans me dit que toute l'affaire étoit bien discutée et résolue, qu'il falloit s'en tenir là; qu'à l'égard de la méchanique pour arrêter le maréchal de Villeroy, il me prioit d'aller chez le cardinal Du Bois, où je trouverois qu'on m'attendoit pour en raisonner et la résoudre.

J'allai donc chez Du Bois, duquel je n'avois ouï parler ni d'aucun de ses émissaires depuis son aventure, excepté le peu que je l'avois vu en présence de Mr le duc d'Orléans; mais ce que ce prince me dit en m'envoyant chez lui, me fit nettement sentir que l'arrêt de

Villeroy étoit résolu entre le Régent et le cardinal, avant la conférence, et qu'elle n'avoit été tenue sans autre personne que les deux princes et moi, que pour y laisser un air de liberté par l'absence du cardinal : et comme je m'étois ouvert la veille entre le Régent et le cardinal, lorsqu'il arriva furieux de la scene qu'il venoit d'essuyer, pour me donner lieu de parler devant Mr le Duc, et de l'entraîner dans mon avis de se défaire du maréchal de Villeroy, on n'eut aucune peine de me consulter.

J'allai chez Du Bois. Ma surprise fut extrême de la compagnie que j'y trouvai. Il me dit qu'elle étoit toute du secret, et que je pouvois parler devant elle. C'étoit le maréchal de Berwick, arrivé de Guienne, qui, non plus que moi, ne rentra pas au conseil de régence, le cardinal et le prince de Rohan, Le Blanc et Belle-île. Ils étoient tous assis en rond; et Le Blanc me parut nécessaire pour l'arrangement de cette méchanique. Il étoit plein d'inventions et de ressources, dans tout l'intérieur des opérations secretes du Régent; et il étoit sur le pied de secrétaire renforcé du cardinal Du Bois, avec caractere par sa charge, de signer en commandement.

Belle-île, par l'appui de celui-ci, s'étoit introduit en tiers, tous les soirs avec lui, chez le cardinal Du Bois, où l'on se rendoit compte des nouvelles et des affaires du temps,

et où diverses affaires du lendemain se résumoient et se résolvoient; mais il approchoit si peu le Régent qui ne l'aimoit pas, que je le trouvai là fort déplacé.

A l'égard du maréchal de Berwick, il avoit été, du temps du feu Roi, toujours sur le pied de protégé du maréchal de Villeroy agissant en courtisan, qui sait le goût de son maître pour toutes sortes d'enfants légitimés, à cause de leur homogénéité avec les siens. Le maréchal avoit donc eu une grande part à la rapide élévation de Berwick à la guerre, et je fus surpris de voir celui-ci admis à ce conciliabule, et de l'y entendre opiner aussi librement qu'il fit, ayant toujours fait profession de cultiver Villeroy, étant surtout lié d'amitié particuliere avec lui.

Mais pour les deux Rohan que Du-Bois ménageoit avec distinction, et qui les avoit admis là pour la leur témoigner d'une façon si marquée, je ne vis jamais une joie aussi scandaleuse, ni une plus âcre amertume que celle qu'ils ne se mirent pas en peine de voiler. On vit en plein éclater toute la haine conçue de la rupture du mariage de leur fille boiteuse avec le duc de Retz, sur les conditions méprisantes qu'ils ne proposerent que quand il n'y avoit plus à s'en dédire, et dont le maréchal de Villeroy indigné, ne voulut jamais entendre parler, malgré les larmes et les charmes de la duchesse de Ventadour, et

le dépit que conçurent les Rohan, de voir, incontinent après, le duc de Retz épouser la fille aînée du duc de Luxembourg, à conditions convenables, tandis qu'ils se trouvoient trop heureux de donner leur fille au duc de Mazarin d'une naissance et d'un personnel peu agréables, sans charge ni autre réparation.

Je ne ferai pas ici un détail superflu de tout ce qui se trouvoit fatigué des grands airs de maître et d'ancien protecteur que Villeroy déployoit sur Berwick, et des emphases d'autorité dont il l'accabloit. Je convins avec Le Blanc que dans l'instant de l'exécution, et lorsqu'elle seroit faite, il m'en avertiroit, en envoyant à Meudon savoir de mes nouvelles, sans rien de plus; et que par ce compliment inutile, je reconnoîtrois le signal que le maréchal de Villeroy étoit paqueté.

Je m'en retournai donc à Meudon sur le soir, où plusieurs des amis de Mad^e de St. Simon et des miens couchoient souvent, et où la mode s'étoit mise à Paris et à Versailles, de venir dîner ou souper, de maniere que la compagnie, ce soir-là, étoit nombreuse : on n'y parloit que de cette scene de Villeroy, qui étoit universellement blâmée; mais sans aller plus loin, et sans que pendant les dix jours qui s'écoulerent jusqu'à son enlevement, il fût entré dans la tête de personne qu'il pût lui en arriver pis que le

blâme général d'un emportement si démesuré, tant on étoit accoutumé à l'impunité de ses incartades, et à la foiblesse du duc d'Orléans.

J'étois ravi d'une sécurité générale qui augmentoit celle du maréchal, et rendoit plus facile l'exécution de ce qu'on lui préparoit, et qu'il ne cessoit de mériter de plus en plus par l'indécence et l'affectation de sa conduite, de ses discours, et l'audace de ses continuels défis. Trois ou quatre jours après j'allai à Versailles voir Mr le duc d'Orléans; il me dit que, faute de mieux, et sur ce que je lui avois dit plus d'une fois du duc de Charost, il étoit résolu de lui donner la place de gouverneur du Roi, qu'il l'avoit vu fort secretement, qu'il l'avoit acceptée de bonne grâce, et qu'il l'alloit tenir claquemuré dans son appartement, de lui Charost, à Versailles, sans qu'il pût en sortir ni se montrer, pour l'avoir tout prêt et sous la main, le mener au Roi, et l'instaler dans le moment qu'il en seroit temps. Le Régent repassa avec moi toute la méchanique concertée, et je m'en revins à Meudon, résolu de n'en bouger qu'après l'exécution qui s'approchoit, et sur laquelle il n'y avoit plus de nouvelles mesures à prendre.

Le dimanche 12 Août, le Régent alla sur le soir travailler avec le Roi; et ce jour-là il s'agissoit ordinairement de montrer au

Roi les emplois vacants de bénéfices, de certaines magistratures, des intendances; mais il ne s'agissoit ce soir-là que de récompenses de toute nature, et d'expliquer à S. M. les raisons des choix et des préférences : le Régent quelquefois parloit des distributions de places, de finances et des nouvelles étrangeres, quand il y en avoit à la portée du Roi, avant qu'elles fussent publiques.

A la fin de ce travail où le maréchal de Villeroy assistoit toujours, et où quelquefois l'ancien évêque de Fréjus se hasardoit de rester, le duc d'Orléans supplia le Roi de vouloir bien passer dans un arriere-cabinet où il avoit un mot à dire tête à tête à S. M.

Dans l'instant Villeroy s'y opposa; et le Régent qui le vit, avec satisfaction, donner dans le piege, lui représenta avec politesse, que le Roi entroit dans un âge si voisin de celui où il gouverneroit lui-même, qu'il étoit temps que celui qui, en attendant, étoit le dépositaire de son autorité, lui rendît compte des choses qu'il pouvoit maintenant entendre, et qui ne pouvoient être expliquées qu'à lui seul, quelque confiance que méritât quelque tiers que ce pût être, et qu'il le prioit de cesser de mettre obstacle à une chose si nécessaire, et qu'il avoit à se reprocher de n'avoir pas commencée plutôt par complaisance pour lui.

Le Maréchal de Villeroy s'échauffant et secouant sa perruque, répondit au Régent qu'il savoit quel respect il lui devoit; mais pour le moins autant ce qu'il devoit au Roi et à sa place qui le chargeoit de sa personne, et partant, qu'il ne souffriroit pas ni que S. A. R. parlât au Roi en particulier, parce qu'il devoit savoir tout ce qui lui étoit dit, ni beaucoup moins un tête à tête dans un cabinet, hors de sa vue, parce que son devoir étoit de ne pas le perdre de vue un seul instant, et dans tous de répondre de sa personne.

Sur ce propos le duc d'Orléans le regarde fixément, et lui dit d'un ton de maître, qu'il se méprenoit et qu'il s'oublioit, qu'il devoit songer à qui il parloit, et à la force de ses paroles, qu'il vouloit bien croire qu'il n'entendoit pas; que le respect de la présence du Roi l'empêchoit de lui répondre comme il le méritoit, et de pousser plus loin cette conversation, et tout de suite fit au Roi une profonde révérence, et s'en alla.

Le maréchal fort en colere, le conduisit quelques pas, marmotant et gesticulant, sans que M^r le duc d'Orléans fît semblant de le voir et de l'entendre, laissant le Roi étonné, et l'ancien évêque de Fréjus son précepteur, ricanant tout bas dans ses barbes.

IV.

Villeroy tombe dans un piege qu'on lui tend.

L'HAMEÇON étant si bien pris, on se douta que le maréchal, tout audacieux qu'il étoit, mais bas, timide et courtisan, sentiroit toute la différence de braver, de bavarder, d'insulter le cardinal Du Bois, odieux à tout le monde, et sentant encore la vile coque d'où il étoit sorti, d'avec une prise, et en présence du Roi, avec Mr le duc d'Orléans, et de prétendre anéantir les droits et l'autorité du Régent du royaume, par les prétendus droits de sa place, et par ses termes, *de répondre de sa personne*, et les appuyer ouvertement de ce qu'il y a de plus injurieux.

On n'y fut pas trompé : moins de deux heures après, on sut que le maréchal se vantant de ce qu'il venoit de faire, avoit ajouté qu'il s'estimoit malheureux que Mr le Régent pût trouver qu'il eût voulu lui manquer, quand il n'avoit songé qu'à remplir son plus précieux devoir, et qu'il iroit chez lui dès le lendemain, pour en avoir un éclaircissement. A tout hasard on avoit pris les mesures nécessaires, dès que le jour fut arrêté pour tendre le piege au maréchal. On n'eut qu'à leur donner la derniere forme, dès qu'on

sut le soir même que le maréchal viendroit s'enferrer.

Au-delà de la chambre à coucher du Régent, étoit un beau et grand cabinet à quatre grandes fenêtres sur le jardin, et de plain pied, à deux marches près, deux en face en entrant, et deux sur le côté vis-à-vis la cheminée : toutes les fenêtres s'ouvroient en porte depuis le haut jusqu'au parquet. Ce cabinet faisoit le coin où les gens de la Cour attendoient ; et en retour, étoit un cabinet joignant, où le duc d'Orléans travailloit, et faisoit entrer les gens les plus distingués. Le mot étoit donné à d'Artagnan, capitaine des mousquetaires gris, qui étoit dans cette piece, et qui savoit ce qu'on alloit exécuter, avec force officiers de sa compagnie qu'il avoit fait venir, et d'autres mousquetaires, pour s'en servir au besoin, et qui voyoient bien à ce préparatif, qu'il s'agissoit de quelque chose, mais sans se douter de ce que ce seroit.

Il y avoit aussi des chevaux-legers répandus au dehors, le long des fenêtres et dans la même ignorance, et beaucoup d'officiers et autres de M^r le duc d'Orléans, tant dans sa chambre à coucher que dans le grand cabinet.

Tout cela ainsi bien ordonné, arriva, sur le midi, le maréchal de Villeroy avec son

fracas accoutumé, mais seul, sa chaise et ses gens étant restés au loin hors de la salle des gardes. Il entre donc, fait quelques pas; il s'arrête, il regarde, il fait encore quelques pas sous prétexte de civilité, lorsqu'on s'attroupe auprès de lui, et qu'on l'environne : il demande d'un ton d'autorité ce que fait Mr d'Orléans, et on lui dit qu'il est enfermé, et qu'il travaille. Le maréchal éleve le ton, et dit à la compagnie qu'il faut qu'il le voie, qu'il va entrer; et dans l'instant qu'il s'avance, La Fare, capitaine des gardes de Mr le duc d'Orléans, qui se présente vis-à-vis de lui, l'arrête, et lui demande son épée.

Le maréchal entre en furie : en ce même instant Le Blanc se présente, et la chaise à porteurs qu'on tenoit cachée, paroît au-devant du maréchal; il s'écrie, il est mal sur ses jambes, et on le met dans la chaise qu'on ferme sur lui, et qu'on emporte dans le même clin d'œil par une des fenêtres latérales dans le jardin. La Fare et d'Artagnan partent, chacun d'un côté de la chaise, les chevaux-legers et les mousquetaires ne s'apercevant que par l'effet, de quoi il s'agissoit. La marche se presse; on descend l'escalier de l'orangerie du côté des bosquets; on trouve la grande grille ouverte, et un carrosse à six chevaux tout préparé; on y pose la chaise. Le maréchal a beau tempêter, on le met dans le carrosse; d'Artagnan y monte à côté de lui, un officier des mous-

quetaires est sur le devant, et Du Libois, un des gentilshommes ordinaires du Roi, prend place à côté de l'officier; vingt mousquetaires avec des officiers à cheval, vont autour du carrosse, et *touche cocher.*

Une affaire de cette nature demeura ignorée dans le château pendant plus de deux heures: les domestiques du maréchal à qui personne n'avoit, en sortant, osé rien dire, je ne sais par quel hasard, attendirent avec sa chaise près de la salle des gardes, et ceux qui étoient chez lui dans les derrieres des cabinets du Roi, ne l'apprirent qu'après que le duc d'Orléans eut vu le Roi, et qu'il leur manda que le maréchal étoit allé à Villeroy, où ils pouvoient lui porter ce qui lui étoit nécessaire.

Je reçus à Meudon le message convenu. J'allai me mettre à table; et ce ne fut que vers le souper qu'il vint des gens de Versailles qui nous apprirent alors la nouvelle qui y fit grand bruit, mais un bruit fort contenu, que la qualité de l'exécution rendoit fort mesuré, par la surprise et la frayeur qu'elle avoit répandue.

V.

Comment le jeune Roi Louis XV apprend le malheur de son gouverneur : l'ancien évêque de Fréjus s'enfuit à la Trape : Charost gouverneur du Roi.

Ce ne fut pas après un petit embarras, que celui du duc d'Orléans, pour en porter la nouvelle au Roi dès qu'elle fut répandue. Il entra dans le cabinet du Roi, d'où il fit sortir tous les courtisans qui s'y trouverent. Au premier mot le Roi rougit; ses yeux se mouillerent; il mit le visage contre le dos d'un fauteuil, sans dire une parole; il ne voulut ni sortir, ni jouer, et à peine mangea-t-il quelques bouchées à souper; il pleura et ne dormit pas toute la nuit.

La matinée et le dîner du lendemain 14, ne se passerent pas mieux; et le même jour, comme je sortois de dîner à Meudon, avec beaucoup de monde, le valet de chambre qui me servoit, me dit qu'il y avoit là un courrier du cardinal Du Bois, avec une lettre qu'il n'avoit pas cru devoir me donner à table devant toute cette compagnie. J'ouvre la lettre : le cardinal me conjuroit de l'aller trouver dans l'instant à la surintendance, à Versailles, d'emmener avec moi un homme sûr, en état de courir la poste pour le dépêcher à la Trape, quand il m'au-

roit parlé, et de ne pas me casser la tête à deviner ce que ce pouvoit être, qu'il m'attendoit avec impatience pour me le dire.

Le courrier de la part de Du Bois, un courrier à la Trape, étoient des choses étranges qui me tournoient la tête : je ne pouvois m'imaginer ce qui pouvoit être arrivé à la surintendance. Le cardinal Du Bois l'œil à la fenêtre, m'attendoit, et me fit de loin de grands signes : je le trouvai même au bas du degré; et sa premiere parole fut de me demander un homme qui pût aller à la Trape. Je lui montrai mon premier valet de chambre qui en connoissoit tous les êtres, y ayant été fort souvent avec moi. Du Bois me conta, en montant les degrés, les pleurs du Roi qui venoient d'augmenter par l'absence de Mr de Fréjus qui avoit disparu, qui n'avoit pas couché à Versailles, et qu'on ne savoit pas ce qu'il étoit devenu, sinon qu'il n'étoit ni à Villeroy, ni sur le chemin, parce qu'il venoit d'en avoir des nouvelles; que cette disparition mettoit le Roi au désespoir, et eux dans le plus cruel embarras; qu'ils ne savoient que penser de cette subite retraite, sinon, peut-être, qu'il étoit allé se cacher à la Trape, où il falloit envoyer voir s'il y étoit; et tout de suite il me mena chez Mr le duc d'Orléans.

Nous trouvames le Régent seul, fort en peine, et se promenant dans son cabinet.

Il me dit qu'il ne savoit que devenir, ni que faire du Roi qui crioit après Mr de Fréjus, qui ne vouloit entendre à rien, et ne cessoit de crier contre une si étrange fuite.

Peu de temps après, arriverent le prince et le cardinal de Rohan, à qui l'arrêt de Villeroy avoit ouvert toutes les portes. Ils étoient suivis de Pezé. Son attachement et sa parenté de Madᵉ de Ventadour, l'avoient fort délivré du maréchal de Villeroy; mais étant lié avec Fréjus, il étoit outré de cette escapade.

Après plus de jérémiades que de résolutions, Du Bois me pressa d'aller écrire à la Trape. Tout étoit en désarroi chez le Régent. Ils parloient tous dans ce cabinet. Il étoit impossible, à cause de tout ce bruit, d'écrire sur son bureau, comme il m'arrivoit souvent, quand j'étois seul avec lui. Mon appartement étoit dans l'aile neuve, et peut-être fermé; car on ne m'attendoit pas ce jour-là: j'eus plutôt fait de monter chez Pezé, et je m'y mis à écrire. Ma lettre n'étoit pas achevée, que Pezé, qui m'avoit conduit, remonta, me criant: *il eſt trouvé; votre lettre est inutile; revenez-vous-en chez M. le Régent:* puis me me conta qu'un homme à Mr le Régent, qui savoit que Fréjus étoit ami de Lamoignon, avoit rencontré Courson qui étoit dans la grande cour, qui sortoit du conseil des parties, à qui il avoit demandé s'il ne savoit pas

ce qu'étoit devenus Fréjus, et que Courson lui avoit dit qu'il ne savoit pas de quoi on étoit si en peine; que Mr de Fréjus avoit couché la veille à Baville où étoit Mr le président Lamoignon; sur quoi cet homme de Mr le Régent lui avoit emmené Courson pour le lui dire lui-même. Nous arrivames, Pezé et moi, chez le Régent; la sérénité y étoit rétablie, et Fréjus fut bien brocardé; le cardinal et le prince de Rohan ne s'y ménagerent pas.

Après un peu d'épanouissement, le cardinal Du Bois avisa le duc d'Orléans d'aller porter au Roi cette nouvelle, et de lui dire qu'il alloit dépêcher à Baville pour faire revenir son précepteur. Du Bois me conta, en attendant qu'ils avoient des nouvelles de Villeroy, que le maréchal n'avoit cessé de crier *à l'attentat commis sur sa personne*, *à l'audace du Régent*, *à l'insolence de Du Bois*, ni de chanter des pouilles, tout le long du chemin, à d'Artagnan, de se prêter à une violence si criminelle, puis à invoquer les manes du feu Roi, exalter sa confiance en lui, l'importance de la place pour laquelle il l'avoit préféré à tout le monde, le soulevement qu'une entreprise aussi hardie, et qui passoit le pouvoir du Régent, alloit causer dans Paris et dans tout le royaume, et le bruit qu'elle alloit faire dans tous les pays étrangers. Les choix du feu Roi, pour ce qu'il laissoit de plus précieux à conserver et à

former, chassés d'abord; savoir, le duc du Maine, lui ensuite. D'autres fois Villeroy déploroit le sort actuel du Roi et celui de tout le royaume, puis il faisoit des élans, et disoit des invectives aux autres, ou se donnoit des applaudissements de ses services, de sa fidélité, de sa fermeté, de son inviolable attachement à son devoir.

Après il faisoit des railleries piquantes à du Libois, gardien né de tous les personnages qu'on arrêtoit, sur ce qu'il avoit été mis auprès de Cellamare, et auparavant, de l'ambassadeur de Savoye. Enfin, ce fut un homme si étonné, si troublé, si plein de dépit et de rage, qu'il ne se posséda pas un instant.... Le duc de Villeroy, le maréchal de Tallard, Biron, furent à peu-près ceux qui eurent la permission d'aller à Villeroy: presque aucun autre ne la demanda; mais ce ne fut que le lendemain.

Le Régent revint bientôt à nous de chez le Roi, et nous dit que la nouvelle de la découverte de son précepteur, l'avoit apaisé; et nous conclumes qu'il falloit faire en sorte que Fréjus revînt dans la matinée du lendemain, que M^r d'Orléans le reçût à merveille, qu'il prît tout pour bon, l'amadouât, lui fît entendre que ce n'étoit que pour le ménager et pour lui ôter tout embarras, s'il ne lui avoit pas fait confidence de l'arrêt de Villeroy: nous ajoutames qu'il falloit lui

lui en expliquer la nécessité avec d'autant plus de liberté, que Fréjus haïssoit le maréchal; qu'il falloit lui rappeler ses hauteurs, ses jalousies, ses caprices, et lui faire sentir combien il seroit ravi de son éloignement, et de posséder le Roi tout à son aise; qu'il falloit le prier de faire entendre au Roi les raisons de cette nécessité, et communiquer au précepteur le choix de Charost, lui en promettre tout le concert et les égards qu'il en pourroit désirer, lui demander de le conseiller et le conduire; enfin, prendre le temps de la joie du Roi du retour de Fréjus, pour lui apprendre le choix du nouveau gouverneur, et le lui présenter. Tout cela fut exécuté le lendemain.

Pour le maréchal, quand il le sut à Villeroy, il s'emporta étrangement contre Charost pour avoir accepté sa place, mais surtout contre l'ancien évêque de Fréjus, qu'il n'appeloit plus que *traître* et *scélérat*. Il s'apaisa pourtant peu-à-peu, après les accès qui d'abord ne lui permirent que des transports et des fureurs, d'autant plus violents, que la tranquillité qu'il apercevoit par-tout, le détrompoit, malgré lui, de la certitude où son orgueil l'avoit jeté, que le maître, que les halles, que Paris, se souleveroient, si on osoit toucher à un personnage aussi aimé et important qu'il croyoit l'être. Après avoir été donc convaincu à ses dépens, qu'on avoit l'assurance et les moyens de l'arrêter, ces

vérités qu'il ne pouvoit plus se dissimuler, succédant si fort et tout à coup aux chimeres qui faisoient sa nourriture et sa vie, le mettoient au désespoir et hors de lui-même. Il s'en prenoit au Régent, à son ministre, à ceux qu'ils avoient employés pour l'arrêter, à ceux qui avoient manqué de le défendre, à tout ce qui ne se révoltoit pas pour le faire revenir et tenir tête au Régent, à Charost qui avoit osé lui succéder, surtout à Fréjus qui l'avoit trompé, et qui le trahissoit d'une maniere indigne.

L'ancien évêque de Fréjus étoit celui contre lequel il étoit le plus irrité. Ses reproches d'ingratitude et de trahison pleuvoient sans cesse sur lui : il disoit tout ce qu'il avoit tenté près du feu Roi pour lui, comme il l'avoit protégé, assisté, logé, nourri; ajoutant que sans lui, il n'eût jamais été précepteur du Roi. Tout cela étoit exactement vrai; mais cette trahison il l'expliqua enfin. *Fréjus et lui s'étoient promis, dès les premiers jours de la régence, une indissoluble union; et que si, par des troubles et des événements qui ne se pouvoient prévoir, et qui n'étoient que trop communs dans le cours des régences, l'on entreprenoit d'ôter l'un d'eux d'auprès du Roi, sans que l'autre pût l'empêcher, cet autre se retireroit sur le champ, et ne reprendroit jamais sa place que l'autre ne fût rendue et en même-temps ;* et là-dessus nouveaux cris de la perfidie que ce misérable (car les termes les

plus odieux lui étoient les plus familiers) prétendoit sottement couvrir d'un voile de gaze, en se dérobant pour aller à Baville, se faire chercher, et revenir aussitôt, dans la crainte de perdre sa place par la moindre résistance et le moindre délai; et qui prétendoit s'acquitter ainsi de sa parole et de l'engagement réciproque que tous deux avoient pris ensemble; et de là retournoit aux injures et fureurs contre ce serpent, disoit-il, qu'il avoit réchauffé et nourri tant d'années dans son sein.

Ce récit revint promptement de Villeroy à Versailles, avec les injures et les fureurs du maréchal de Villeroy, qui furent rapportées à la Cour, non-seulement par ceux que le Régent y tenoit pour le garder honnêtement, et pour y rendre un compte exact de tout ce qu'il disoit et faisoit, et jour par jour; mais par tous les domestiques tant des siens que ceux qui furent à Villeroy, qui alloient et qui venoient, et devant qui il affectoit de se répandre, soit à table, soit passant par ses anti-chambres, ou faisant des tours de jardin.

Le contre-coup en fut pesant pour Fréjus qui, avec la tranquillité apparente de son visage, en parut confondu. Il n'y répondit que par un silence de respect et de commisération, dans lequel il s'enveloppa. Toutefois il ne put le garder tout entier au duc

de Villeroy, au maréchal de Villeroy et à quelque peu d'autres. Il s'en tira par leur dire tranquillement qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour remplir un engagement qu'il ne nioit pas; mais qu'après y avoir satisfait autant qu'il étoit en lui, il avoit cru ne pouvoir se dispenser d'obéir aux ordres si exprès du Roi et du Régent, ni devoir abandonner le Roi pour opérer le retour du maréchal de Villeroy, qui étoit l'objet de leur engagement réciproque, et qu'il étoit sensible que l'opiniâtreté de son absence n'opéreroit pas; mais, parmi ces excuses si sobres, on sentoit la joie percer malgré lui, de se trouver délivré d'un supérieur si incommode, de n'avoir plus à faire qu'à un gouverneur dont il n'auroit qu'à se jouer, et de pouvoir désormais se conduire en liberté vers le grand objet où il avoit toujours tendu, qui étoit de s'attacher le Roi sans réserve, et de faire de cet attachement, obtenu par toutes sortes de moyens, la base d'une grandeur qu'il ne pouvoit encore se représenter à lui-même, mais dont le temps et les conjonctures lui apprendroient à tirer le plus grand parti, et marcher, en attendant, fort couvert.

On laissa le maréchal se reposer et s'exhaler cinq ou six jours à Villeroy; et, comme il n'avoit aucun talent redoutable, éloigné de la personne du Roi, on l'envoya à Lyon, avec la liberté d'y exercer ses fonctions de

gouverneur de la ville et province, en prenant les mesures nécessaires pour le faire veiller de près, et laissant auprès de lui Du Libois pour émousser son autorité, par cet air de précaution et de surveillance, qui lui ôtoit tout air de crédit. Il n'y voulut point recevoir d'honneurs en arrivant. Une grande partie de son premier feu étoit jetée. Ce grand éloignement de Paris et de la Cour où tout étoit demeuré non-seulement sans le plus léger mouvement, mais dans l'effroi et la stupeur d'une exécution de cette importance, lui ôta tout reste d'espérance, rabattit ses fougues, et lui persuada de se comporter avec sagesse pour éviter un traitement plus fâcheux.

Telle fut la catastrophe de cet homme si fort au-dessous de tous les emplois qu'il avoit remplis, qui montra le tuf dans tous, et mit enfin la chimere et l'audace à la place de la prudence et de la sagesse, qui ne fut par-tout que frivole et comédien, dont l'ignorance universelle et profonde, excepté de bas courtisan, laissa toujours percer bien aisément la croute légere de probité et de vertu, dont il couvroit son ingratitude, sa forte ambition, sa soif de tout ébranler, pour se faire le chef de tous, au milieu de ses foiblesses et de ses frayeurs, et pour tenir un gouvernail dont il étoit si incapable. C'est assez dire qu'il ne put jamais se relever de l'état où le jeta cette derniere

folie. Le reste de sa vie ne fut qu'amertumes, regrets et mépris. Il étoit follement persuadé que lui seul, par sa vigilance et ses précautions, conservoit la vie du Roi, qu'on vouloit lui ôter par le poison. C'eſt ce qui fut la source des larmes du Roi, quand il lui fut enlevé, et de son désespoir extrême, quand Fleury disparut, et qui fit qu'il ne douta pas qu'on les eût écartés pour en venir plus aisément à ce crime. Le retour de Fréjus dissipa *la moitié* de la crainte du jeune Roi, et la persévérance de sa bonne santé le délivra peu-à-peu de l'autre, jusques-là que toute la vie il a été pénétré d'estime et de reconnoissance pour le Régent. Fleury son précepteur, qui avoit un si grand intérêt à le conserver, et qui se sentoit soulagé du poids du maréchal de Villeroy, ne s'oublia pas à tâcher d'éteindre de si funestes idées, conséquemment à en laisser tomber le criminel dessein sur ceux qui les avoient inspirées et persuadées au public. Il craignoit le retour de Villeroy, quand le Roi se trouveroit maître, et dont la majorité s'approchoit : délivré de son joug, il ne vouloit plus y retomber. Il savait bien que les grands airs, les ironies et les manieres d'autorité sur le Roi, en public, lui étoient insupportables, et que le maréchal n'avoit tenu d'abord au Roi que par les idées affreuses de poison. Les détruire, c'étoit laiſſer le maréchal à nud, et pis que cela, montrer au Roi, sans paroître le charger, le criminel intérêt de

lui donner ces alarmes, et la fausseté et l'atrocité de ces inventions, et d'une telle calomnie. Ces réflexions que la santé du Roi confirmoit chaque jour, sapoient toute estime, toute reconnoissance, laissoient même la bienséance en liberté de ne rapprocher pas de soi, quand il seroit le maître, le maréchal de Villeroy; et l'ancien évêque de Fréjus, fin et adroit, sut user de ces moyens pour se mettre pour toujours à l'abri de tout retour du maréchal, et s'attirer le Roi sans réserve. On n'en a que trop senti depuis le prodigieux succès. (*)

VI.

Le cardinal Du Bois déclaré premier ministre; remontrance du duc de St. Simon au Régent pour l'empêcher.

DÉFAIT enfin du maréchal de Villeroy, le cardinal Du Bois n'eut plus d'obstacles pour se faire déclarer premier ministre; il

(*) Je ne crois pas qu'il existe dans l'histoire un article où le plaisir d'humilier son ennemi soit plus évident. Villeroy, plus honnête qu'il n'est ici dépeint, ne fut jamais capable d'inspirer au Roi des craintes semblables: peut-être l'étoit-il de ne pas éloigner du monarque la crainte que le Roi en avoit conçue sur la rumeur publique qui parvint jusqu'à lui. Cet article montre combien M. de St. Simon doit être lu avec prudence par la postérité. *Note écrite de la main de Maurepas, et dans sa retraite.*

crut même, avec raison, devoir profiter de l'étonnement et de la stupeur où cet évenement avoit jeté toute la Cour, la ville, et encore plus que tous, le parlement, pour acheyer brusquement cet ouvrage également audacieux et odieux. Son pouvoir sur l'esprit de son maître étoit sans bornes; et il avoit pris soin de le faire connoître à tout le monde pour se rendre redoutable. Ce n'étoit pas que les affaires en allassent mieux : tout languissoit, celles de dehors comme celles du dedans; il n'y donnoit ni temps ni soins qu'en très-légere apparence, et seulement pour les retenir toutes à soi, où elles se fondoient et où elles périssoient toutes. Son crâne étroit n'étoit cependant pas capable d'en embrasser plus d'une à la fois, ni aucune qui n'eût aucun rapport direct et nécessaire à son repos personnel. Il n'avoit été occupé que d'amener tout à soi, et de conduire son maître au point de n'oser, sans lui, remuer la moindre paille, encore moins décider rien que par son avis et conformément à son avis; en sorte qu'en grâces comme en affaires, en choses courantes comme en choses extraordinaires, il ne s'agissoit plus de M^r le duc d'Orléans à qui personne, et par là même aucun ministre, n'osoit aller pour quoique ce fût, sans l'aveu et la permission du cardinal, dont le bon plaisir, c'est-à-dire, l'intérêt et le caprice étoient devenus l'unique mobile de tout le gouvernement.

Mr le duc d'Orléans le voyoit, le sentoit; mais c'étoit un paralytique qui ne pouvoit être remué que par le cardinal, et dans lequel, à cet égard, il n'y avoit plus de ressources. Cet état causoit, mais sourdement, un gémissement général, par la crainte qu'avoit su répandre de soi cet homme qui pouvoit tout, qui ne connoissoit aucune mesure, et qui s'étoit rendu terrible. Je m'en affligeois plus que personne pour l'amour de l'état, et par attachement pour Mr le duc d'Orléans, par la vue des suites nécessaires; et plus que personne je voyois évidemment qu'il n'y avoit plus de remede, parce que je connoissois, et j'approchois plus près sa personne.

Malgré un empire si absolu et si peu contredit, l'usurpateur du pouvoir suprême me craignoit encore; il me ménageoit; il n'avoit pu que contraindre la confiance de Mr le duc d'Orleans en moi. Sa familiarité, l'habitude, le goût, je n'oserois dire le soulagement de me voir et de me parler jusques dans ses contraintes, dont il s'échappoit quelquefois, et ma liberté, ma vérité, dirai-je encore le désintéressement, qui me rendoit hardi à n'écouter que le bien de l'état, et mon attachement pour le Régent pour lui parler ou lui répondre, retenoient le cardinal dans des mesures qu'il ne gardoit que pour moi, et qui me forçoient d'en conserver avec lui.

Dans cette situation personnelle, parmi tout ce mouvement, le cardinal me détacha Belle-île pour me tourner sur la déclaration de premier ministre, et tâcher non-seulement de ranger tout obstacle de mon côté, mais de n'oublier rien pour me rendre capable de l'y servir. Cet entremetteur s'y prit avec tous les tours et toute l'adresse possible. Il me représenta que par tout ce que nous voyions, il ne s'agissoit que du plutôt ou du plus tard, que ne m'y pas porter de bonne grâce, n'empêcheroit pas qu'à la fin le cardinal ne l'emportât, et m'exposeroit à toute sa haine, dont je voyois tous les jours les violences, la suite, la durée, le pouvoir, au lieu qu'en le servant en choses qui étoient le but de ses plus ardents désirs, et en choses que tôt ou tard il n'étoit pas en ma puissance, ni en celle de qui que ce soit, d'empêcher, je devois être assuré d'une reconnoissance proportionnée, qui me feroit partager les affaires et l'autorité de ce maître du Régent et du royaume.

Je répondis à Belle-île qu'il pouvoit bien juger que je ne pouvois penser, qu'il vînt me faire une telle proposition de lui-même; et il m'avoua sans peine que le cardinal l'avoit chargé de me la faire, et qu'il ne lui avoit même pas défendu de me le dire. C'étoit pour m'embarrasser que le cardinal s'y prit de la sorte, en me réduisant à répondre, comme si c'eût été à lui-même. Je dis

donc à Belle-île de remercier le cardinal de cette confiance, que j'accompagnai de force compliments: que la chose étoit de telle importance, qu'elle valoit bien la peine d'y penser; qu'en attendant, je lui dirois ce qui me venoit dans l'esprit; qu'il me paroissoit que le cardinal possédoit tous les avantages d'un premier ministre déclaré tel par les plus expresses patentes, que de se les faire expédier, ne lui acquérroit rien de plus du côté du pouvoir, de l'autorité, des pleines et entieres fonctions; mais que le titre joint à l'effet et à la substance qu'il possédoit, et qu'il exerçoit sans contredit dans la plus vaste étendue, lui souleveroit ceux qui étoient accoutumés à le voir et à le sentir le maître; que si quelque chose étoit capable de jeter par la suite des nuages entre M^r le duc d'Orléans et lui, ce seroit la jalousie et les soupçons qui naîtroient de cette qualité de premier ministre; que je suppliois le cardinal, comme son serviteur, de peser cette premiere réflexion qui me frappoit sur cette affaire, de sentir que le nom public et déclaré n'ajouteroit quoique ce soit à ce qu'il possédoit et exerçoit en toute plénitude, et à quoi tout étoit déjà ployé et accoutumé; que le nom de plus n'en rendoit pas la consistance plus stable, parce que dans la supposition, pour tout prévoir, qu'il pût arriver qu'on lui voulût ôter le maniement des affaires, les titres et les patentes, l'enregistrement et toutes les formes dont il seroit revêtu, ne

le rendroient pas plus difficile à congédier, que s'il n'en avoit point obtenu; que ces choses ne faisant donc ni accroissement, ni obstacle, ni rempart quelconque contre une chute, ne lui devenoient plus qu'un fardeau inutilement ajouté, mais avec danger d'en pouvoir être entraîné, au lieu qu'en s'en tenant à la situation présente, il jouissoit également de tout le pouvoir qu'il pouvoit se proposer, et qui étoit tel que nul titre ne pouvoit l'accroître, qu'il ne réveilloit et ne révoltoit personne par aucune nouveauté, qu'il ne semoit ni soupçon, ni jalousie, ni nuages dans l'esprit de Mr le duc d'Orléans, dont le germe pouvoit produire des repentirs avec le temps, et de là les suites; que l'intérêt de tous les deux n'étoit que de bien envisager la proximité de la majorité, et de se conduire de telle sorte l'un et l'autre, que l'habitude et la volonté du Roi majeur, maître accessible, succédât en leur faveur à ce que la nécessité avoit fait pour Mr le duc d'Orléans par le droit de sa naissance, et à ce que l'estime, la confiance et le goût avoient obtenu de Mr le duc d'Orléans pour lui.

Mon but, dans ce raisonnement, qui, au fond, étoit vrai et solide, étoit d'éloigner un engagement sans me rendre suspect de mauvaise volonté, et de tâcher de détourner le cardinal d'entreprendre ce que je sentois bien que je tenteroisen vain d'empêcher; mais

que toutefois il n'étoit pas en moi de ne pas tenter par toutes sortes de considérations, d'honneur, de probité, de fidélité pour l'état et pour l'intérêt personnel de M^r le duc d'Orléans.

Belle-île avoit trop d'esprit et de sens pour ne pas sentir la force de ce que je lui exposois; mais il connoissoit trop le cardinal Du Bois et sa passion extrême pour le titre public de premier ministre, pour espérer la moindre impression sur lui de mon raisonnement, autre que le dépit, la fougue et la violence d'un torrent qui ne cherche qu'à renverser toutes les digues qui se rencontrent sur son chemin, et qui à la fin les brise. Il m'en avertit, se remit sur tout ce que je me pouvois promettre en servant une passion si véhémente, et n'oublia rien de tout ce qu'il crut avoir le plus de prise sur moi, pour me toucher et m'ébranler, convenant d'ailleurs avec moi de la tristesse de l'état des choses et d'une pareille nécessité. Toutefois je demeurai ferme sur le principe secret qui me conduisoit. Je tâchai de lui faire entendre que des raisonnemens sages, et qui n'alloient à rien moins qu'à diminuer le cardinal en quoi que ce fût, n'étoient pas un refus, mais que j'estimois préalable à tout de lui présenter des réflexions qui n'alloient qu'à ses avantages, avant que d'aller plus loin. Belle-île n'en pouvant tirer plus, se résolut de rendre compte au cardinal de tout ce que je lui avois dit; et comme le cardinal

ne pouvoit penser à autre chose, ce fut dès le soir même qu'il le lui rendit.

Il arriva ce qu'il avoit prévu: dès le lendemain il me le renvoya avec des promesses nompareilles, non-seulement de conduire toutes les affaires par mon conseil, et de partager toute autorité avec moi; mais de faire tout ce que je voudrois, et, ce qu'il savoit qui me touchoit le plus, sur le rétablissement de tout ordre, droit et justice dans les points qu'il me savoit sensibles où le désordre étoit devenu plus grand. Je ris en moi-même de tant de magnifiques appas. Du Bois me croyoit sans doute aussi dupe que le cardinal de Rohan, à qui il avoit si solennellement promis de le faire premier ministre, et qui avoit été assez simple et assez follement ambitieux pour s'en être laissé persuader. Mais ce manege, tout faux qu'il fut, me disposoit de façon à ne pouvoir plus reculer; et toute mon adresse ne butta qu'à m'assurer le privilege des Normands, dont rien n'est plus rare que de tirer un *oui* ou un *non*. J'eus recours à véritablement bavarder sur l'incertitude et la volubilité de M^r le duc d'Orléans, qui changeoit en un moment tout ce qu'on croyoit tenir de sa facilité, de son crédit sur lui, des impressions qu'il a reçues, des raisons qu'on lui a présentées, après quoi très-souvent on se trouve non-seulement à recommencer, mais plus éloigné qu'avant d'avoir proposé; que ce que je

ferois, seroit de le sonder et de profiter de ce que je trouverois de favorable à mon dessein, la premiere fois que je le verrois.

J'ajoutai *la premiere fois que je le verrois*, parce que si j'allois le trouver un jour qui ne fût pas ordinaire, il seroit de là en garde sur ce qui m'ameneroit; par là je gâterois toute la besogne. Ce que j'alléguai en effet pour différer et gagner temps, étoit tellement dans le vrai caractere toujours soupçonneux de Mr le duc d'Orléans, et si parfaitement connu du cardinal et même de Belle-île, par ce qu'il en savoit de ceux qui en avoient l'expérience par eux-mêmes, que celui-ci s'en contenta, et le cardinal aussi, qui me le renvoya le lendemain pour me le dire, me faire des remercîments impossibles à décrire, des promesses réitérées, surtout bien confirmer la bonne volonté que je lui témoignois, et tout doucement insinuer et me recorder ma leçon.

Enfin, mon jour ordinaire venu, il me fallut aller chez Mr le duc d'Orléans, pour y arriver à mon heure qui étoit sur les quatre heures après midi, temps où il n'y avoit plus personne chez lui. Entrant tout de suite, je trouvai Belle-île seul dans le grand cabinet où le maréchal de Villeroy avoit été arrêté, qui m'attendoit au passage pour me recommander l'affaire, et tâcher de la *bombarder;* proposition qu'il ne m'avoit

pas faite jusqu'alors, et qui venoit apparemment tout fraîchement d'éclore du cerveau embrasé du cardinal. Belle-île me lâcha ce saucisson dans l'oreille. Je passai sans m'arrêter, et j'entrai dans le cabinet de Mr le duc d'Orléans; et après quelques mots de conversation, je mis sur son bureau les papiers dont j'avois à lui rendre compte. Il se mit à son bureau, et je me mis vis-à-vis de lui, comme j'avois accoutumé. Je trouvai un homme occupé et distrait, qui me faisoit répéter, quoique d'ordinaire il fût au fait, avant qu'on eût achevé, et qui se plaisait assez souvent à montrer et à mêler quelques plaisanteries dans les affaires les plus sérieuses, surtout avec moi, à placer quelques disparates pour m'impatienter et s'éclater de rire de la colere où cela me mettoit toujours, et à se divertir de ce que je ne m'y accoutumois pas.

Cette distraction et ce sérieux me donna, au bout de quelque temps, lieu de lui en demander la cause. Il balbutia; il hésita; il ne s'expliqua point. Je me mis à sourire, et à lui demander s'il étoit quelque chose de ce qu'on m'avoit dit tout bas, qu'il pensoit à faire un premier ministre, et à choisir le cardinal Du Bois. Il me parut que ma question le mit au large, et que je le tirois d'embarras de s'en taire avec moi, ou de m'en parler le premier. Il prit un air plus sérieux et plus libre, et me dit qu'il étoit

vrai

vrai que le cardinal Du Bois en mouroit d'envie; que pour lui, il étoit las des affaires et de la contrainte où il étoit à Versailles, et d'y passer tous les soirs à n'y savoir que devenir; que du moins il se délassoit à Paris par des soupers libres, dont il trouvoit la compagnie sous sa main, quand il vouloit quitter le travail, ou au sortir de sa petite loge de l'opéra; mais qu'avoir tous les jours la tête rompue par les affaires pour n'avoir les soirs qu'à s'ennuyer, cela passoit ses forces, et l'inclinoit à se décharger sur un premier ministre qui lui donneroit du repos dans les journées et la facilité de s'aller divertir à Paris.

Je me mis à rire, en l'avertissant que je trouvois cette raison tout-à-fait solide, et qu'il n'y avoit pas à y répliquer. Il vit bien que je voulois me moquer de lui, et me dit que je ne sentois ni la fatigue de ses journées, ni le vide presque aussi accablant de ses soirées; qu'il n'y avoit qu'un ennui horrible chez Mad^e^ la duchesse d'Orléans, et qu'il ne savoit où donner de la tête. Je répondis que de la façon dont j'étois avec M^r^ le duc d'Orléans et Mad^e^ la duchesse, depuis le lit de justice des Tuileries, je n'avois rien à dire sur ce qui la regardoit; mais que je le trouvois bien à plaindre, si cette ressource d'amusement lui manquoit, de ne savoir pas s'en faire d'autres, lui, Régent du royaume, avec autant de génie

et d'ornements dans l'esprit de toutes les sortes, et d'aussi bonne compagnie, quand il lui plaisoit; que je le priois de se souvenir de ce qu'il avoit vu du feu prince de Conti, à qui il n'étoit inférieur en rien, sinon en délaissement de soi-même, et de faire une comparaison de ce prince avec lui; que le Roi le haïssoit, et le témoignoit d'une façon si marquée et si constante que personne ne l'ignoroit; qu'il étoit non-seulement sans crédit, mais qu'il n'étoit point de courtisan qui ne sentît qu'on déplaisoit au Roi de le fréquenter; qu'il n'avoit pas oublié non plus dans quelle frayeur on étoit de déplaire au Roi, et que le désir de lui plaire étoit généralement poussé jusqu'à l'esclavage et aux plus grandes basseses; que *nonobstant* des raisons si puissantes sur l'ame d'une Cour aussi completement asservie, il avoit vu que Mr le prince de Conti n'y paroissoit jamais, et qu'il y étoit même assidu, sans être dans l'instant environné de ce qu'il y avoit de plus grand, de meilleur, de plus distingué de tout âge, qu'on se pelotonnoit autour de lui, que tous les matins sa chambre étoit remplie à Versailles du plus important et du plus brillant de la Cour, où on étoit toujours assis en conversation curieuse et agréable, et où on se succédoit les uns aux autres deux ou trois heures durant; qu'à Marly où tout étoit bien plus sous les yeux du Roi qu'à Versailles, non-seulement le prince de Conti étoit envi-

ronné dans le salon, dès qu'il y paroissoit, mais que ce qui composoit la plus illustre, la plus distinguée, la plus importante compagnie, s'asseyoit en cercle autour de lui; et qu'on oublioit souvent les moments de se montrer au Roi, et les heures du repas. Dans la journée, à la Cour comme à Paris, ce prince n'étoit jamais à vide, ni embarrassé de passer d'agréables soirées, tout cela sans le secours de la chasse, ni du jeu, qui n'étoient pour lui que des effets rares de sa complaisance et nullement de son goût. Jamais dans l'obscur, dans le petit, dans la crapule : ses débauches, avec gens de bonne compagnie et de si bon aloi, qu'en leur genre ils faisoient honneur par-tout; d'ailleurs, bonnes lectures de toute espece, et chez lui fréquentation de gens de toute robe et de divers genres entre les gens de guerre et de Cour, à tous lesquels il parloit leur propre langage, et les savoit ravir en se mettant à leur unisson; attentif à plaire au valet comme au maître, par une coquetterie pleine de grâce et de simplicité, qui étoit née avec lui. La princesse sa femme pour qui il avoit toutes sortes d'égards, mais qui ne savoit que jouer, ne lui étoit point un obstacle, quoiqu'il vécût comme point avec elle, et qu'il n'y pût trouver la moindre ressource. Il rendoit avec attention et distinction ce qui étoit dû à chacun : il étoit attentif à flatter chaque seigneur, chaque militaire, par des faits anciens ou nou-

veaux qu'il savoit placer naturellement; il entendoit merveilleusement à faire des récits agréables, où eux et les leurs se trouvoient avec distinction; en un mot, c'étoit un Orphée qui savoit amener autour de lui les arbres et les rochers par les charmes de sa lyre, et triompher de la haine du feu Roi si redouté jusqu'au milieu de sa Cour, sans y prendre la moindre peine, et avoir toutes les dames à son commandement, par l'agrément de sa politesse, et la discrétion de sa galanterie. En un mot, le contraste le plus parfait de Mr le Duc, devant qui tout fuyoit, tout se cachoit comme devant un ouragan, et qui passoit sa vie dans la tristesse, dans l'ennui, dans l'embarras, et ne sachant que faire, où aller, que devenir, et dans l'orage de toutes les especes de jalousie, ayant toutefois beaucoup d'esprit, de savoir, de valeur et toute la ferveur de sa double alliance avec la fille naturelle et le fils naturel favori du feu Roi.

Je demandai ensuite à Mr le duc d'Orléans, qui l'empêchoit d'imiter le prince de Conti, ayant autant ou plus de savoir que lui, sachant autant de faits, d'histoires de guerre et de Cour que lui, n'ayant pas moins de valeur, et de plus, ayant commandé les armées, vu l'Espagne, l'Italie, et avec non moins de grâces, de mémoire pour des récits de conversation charmans; et, outre tous ces avantages, encore plus grands que dans

le prince de Conti, se trouvoit, au lieu de la disgrâce dont ce prince n'étoit jamais sorti, le privilege de tenir les rênes du gouvernement, et la balance des grâces, qui seule mettoit tout le monde à ses pieds, et lui présentoit à choisir à son gré parmi tout ce qu'il y avoit de meilleur en chaque genre.

J'ajoutai que pour cela il n'y avoit qu'un pas à faire, qui étoit de préférer la bonne compagnie à la mauvaise, de la savoir distinguer et attirer, de souper joyeusement, mais sensément avec elle; de penser que ses soupers devenoient honteux, passé dix-huit ou tout au plus vingt ans, où les grands bruits, les propos sans mesure, sans honnêteté, sans pudeur, faisoient injure à l'homme, où une ivresse continuelle déshonoroit, qui bannissoit même tout ce qui n'avoit qu'un reste d'honneur extérieur et de maintien, et d'où la crapule et l'obscurité des convives si déshonorés repoussoit tout homme qui ne vouloit pas l'être, et dont le public lui faisoit un mérite; que de tout cela je concluois que l'ennui de ses soirées à Versailles, n'étoit que volontaire; que celles qu'il y regrettoit, et qu'il alloit chercher à Paris, ne seroient pas souffertes à aucun particulier de la moitié de son âge, sans être éconduit de toutes les compagnies où il voudroit se présenter; et que ce qu'il n'avoit pas voulu retrancher pour Dieu, il le bannît du moins pour les hommes et pour lui-même;

que rien ne l'empêchoit d'avoir à Versailles un souper pour les gens distingués de la meilleure compagnie, qui s'empresseroient tous d'y être admis, quand elle seroit sur le pied de n'être point mêlée ni salie d'ordures et d'impiétés dont, à ne considérer que son âge, son rang et son état, le temps en étoit de bien loin outre-passé pour lui; que la proximité de la majorité l'y convioit encore pour ôter de dessus lui des prises aussi funestes et si sensibles, qui seules pouvoient l'écarter bien loin, et dont il ne pouvoit se dissimuler l'indignation, le mépris, dans lequel nageoient pour ainsi dire les obscures compagnies de ses scandaleuses soirées, tout ce qui en rejaillissoit sans cesse sur lui, le crédit qu'elles donnoient à tout ce que ses ennemis vouloient imaginer, et les pernicieuses semences qui s'en jetoient, même pour des temps peu éloignés.

Je conclus, en le priant de se souvenir qu'il y avoit des années que je gardois un silence qu'il me forçoit de rompre, en me montrant l'abyme où l'abandon à cette conduite l'alloit précipiter, de se dégoûter des affaires par l'ennui de ses soirées, et de se délivrer de l'ennui en se déchargeant des affaires sur un premier ministre.

Mr le duc d'Orléans, les coudes sur son bureau, et la tête entre ses deux mains, comme il se mettoit toujours quand il étoit

en peine, et qu'il se trouvoit assis, eut la patience d'écouter cette pressante remontrance bien plus longue que je ne l'écris; et comme je l'eus finie, il me dit que tout cela étoit vrai, et qu'il y avoit pis encore, ajouta-t-il; qu'il n'avoit plus besoin de femmes, et que le vin ne lui étoit plus rien, et que même il le dégoûtoit. Mais, Monseigneur, m'écriai-je, par cet aveu, c'est donc le diable qui vous posséde, de vous perdre pour l'autre monde et pour celui-ci, par le doux attrait dont il séduit tout le monde, et que vous convenez n'être plus de votre goût ni de votre ressort que vous avez usé. Mais à quoi sert tant d'esprit et d'expérience? A quoi vous servent jusqu'à vos sens qui, las de vous perdre, vous font, malgré eux, sentir la raison? Mais, avec ce dégoût du vin et cette mort à Vénus, quels plaisirs vous peuvent attacher à ces soirées et à ces soupers suivis du bruit et des gueulées, qui feroient boucher toutre autre oreille que les vôtres? Le plaisir d'idée et de chimere est un plaisir que le vent emporte aussitôt, et qui n'est plus que le déplorable partage d'un vieux débauché qui n'en peut plus, qui soutient son anéantissement par les misérables souvenirs que réveillent les ordures qu'il écoute.

Je me tus quelques moments, puis je le suppliai de comparer ces plaisirs honteux de tout point, plaisirs même qui se déro-

boient à lui sans espérance de retour, avec des amusements honnêtes, décents, des delassements de son âge, de son rang, de la place qu'il tenoit dans l'état, et que sous un autre nom, il devoit tâcher de conserver après la majorité, des amusements qui le montreroient tel qu'il étoit, et qui lui concilieroient tout le monde par l'honneur de vivre quelquefois avec lui, et par les espérances qui s'y attacheroient, et qui lui attacheroient dès-lors tous ceux qui les concevroient pour eux et pour les leurs, ceux même qui seroient au-dessous de ces espérances, par la joie de voir enfin mener une vie raisonnable et digne au maître de toutes les affaires et de toutes les fortunes, et d'être délivré de la frayeur de voir, avec le temps, tomber le Roi dans des égarements, plus pardonnables à la jeunesse, dont il lui donneroit l'exemple; mais si insupportables sur le trône, et si peu connus des têtes couronnées, plus étroitement esclaves de toutes les bienséances, plus nécessairement que pas un de leurs sujets. Je lui dis encore de penser à ce que diroit la Cour, la ville, la France et tous les pays étrangers, de voir un Régent de son âge qui s'étoit montré si capable de l'être, abdiquer pour ainsi dire, et en revêtir un autre pour vaquer à la débauche plus librement et avec plus de loisir; et quelle prise ne donneroit-il pas sur lui à ses ennemis, aux mécontents, aux brouillons, aux ambitieux, d'intriguer auprès du Roi

pour le faire remercier des soins qu'il ne vouloit plus prendre, puisqu'il s'en étoit déchargé sur un autre, et de congédier cet autre qui n'auroit plus de soutien, pour le remplacer d'un ou de plusieurs de son goût et de son choix; et que devient alors un prince de votre naissance, après avoir régné si long-temps, de tomber tout à-coup dans l'anéantissement de l'état particulier, et qui n'en jouit même que parmi les craintes et les soupçons qu'on a eus, ou qu'on fait semblant d'avoir, pour les inspirer à un Roi encore sans expérience et sans réflexion à être conduit où l'on le veut mener.

Je terminai cette reprise par l'exemple de Gaston, confiné à Blois, où il passa les dernieres années de sa vie, et où il mourut dans la situation la plus triste, et qu'on ose dire d'un fils de France, la plus délaissée et méprisée. Je crus alors en avoir dit assez, peut-être même trop, emporté par la matiere, et devoir attendre ce que cela produiroit.

Après un peu de silence, Mr le duc d'Orléans se redressa sur sa chaise. *Eh bien!* dit-il, *j'irai planter des choux à Villers-Coterets.* Il se leva, et se mit à se promener dans le cabinet, et moi avec lui. Je lui demandai, qui pourroit l'assurer qu'on lui en laisseroit planter en paix et même en sureté, qu'on ne lui chercheroit pas mille noises sur son administration; que sur le pied qu'on l'avoit fait passer

en France et en Espagne du temps du feu Roi, qui est-ce qui pouvoit lui répondre qu'on ne feroit pas accroire qu'il trameroit des mouvements et de dangereux complots, et qu'on ne parvînt à effrayer trop le Roi, d'un prince d'autant d'esprit, de valeur, de capacité, qui avoit si long-temps régné sous un autre nom, qui ne pouvoit être destitué de génie, de moyens et de créatures, mais justement piqué, outré de son état présent, et qui se trouvoit jusqu'alors l'héritier présomptif de la couronne, avec la liaison la plus intime, si soigneusement achetée, ménagée entre lui et les Anglois qui gouvernoient l'Empereur et la Hollande?

Il y eut encore là-dessus quelques tours de cabinet en silence, après lesquels il m'avoua que cela méritoit réflexion; et continuant une douzaine de tours en silence, se trouvant à la muraille au coin de son bureau, où il y avoit par hasard deux tabourets (je vois encore la place où il me tira par le bras), et se tournant tout-à-fait vers moi, il me demanda si je ne me souvenois pas d'avoir vu Du Bois valet de St. Laurent, et se tenant trop heureux de l'être; et de là il reprit tous les degrés et les divers états de sa fortune jusqu'au jour où nous étions, puis s'écria: *Eh bien! il n'est pas content, et il me persécute pour être déclaré premier ministre; et je suis sûr, quand il le sera, qu'il ne sera pas encore content. Eh! que diable pourroit-il être au-delà?*

Et de suite se répondant à lui-même,--*se faire Dieu le pere, s'il le pouvoit.... Ah! très-assurément*, lui répondis-je, *et c'est sur quoi on peut bien compter. C'est à vous, Monseigneur, qui le connoissez si bien, à voir si vous êtes d'avis de vous faire son marchepied, pour qu'il vous monte sur la tête. -- Oh! je l'empêcherai bien*, reprit-il; et le voilà de nouveau à se promener dans son cabinet sans plus rien dire, ni moi non plus, tout occupé de ces mots: *je l'empêcherai bien.*

A la suite d'une conversation si forte, et de ce vif récit, et encore vivement terminé, qu'il venoit de me faire de la vie du cardinal Du Bois *ab incunabulis* jusqu'alors, à quoi je ne l'avois point porté, ni donné aucune occasion, succéda une seconde promenade qui dura assez de temps, et toujours en silence, lui, la tête basse, comme s'il étoit embarrassé et peiné, et comme ayant tout dit, et attendant ce qui pourroit sortir de ce silence, après une telle conversation. Il se remit à son bureau à sa place ordinaire, et moi vis-à-vis de lui assis; lui, comme d'abord, les coudes sur le bureau, la tête fort basse entre ses deux mains. Il demeura plus d'un demi-quart d'heure de la sorte sans remuer, sans ouvrir la bouche, ni moi non plus, qui n'ôtois pas les yeux de dessus lui.

Cela finit enfin par remuer la tête, l'avancer vers moi, et me dire d'une voix basse,

foible, honteuse, avec un regard qui ne l'étoit pas moins. *Mais pourquoi attendre et ne le pas déclarer?* (Tel fut le fruit de cette conversation.) Je m'écriai : *ah, Monseigneur! Quelle parole! qu'est-ce qui vous presse si fort? n'y serez-vous pas toujours à temps? Donnez-vous au moins le temps de la réflexion à tout ce que nous venons de dire, et à moi de vous expliquer ce que c'est qu'un premier ministre et le monarque ou le prince qui le fait.* Il remit dans le moment sa tête entre ses deux mains sans répondre un seul mot.

Quoique atterré d'une résolution si prompte, après ce que lui-même avoit dit des degrés et de l'ambition de Du Bois, je sentis que le salut de la chose, si tant étoit qu'il se pût espérer, n'étoit plus dans les raisons d'opposition qui étoient toutes épuisées, mais uniquement dans le délai. Il fut court; car après un peu de silence, il se leva, et me dit: *Oh! bien donc, revenez ici demain à trois heures précises raisonner encore de cela, nous en aurons tout le temps.* Je pris les papiers que j'avois à reprendre, et je sortis; il courut après moi, me rappela pour me dire, *au moins demain à trois heures.* Je fus surpris de retrouver Belle-île en embuscade où je l'avois laissé en entrant, et qui avoit eu la patience d'y persévérer à m'y attendre. Il me suivit pour savoir si c'étoit fait. Je lui dis que la conversation s'étoit étendue sur plusieurs matieres dont quelques-unes m'avoient conduit à tâter le

pavé, et que je l'avois trouvé assez bon, mais qu'il connoissoit Mr le duc d'Orléans soupçonneux, qui n'aimoit pas à conclure, ni, à être pressé; que je viendrois le lendemain, où je verrois ce qui se pouvoit faire sans répondre de rien.

Je répondis de la sorte à Belle-île, parce qu'il avoit vu Mr le duc d'Orléans me rappeler, qu'il avoit pu entendre, lorsqu'il m'ordonnoit de revenir le lendemain; que ce retour enfin ne pourroit être ignoré de lui ni de Du Bois, trop aux aguets pour n'être pas informé avec précision de tous les moments de Mr le Régent dans une telle crise, et que la cachoterie eut été également inutile et préjudiciable à moi, qui voulois aller au bien, mais garder des mesures d'ailleurs. Ma réponse fut en des termes qui ne pouvoient blesser le cardinal.

Le lendemain 22 Août, je vins au rendez-vous, et retrouvai Belle-île dans le grand cabinet, qui m'attendoit, et me pressa de finir. Je payai d'empressement d'entrer dans le cabinet du Régent, que je trouvai seul et s'y promenant. *Eh bien!* me dit-il d'abord, *qu'avons-nous encore à dire sur l'affaire? Il me semble que tout est dit, qu'il n'y a qu'à déclarer le premier ministre.* Je reculai deux pas, et lui dis que pour une chose de cette importance, c'étoit un conseil bientôt pris. Il répondit qu'il y avoit bien pensé, mais qu'il étoit

grevé d'affaires tous les jours, d'ennuis tous les soirs, et de persécutions de Du Bois à tous les moments.

Je dis que cette derniere raison étoit la plus puissante, que je ne m'étonnois pas de l'empressement du cardinal, mais de son caractere soupçonneux, à lui, qui ne l'avoit pas repoussé; que je le priois de se représenter deux choses; la premiere que pour le soulagement d'affaires, et la liberté d'aller chercher l'opéra et ses soupers à Paris, il pouvoit en jouir, parce que le cardinal avoit si pleinement la toute-puissance, et que tous le voyoient et le sentoient si bien, qu'il n'y avoit plus qui que ce fût, françois ou ministre étranger, qui osât se jouer à aller directement au Régent, et qui ne fût bien convaincu que faire justice ou grâce, dépendoit uniquement du cardinal; qui ne se tînt battu, s'il le trouvoit contraire, sans oser tenter d'aller plus haut, ne demeurât sûr de ce qu'il demandoit, s'il trouvoit le cardinal favorable, et le plus souvent s'en tenoit là, sans que le Régent en entendît parler; ou que les gens ne venoient à lui que pour la forme, et lorsque le cardinal le leur prescrivoit, ce qu'il leur ordonnoit aussi quelquefois dans des cas de refus, dans l'espérance de leur faire perdre le soupçon qu'ils auroient pu avoir sur lui; que je m'étonnois qu'il fût encore à s'apercevoir d'une chose si évidente, ignorée de personne, et que moi-même, après

mon retour d'Espagne, si je demandois quelque chose, il étoit plus court de m'assurer le cardinal, et j'étois refusé en allant droit à S. A. R. sans l'attache du premier; que les choses étant aussi affichées, la patente de premier ministre ne devoit rien ajouter à l'exercice qu'il en faisoit, &c. Le Régent continua sa promenade sept ou huit tours en silence, puis s'assit, et moi vis-à-vis de lui. Je lui dis alors qu'il savoit combien le grade de premier ministre avoit coûté de malheurs en Hongrie, à Vienne, en Angleterre et en Espagne, excepté Ximenés. Je lui représentai combien en France les premiers ministres avoient fait de mal depuis Louis XII jusques au temps actuel, et combien stupides et dépourvus de sens paroissoient les princes qui en avoient établi dans leurs états, le rôle pitoyable qu'ils avoient joué de rois fainéants. Un long silence succéda à ce fort énoncé; la tête du Régent, toujours entre ses mains, étoit peu à peu tombée sur son bureau: il la leva enfin, et me regarda d'un air languissant et morne, puis baissa des yeux honteux; enfin, il se leva, fit quelques tours sans rien dire: et quel fut mon étonnement et ma confusion, quand il rompit le silence? Il s'arrêta, se tourna à demi vers moi, et me dit d'un ton triste et bas: *Il faut finir cela; il n'y a qu'à le déclarer tout-à-l'heure.* -- *Monsieur*, lui dis-je, *vous êtes bon; n'avez-vous rien à m'ordonner pour Meudon?* Je fis la révérence, et je sortis. Il me cria: *Ne vous verrai-je pas*

tantôt? Je ne répondis rien, et fermai la porte. Le patient Belle-île attendoit encore: il me saisit et me dit: *Ou en sommes-nous?* -- *Au mieux*, lui dis-je, en me contenant; *je tiens l'affaire faite.* Le lendemain de la conversation, le cardinal Du Bois fut déclaré premier ministre par le Régent, et par lui présenté au Roi comme tel, à l'heure de son travail.

VII.

Du Bois devenu premier ministre, chasse Belle-île et Le Blanc, et prend ses précautions pour chasser le Régent.

DUBOIS devenu premier ministre, ne craignoit plus que Le Blanc, pour lequel le Régent avoit un goût déclaré. Il étoit instruit de l'ancienne liaison de Le Blanc et Belle-île avec Md^e de Pléneuf, et de la haine que se portoient la mere et la fille, et que celle de Md^e de Prie rejaillissoit en plein sur les deux tenans de sa mere.

Du Bois résolut d'en profiter; et en attendant que les moyens s'en ouvrissent, il se mit à cultiver M^r le Duc. Peu après il sut que le désordre étoit dans les affaires de La Jonchere, trésorier de l'extraordinaire des guerres, confident de Le Blanc qui l'avoit poussé et protégé. Je n'ai pu démêler si le cardinal en

en vouloit à Belle-île, ou si c'est par compagnie avec Le Blanc, par l'implication dans les mêmes affaires et dans la haine de Mde. de Prie. J'ai cru m'apercevoir qu'il le craignoit, qu'il étoit en garde continuelle contre lui de s'en laisser approcher le moins du monde; et certainement il n'a jamais voulu de lui pour rien dans le monde.

Quoiqu'il en soit, Belle-île passoit pour avoir tiré parti de l'amitié de Le Blanc, et trop retiré des maneges qui se pratiquent dans les choses financieres de la guerre, et en particulier de la Jonchère, dans les comptes et le crédit duquel cela avoit causé le plus grand désordre sous les yeux de Le Blanc.

Au lieu d'étouffer ce bruit, le cardinal le saisit pour en faire sa cour à Mr. le Duc et à Mde. de Prie, qui lâcha Mr. le Duc au cardinal. Il fit donc grand bruit, pressa Le Blanc d'éclaircir la chose: Mr. le Duc poussé par sa maîtresse, poursuivit vivement cette affaire, et ne garda plus aucune mesure sur Le Blanc ni Belle île.

Mr. le Régent qui aimoit Le Blanc, se trouva dans le dernier embarras des instances de Mr. le Duc, sous prétexte du bon ordre à maintenir, et du discrédit que causoit aux affaires publiques la faillite d'un trésorier pour s'être prêté à toutes les volontés du secrétaire d'état de la guerre, son supérieur, et de Belle-

île, ami de Le Blanc, jusqu'à n'être qu'un avec lui.

Du Bois suivoit cette affaire de la Jonchère, pour perdre aussi Le Blanc qu'il y fit impliquer. Mde. de Prie et Mr. le Duc ne sy épargnerent pas. Le trésorier fut mis à la Bastille où il dit et fit tout ce qu'on voulut. L'affection de Mr. le duc d'Orléans, les services secrets qu'il avoit reçus de Le Blanc, ne purent tenir contre l'impétuosité de Mr. le Duc et du cardinal Du Bois. Le Blanc eut ordre de donner la démission de sa charge de secrétaire d'état, et de s'en aller à Dreux, terre de Tresnel son gendre; et Bretetuil, intendant de Limoges, eut sa place.

Cet événement affligea tout le monde. Le Blanc ne s'étoit jamais méconnu : il étoit poli envers tous, respectueux envers ceux qu'il devoit, et où ces Messieurs-là ne le sont guere, obligeant et serviable à tous, gracieux; et payant de raison jusques dans ses refus : il étoit expéditif, clairvoyant, diligent et travailleur fort capable. On peut dire que ce fut un deuil public, quoiqu'on sentît depuis du temps que la partie en étoit faite.

Du Bois, d'un autre côté, prenoit des mesures pour chasser le Régent, comme je l'avois bien prévu; et ce n'est ni une idée, ni une imagination, mais la réalité même dont il prenoit sourdement des mesures. Malheureuse-

ment pour le cardinal, premier ministre, le Roi ne le put jamais aimer, de quoi son gouverneur et son précepteur, en cela, parfaitement de concert, surent le garder et l'éloigner; et le duc d'Orléans qui, vers la fin, gémissoit sous l'empire de sa créature, foible à l'excès, ne lui auroit pas laissé le temps de l'expulser, connoissant surtout les dispositions du Roi qui l'aimoit, et le montroit à demi, de même que sa disposition contraire à l'égard de Du Bois.

Si l'on s'étonne de cette différence à l'égard de deux hommes si principaux, qui étoient également l'objet de la haine du maréchal de Villeroy et de l'évêque de Fréjus, un mot d'éclaircissement ne peut être que très-curieux. Rien de si désagréable que l'énonciation et le forcé faux et palpable de toutes les manieres de Du Bois; rien de plus gracieux que le Régent, sans penser à plaire. Cette différence qui faisoit une impression sur tout le monde, affectoit le Roi âgé de dix ans. Car rien n'est encore si naturellement glorieux que les enfants; et combien plus l'est encore un enfant Roi et gâté?

Louis XV, à cet âge, étoit très-glorieux, très-sensible, très-susceptible là-dessus, et rien ne lui échappoit sans le montrer. Du Bois ne travailloit point avec lui, mais il le voyoit, et lui parloit avec un air de familiarité et de liberté qui le choquoit, et découvroit le

dessein de s'emparer de lui peu à peu, ce que le maréchal de Villeroy, et Fleury encore plus, redoutoient comme la mort. Tous deux faisoient remarquer au Roi, et lui exagéroient les airs peu respectueux et indécens de l'abbé Du Bois à son égard, et l'éloignoient de lui, en inspirant de la crainte.

Ils n'étoient pas en meilleures dispositions à l'égard du duc d'Orléans. Villeroy entre le Roi et lui, ou le seul Fleury en tiers, donnoit carriere à sa haine; mais le Roi le craignoit, et ne l'aimoit point. L'autorité seule lui donnoit quelque créance, mais foiblement. Fréjus qu'il aimoit, et qui avoit captivé et obtenu sa confiance, auroit été dangereux, s'il avoit été Villeroy contre le Régent, comme il le secondoit contre Du Bois; mais il se contentoit d'éviter d'être suspect au maréchal, se reposoit sur son bien dire, sentoit, par l'événement du duc du Maine, le danger de s'exposer, et n'imaginoit pas alors qu'une mort si prématurée du Régent, le porteroit au pouvoir suprême le plus arbitraire, le plus long, le moins contredit; mais il ne vouloit pas nuire à ses vues de grandes places, de grand crédit sous Mr. d'Orléans par l'affection du Roi, et par elle, peu à peu de faire compter avec lui, et enfin, si l'art et la fortune le pouvoient porter jusques-là, à chasser le duc d'Orléans, et à s'emparer de toutes les affaires.

VIII.

Sentiments du Roi pour le Régent.

POUR y arriver, il falloit donc deux choses; la premiere, ne pas se faire chasser avant le temps, et ne pas se trouver perdu sans retour, avant d'avoir pu commencer d'être; la seconde, se conduire de façon à ne pas éloigner de lui Mr. le duc d'Orléans le moins du monde, pour en pouvoir espérer facilité à ses desseins d'être, de venir en effet sous ses auspices, sans lesquels le Roi, quoique majeur, ne l'auroit pas mis en influence et autorité, et pour cela, ménager le Régent avec un soin extrême mais sans rien non-seulement d'affecté, mais encore d'apparent, et se reposer contre lui sur Villeroy avec une approbation la plus tacite qu'il pourroit, en attendant l'âge fait du Roi, un progrès plus solide dans sa confiance, une place dans son conseil qui lui donnât moyen et caractere de profiter, même de faire naître des conjonctures qui lui donnassent ouverture à devenir le maître, et à renvoyer le duc d'Orléans. Ce prince n'approchoit jamais du Roi en public et en particulier qu'avec le même air de respect que devant le feu Roi. Jamais la moindre liberté, bien moins de familiarité, mais avec grâce, sans rien d'imposant par l'âge et la place, conversation à sa portée, et devant lui avec quelque gaieté, mais très-mesurée, et qui ne faisoit

que bannir les rides du sérieux, et doucement apprivoiser l'enfant. Travaillant avec lui, il le faisoit légérement, pour lui marquer que rien ne se faisoit sans lui en rendre compte; ce qu'il proportionnoit à la portée de l'âge, et toujours avec l'air du ministre sous le Roi. Sur les choses à donner, gouvernemens, places, bénéfices, pensions, il proposoit, parcouroit brievement les raisons des demandeurs, proposoit celui qui devoit être préféré, ne manquoit jamais d'ajouter qu'il lui disoit son avis, comme il y étoit obligé; mais que ce n'étoit pas à lui à donner, que le Roi étoit le maître, et qu'il n'avoit qu'à choisir et décider: quelquefois même il l'en pressoit, quand le choix étoit peu important, et si, rarement, le Roi penchoit pour quelqu'un; car il étoit trop glorieux et timide pour se bien expliquer; Mr. le duc d'Orléans y avoit grande attention; il disoit avec grâce qu'il se doutoit de son goût, et tout de suite il ajoutoit: *Mais n'êtes-vous pas le maître? Je ne suis ici que pour vous rendre compte, proposer, recevoir vos ordres, et les exécuter*: à l'instant la chose étoit légérement donnée sans la faire valoir le moins du monde.

Cette conduite en particulier et en public, surtout l'art de travailler avec le petit monarque, le charmoit; il se croyoit un homme et comptoit, encore enfant, régner. Le Régent et les particuliers n'y couroient pas grand risque: le Roi se soucioit peu et rarement de demander.

Le Régent étoit encore fort attentif à bien traiter tout ce qui environnoit le Roi de près avec familiarité, pour s'en faire un groupe de bienveillans : cela lui servoit aussi dans les cas des grandes grâces et des places les plus importantes, sur lesquelles le Roi avoit montré un goût d'enfant. Comme il étoit prévenu toujours, de la maniere dont le Régent en usoit, cela donnoit à ce prince la liberté et la facilité de représenter l'importance du poste, et les qualités nécessaires pour le remplir, et d'insister, en disant toujours : *Sire, vous êtes le maître*, en suppliant seulement Sa Majesté de ne pas trouver mauvais qu'il lui présentât ses avis et ses raisons, parce qu'il étoit de son devoir. Le Roi se rendoit sans chagrin.

Le maréchal de Villeroy étoit toujours en tiers à ce travail. Par lui ou par le Roi, il étoit difficile que l'ancien évêque de Fréjus ne sût ce qui se passoit à chaque travail de cette conduite du Régent, et que le Roi qui avoit des tête à tête avec son précepteur, que le maréchal de Villeroy, qui enrageoit, ne pouvoit empêcher, ne lui témoignât souvent combien il étoit content de Mr. le duc d'Orléans. Il n'en falloit pas davantage pour le tenir en bride, et lui faire employer les moyens qu'il avoit de doucement primer, en laissant le maréchal se ruiner par ses discours contre le Régent, qui ne pouvoient plaire au Roi dans la disposition favorable où Mr. le duc

d'Orléans le tenoit continuellement pour lui.

IX.

Maladie honteuse de Du Bois : il meurt en possédé des suites de l'opération.

LA derniere fin du cardinal Du Bois étoit arrivée ; car depuis long-temps, à cause de ses infamies, il étoit tout pourri jusques dans la moelle des os. Il avoit pourtant caché son mal tant qu'il avoit pu ; mais sa cavalcade à la revue du Roi, l'avoit aigri au point qu'il ne put plus le dissimuler à ceux dont il pouvoit espérer du secours. Il n'oublia rien pour le dissimuler au monde ; il alloit tant qu'il pouvoit au conseil ; il faisoit avertir les ambassadeurs qu'il iroit à Paris, et n'y alloit point. Chez lui, il se rendoit invisible, et faisoit des sorties épouvantables à quiconque s'avisoit de vouloir lui dire quelque chose dans sa chaise à porteurs, entre le vieux château et le château neuf où il logeoit, ou en entrant ou sortant de sa chaise.

Le samedi 7 Août, il se trouva si mal, que les chirurgiens et médecins lui déclarerent qu'il lui falloit faire une opération très-urgente sans laquelle il ne pouvoit espérer de vivre que fort peu de jours, parce que l'abcès ayant crevé dans la vessie, le jour qu'il avoit monté à cheval, la gangrene, si elle n'y étoit déjà,

menaçoit à cause de l'épanchement du pus. Ils lui dirent donc qu'il falloit le transporter sur le champ à Versailles pour lui faire cette opération.

Le trouble de cette opération abattit si fort le cardinal Du Bois, qu'il ne put être transporté en litiere de tout le lendemain dimanche 8, mais seulement le lundi 9, à cinq heures du matin. Après l'avoir un peu laissé reposer, les médecins et les chirurgiens lui proposerent de recevoir les sacrements, et de lui faire l'opération aussitôt après. Cela ne fut pas reçu paisiblement: il n'étoit presque point sorti de furie depuis le jour de la revue; elle avoit encore augmenté le samedi sur l'annonce de l'opération. Néanmoins, quelque temps après il envoya chercher un Récolet de Versailles, avec qui il fut seul environ un quart d'heure.

Un aussi grand homme de bien et si bien préparé à la mort, n'en avoit pas besoin de davantage: c'est d'ailleurs le privilege des dernieres confessions des premiers ministres que de ne pas se confesser.

Comme on rentra dans sa chambre, on lui proposa de recevoir le Viatique. Il s'écria que cela étoit bientôt dit; mais qu'il y avoit un cérémonial pour les cardinaux qu'il ne savoit pas, et qu'il falloit aller le demander au cardinal de Bissy à Paris.

Chacun se regarda alors, et on comprit qu'il vouloit gagner du temps ; mais comme l'opération pressoit, ils la lui proposerent sans attendre davantage. Il les envoya promener avec fureur, et n'en voulut plus ouïr parler.

La faculté qui voyoit le danger imminent du moindre retardement, le manda au duc d'Orléans à Meudon, qui, sur le champ, vint à Versailles dans la premiere voiture qu'il trouva sous la main. Il exhorta le cardinal à l'opération, et demanda à la faculté s'il y avoit de la sureté en la faisant. Les médecins et les chirurgiens répondirent qu'ils ne pouvoient rien assurer là-dessus, mais bien que le cardinal n'avoit pas deux heures à vivre, si on ne la lui faisoit pas sur le champ. Le Régent retourna au lit du malade, et le pria tant qu'il y consentit.

L'opération se fit donc sur les cinq heures, et en cinq minutes seulement, par la Peyronnie, premier chirurgien du Roi en survivance de Maréchal, qui étoit présent avec Chirac et quelques médecins et chirurgiens célebres. Le cardinal Du Bois jura, cria et tempêta étrangement, et Mr. le Duc rentra aussitôt dans la chambre, à qui la faculté ne dissimula pas qu'à la nature de la plaie et de ce qui en étoit sorti, le malade n'avoit pas long-temps à vivre. Il mourut précisément vingt-quatre heures après, le mardi 10 Août à cinq heures du soir, grinçant les dents, comme un possédé, contre les chirurgiens.

On lui avoit apporté pourtant l'extrême-onction : pour de communion il ne s'en parla plus, ni d'aucun prêtre auprès de lui, et il finit sa vie dans le plus grand désespoir et dans la rage de la quitter ; aussi la fortune qui s'étoit bien jouée de lui, se fit acheter longuement et cherement par toutes sortes de peines, de soins, de projets, de tourments d'esprit, et se développa enfin sur lui par des torrents précipités de grandeurs, de richesses démesurées, pour ne l'en laisser jouir que quatre ans, dont je mets l'époque à sa charge de secrétaire d'état, et deux seulement, si on la met à son cardinalat ou à son premier ministere, et pour lui tout arracher au plus riant et au plus complet de sa jouissance à soixante-six ans.

X.

Ses richesses et ses talents de l'esprit, la trempe de son ame et son caractere.

Du Bois mourut donc maître absolu de son maître, et moins premier ministre, qu'exerçant toute la plénitude et toute l'indépendance de la puissance et autorité royale. Il étoit surintendant des postes, cardinal, archevêque de Cambray, avec sept abbayes dont il fut insatiable jusqu'à la fin. A sa mort, il avoit même des ouvertures pour s'emparer de celles de Citeaux, de Prémontré et des autres chefs d'ordres ; et il fut avéré apres qu'il avoit une

pension de l'Angleterre de 10000 liv. sterlings. J'ai eu la curiosité de rechercher son revenu, et j'ai cru curieux de mettre ici ce que j'en ai trouvé, en diminuant celui des bénéfices pour éviter toute enflure.

Cambray, . . .	120000 l.	
Nogent sous-Coucy . .	10000	
Saint-Just	10000	
Airvaux	12090	324000 l.
Bourgueil	12000	
Berg-Saint-Vinox . . .	60000	
Saint-Bertin . . .	800 0	
Cercamp	20000	
Comme premier ministre		150000
Ayant les postes		100000
Avec la pension d'Angleterre à 24 liv. la livre sterling		960000
TOTAL.		1534000 l.

Voilà qu'elle étoit la fortune de Du Bois qui l'avoit commencée par être laquais d'un vieux prêtre. J'ai mis au rabais ce qu'il tiroit de ses appointements de premier ministre et des postes. Je crois aussi qu'il avoit 20000 l. du clergé comme cardinal président; mais je n'ai pu le savoir avec certitude.

Ce qu'il avoit eu et réalisé de Law, étoit immense; mais on dit qu'il s'en étoit fort servi à Rome pour son cardinalat, et il lui en étoit resté un prodigieux argent comptant.

Il avoit d'ailleurs quantité de la plus belle vaisselle d'argent et de vermeil et la mieux travaillée, des plus riches meubles, des bijoux de toute sorte, des attelages rares, de tous pays, et des plus somptueux équipages.

Sa table étoit exquise, superbe en tout, et il en faisoit fort bien les honneurs, quoique sobre par régime et par nature.

La place de précepteur de M^r le duc de Chartres, lui avoit procuré l'abbaye de Nogent-sous-Coucy, et le mariage de ce prince, celle de Saint-Just; ses premiers voyages d'Hannover et d'Angleterre, celles d'Airvaux et de Bourgueil, et les autres, sa toute-puissance.

Le mercredi au soir, lendemain de sa mort, il fut porté de Versailles à Paris, dans l'église de St. Honoré, où il fut enterré quelques jours après. Les académies dont il étoit, firent faire chacune un service, et l'assemblée du clergé un autre comme à son président: en qualité de premier ministre, il y en eut un à Notre-Dame où le cardinal de Noailles officia, et où les cours supérieures assisterent: il n'y eut d'oraison funebre dans aucun; car on n'osa le hasarder.

Son frere plus vieux que lui et honnête homme, qu'il avoit fait venir, lorsqu'il fut secrétaire d'état, demeura avec la charge de

secrétaire du cabinet qu'il avoit, et qu'il lui avoit donnée, et les ponts et les chaussées qu'il lui procura à la mort de Béringhem, premier écuyer, qui les avoit, et qui s'en étoit très-dignement acquitté. Ce Du Bois qui étoit fort modeste, trouva un immense héritage. Il n'avoit qu'un fils, simple chanoine de St. Honoré, qui n'avoit jamais voulu ni de places, ni d'autres bénéfices, et qui vivoit saintement. Il ne voulut presque rien toucher de cette riche succession qu'il employa à faire à son oncle une espece de mausolée fort beau, mais modeste et placé contre la muraille au bas de l'église où le cardinal est enterré, avec une inscription fort chrétienne: il distribua l'autre partie du bien aux pauvres, dans la crainte qu'elle ne lui portât malédiction.

On a bien des exemples de prodigieuses fortunes. Plusieurs, même des gens de peu, en ont fait une; mais il n'y en a aucune de gens si destitués de tous les talents qui y portent et qui y soutiennent, que l'étoit le cardinal Du Bois, si on en excepte la basse et obscure intrigue. Son esprit étoit fort ordinaire, son savoir des plus communs, sa capacité nulle; son extérieur, étoit celui d'un furet et d'un cuistre, son langage désagréable et par articles, toujours incertain; sa fausseté étoit écrite sur son front; ses mœurs étoient sans aucune mesure pour pouvoir être cachées, et il étoit sujet à des fougueux mou-

vements qui pouvoient passer pour des accès de folie; sa tête étoit incapable de contenir plus d'une affaire à la fois, et lui d'y en mettre ni d'en suivre aucune que pour son intérêt personnel.

Rien de sacré pour lui; nulle sorte de liaison respectée; mépris déclaré de foi, de parole d'honneur, de probité, de vérité; grande estime et pratique continuelle de se faire un jeu de toutes ces choses; voluptueux autant qu'ambitieux, voulant tout en tout genre, se comptant lui seul pour tout, et tout ce qui n'étoit point lui, pour rien, et regardant comme la derniere démence, de penser ou agir autrement; avec cela doux, souple, louangeur, admirateur, prenant toutes sortes de formes avec la plus grande facilité, et se revêtant de toute sorte de personnages et souvent contradictoires pour arriver aux différents buts qu'il se proposoit, et néanmoins très-peu capable de séduire. Son raisonnement par élans, par bouffées, entortillé même involontairement, peu de sens et de justesse; le désagrément le suivoit par-tout, et néanmoins avec des pointes de vivacité plaisantes, quand il vouloit qu'elles ne fussent que cela, et des narrations amusantes, mais déparées par l'élocution, qui auroient été bonne sans le bégaiement, dont sa fausseté lui avoit fait une habitude, par l'incertitude qu'il avoit toujours à répondre ou à parler.

Avec de tels défauts il est incroyable que le seul homme qu'il ait su séduire, ait été le duc d'Orléans, qui avoit tant d'esprit, de justesse, et saisissoit si promptement tout ce qui se pouvoit connoître des hommes. Il le gagna, enfant, dans ses fonctions de précepteur; il s'en empara, jeune homme, en favorisant son penchant pour la liberté, les plaisirs, le faux bel-air, la débauche, le mépris de toute regle, en lui gâtant, par les principes des libertins savans, le cœur, l'esprit et la conduite, dont ce prince ne put jamais se délivrer, non plus que des sentiments contraires de la raison, de la vérité, de la conscience qu'il prit soin toujours d'étouffer. Du Bois insinué de la sorte, n'eut d'étude plus chere que de se conserver bien par tous les moyens avec son maître, à la faveur duquel tous ses avantages étoient attachés, qui n'alloient pas loin alors; mais tels qu'ils fussent, ils étoient bien considérables pour le valet du curé de St. Eustache, puis de St. Laurent. Il ne perdit donc jamais de vue son prince dont il connoissoit tous les grands talents et tous les grands défauts qu'il avoit su mettre à profit, et qu'il y mettoit tous les jours, dont l'extrême foiblesse étoit le principal, et l'espérance la mieux fondée de Du Bois. Ce fut aussi elle qui le contint dans les divers délaissements qu'il éprouva, et dont le plus fâcheux de tous fut à l'entrée de la régence dont on a vu avec quel art il a su se rapprocher. C'étoit le seul

talent

talent où il fut maître, que celui de l'intrigue obscure avec toutes ses dépendances.

Du Bois séduisit son maître avec ces prestiges d'Angleterre qui firent tant de mal à l'état, et dont les suites lui en causent encore de si fâcheux. Il le força, et tout de suite il le lia à cet intérêt personnel, en cas de mort du Roi, de deux usurpateurs intéressés à se soutenir l'un l'autre; et le Régent s'y laissa entraîner par le babil de Canillac, les profonds *sproposito* de Noailles, et par les insolences et les grands airs de Stair qui lui en imposoient, et cela sans aucun désir de la couronne. — C'est une vérité étrange que je ne puis trop répéter, parce que je l'ai continuellement et parfaitement reconnue; et je dis *étrange*, parce qu'il n'est pas moins vrai que si la couronne lui fût échue, et sans aucun embarras, même pour la prendre et la conserver, il s'en seroit trouvé chargé, empêtré, embarrassé plus que satisfait : de là ce lien devenu nécessaire entre lui et Du Bois.

Quand celui-ci fut parvenu à aller la première fois en Hollande, ce qui ne fut pas sans peine, ce qui le conduisit à Hannover, puis à Londres, et à devenir seul maître de la négociation, partie l'arrachant à la foiblesse de son maître, partie en l'infatuant qu'il ne s'y pouvoit servir de nul autre, parce que nul autre ne pouvoit être comme

lui dépositaire du vrai nom qui faisoit le fondement de la négociation, qui étoit, en cas de mort du Roi, le soutien réciproque des deux usurpateurs, trop dangereux pour Mr le duc d'Orléans à confier à qui que ce soit qu'à lui, qui toutefois devoit uniquement gouverner toute la négociation sans égard à tout autre intérêt de l'état le plus marqué et le plus visible.

Par là Du Bois se mit en toute liberté de traiter à Londres pour lui-même, en accordant tout ce qui plut aux Anglois, pourquoi il ne falloit pas grande habileté. Aussi a-t-on vu que le Régent ne s'accommodoit pas toujours de ce que Du Bois vouloit passer aux Anglois, que ceux-ci lui reprochoient que son maître étoit plus difficile que lui, et tacitement son peu de crédit, et lui faisoient sentir la conséquence, qu'il désiroit personnellement plus qu'eux, de pouvoir dàvantage sur le duc d'Orléans, et de l'amener à ce qui leur convenoit. De là ces lettres véhémentes dont le Régent me parloit quelquefois, et auxquelles il ne pouvoit résister; de là son brusque retour d'Angleterre sans ordre ni préparatif, pour emporter par sa présence ce que, pour cette fois, ses lettres n'avoient pu faire, et son prompt passage à Londres, dès qu'il eut réussi à ce qu'il se proposoit, c'étoit aller triompher chez les ministres anglois, et leur montrer par l'essai d'un court voyage, ce qu'ils pouvoient attendre de son ascen-

dant sur le Régent, lorsqu'il seroit à demeure à ses côtés; par conséquent, combien il leur seroit nécessaire, et leur intérêt sensible de le satisfaire personnellement, de façon qu'ils pussent compter sur lui.

Voilà ce qui, sans aucune capacité, a conclu les traités que Du Bois a faits avec les Anglois, si opposés à l'intérêt de la France et au bien de toute l'Europe, en particulier préjudiciables à l'Espagne, et qui, d'un même tour de main, a fondé et précipité la grandeur de Du Bois qui, en revenant tout-à-fait d'Angleterre, culbuta les conseils, pour culbuter le maréchal d'Uxelles et le conseil des affaires étrangeres, et les mettre dans sa main sous le titre de secrétaire d'état.

Outre la prétention d'une telle récompense de sa négociation dont il sut faire valoir à son maître toute la délicatesse, l'habileté et le fruit qu'il en tiroit, tout nul qu'il fût; il lui persuada encore la nécessité de ne confier qu'à lui seul les affaires étrangeres, pour entretenir et consolider l'intime confiance si nécessaire avec les Anglois, et leur ôter les entraves du maréchal d'Uxelles, de Canillac, de ce même conseil de régence que Du Bois vouloit déjà écarter, et que toutes les affaires ne passassent que par un seul canal agréable au ministere anglois, dont il ne pût prendre aucune défiance.

De secrétaire d'état à tout le reste, le chemin fut facile. La guerre qu'il fit entreprendre contre l'Espagne, sans cause, pour ruiner

leur marine au désir des Anglois, et contre le plus sensible intérêt de la France et le plus personnel de M. le duc d'Orléans, fut le prix du chapeau, qui, bientôt après, le mena au premier ministere.

Si, après avoir développé comment sans capacité Du Bois s'est fait grand par l'Angleterre, en lui sacrifiant la France et beaucoup plus l'Espagne, on s'étonne comment si promptement il est venu à bout du double mariage qui se fit à la paix avec l'Espagne, surtout avec les impressions personnelles prises à Madrid contre le duc d'Orléans devant sa régence et depuis, ce point sera facile à démêler. Le Roi d'Espagne, quelque prévenu qu'il fût contre le Régent par la princesse des Ursins, quelques blessures qu'il en eût reçues depuis la régence par le ministere de Du Bois pour plaire aux Anglois, aimoit encore la France et le Roi; et jamais homme ne fut attaché à sa maison et à sa nation originelle si indissolublement que Philippe V. Cette passion le rendoit infatigable à tout souffrir de la France, sans cesser de désirer avec la plus violente ardeur de se pouvoir lier et réunir indissolublement avec elle; c'est ce qui lui fit recevoir l'espérance qui lui fut montrée, puis proposée du mariage du Roi comme le comble de ses vœux, à quelque condition que ce pût être, en sorte que celle du mariage actuel du prince des Asturies ne fut pas capable de le refroidir.

D'un autre côté, la Reine qui avoit la

même passion pour un établissement sûr et solide de son fils aîné en Italie, par affection, par vanité, et pour se retirer auprès de lui, et éviter le sort des Reines veuves d'Espagne, sentit qu'elle n'y pouvoit parvenir malgré l'Empereur, et qu'il n'y avoit que le Roi d'Angleterre, alors très-lié avec la Cour de Vienne, qui pût parvenir à lui faire donner les mains à cet établissement, et que l'Espagne ne pouvoit espérer là-dessus aucun secours de l'Angleterre que par le Régent, même par l'abbé Du Bois, au point où ils étoient avec George et avec ses ministres.

Ce ne fut donc pas merveille, si le double mariage fut conclu si aisément et si promptement; en quoi toute l'habileté de Du Bois ne fut que de l'imaginer, et d'avoir la hardiesse de le proposer.

C'est ce que je vis très-clairement en Espagne; car l'esprit du Roi d'Espagne n'avoit jamais été guéri sur M^r le duc d'Orléans, ni sur son ministre, ni celui de la Reine non plus. A travers toutes leurs mesures et réserves, quelques soins qu'ils prissent, ils ne me purent épaissir ce voile, et je sentis le même dans Grimaldo. Telles furent les merveilles de la prétendue capacité de Du Bois.

Il n'en montra pas davantage dans sa maniere de gouverner, quand il fut devenu le véritable maître. Toute son application à ce que son maître ne lui échappât pas, s'épuisa à épier les moments de ce prince, ce qu'il faisoit, qui il voyoit, le temps qu'il donnoit

à chacun, son humeur, son visage, ses propos et l'issue de chaque audience ou de chaque partie de plaisir, qui en étoit, quels propos et par qui tenus, et à combiner toutes ces choses, surtout à effrayer, à effaroucher, pour empêcher d'aller au prince, et à rompre toutes mesures à qui en avoit la témérité, sans en avoir obtenu son congé et son aveu.

Les espionnages occupoient toutes ses journées, sur lesquels il régloit toutes ses démarches, et à tenir le monde, sans exception, de si court, que tout ne fût que dans sa main, et à faire échouer tout ce qui osoit essayer de lui passer entre les doigts. Cette application et quelque écorce indispensable d'ordres à donner, ravissoient son temps, en sorte qu'il étoit devenu inabordable, hors quelques audiences publiques ou autres, aux ministres étrangers; encore la plupart d'eux ne le pouvoient joindre, et se trouvoient réduits à l'attendre au passage sur des escaliers ou ailleurs, où il ne s'attendoit pas de les rencontrer.

Il jeta une fois dans le feu une quantité prodigieuse de paquets et lettres toutes fermées et de toutes parts, puis s'écria d'aise qu'il se trouvoit alors à son courant.

A sa mort il s'en trouva par milliers encore toutes cachetées. Ainsi, tout demeuroit en arriere en tout genre, sans que personne osât se plaindre au Régent, et sans que le

prince, livré à ses plaisirs, et toujours sur le chemin de Versailles à Paris, prît la peine d'y penser, bien satisfait de se trouver dans cette liberté, et ayant toujours suffisamment de bagatelles dans son porte-feuille pour remplir son travail avec le Roi, qui n'étoit que des bons à lui faire mettre aux dépenses arrêtées ou aux demandes des emplois ou des bénéfices vacants. Ainsi aucune affaire n'étoit presque décidée, et tout tomboit dans un cahos affreux. Deux mots à chaque ministre chargé d'un département, et quelque attention à garnir les Conseils, devant le Roi, des dépêches les moins importantes, brochant les autres seul avec le Régent, puis les laissant presque toutes en arriere, faisoient tout le travail du premier ministre; et l'espionnage, les avis de l'intérieur de M^r le duc d'Orléans, les combinaisons de ces choses, les parades, les adresses, les batteries, faisoient et emportoient celui du premier ministre. Ses emportements pleins d'injures et d'ordures dont ni homme ni femme, de quelque rang qu'ils fussent, ne mettoient personne à couvert, le délivroient d'une infinité d'audiences. On ne vouloit s'exposer à essuyer ses fureurs et ses affronts. Ses folies publiques, depuis que devenu maître il ne les contint plus, feroient un livre.

Sa fougue lui faisoit faire souvent le tour entier et redoublé d'une chambre, courant sur les tables et les chaises sans toucher du

pied à terre : le Régent me dit en avoir été souvent le témoin. Ainsi le cardinal de Gesvres une fois vint se plaindre à Mr d'Orléans que le cardinal Du Bois venoit de l'envoyer promener dans les termes les plus sales... Mde. de Cheverny devenue veuve, s'étoit retirée aux incurables; la place de gouvernante des filles de Mr le duc d'Orléans avoit été donnée à Mde. de Conflans un peu après le sacre. La duchesse d'Orléans lui demanda si elle avoit été chez le cardinal Du Bois; et là-dessus Mde. de Conflans répondit que non, et qu'elle ne voyoit pas pourquoi elle y iroit, cette place n'ayant aucun trait avec les affaires. La duchesse d'Orléans insista sur la nécessité de le voir. Mde. de Conflans se défendit et dit finalement que c'étoit un fou, insultant tout le monde, qu'elle ne vouloit pas s'y exposer. Mde. la duchesse rit de sa peur, et lui dit que n'ayant rien à lui demander ni à lui représenter, mais seulement à lui rendre compte de l'emploi que Mr le duc d'Orléans lui avoit donné, c'étoit une politesse qu'elle finit par lui dire être convenable. Là voilà donc partie pour y aller, et le cardinal la voyant, lui demanda vivement ce qu'elle vouloit : *Monseigneur*, commença-t-elle; *oh! Monseigneur, Monseigneur*, répliqua le cardinal, *cela ne se peut pas.* — *Mais, Monseigneur*, reprit-elle; *de par tous les diables*, interrompit encore le cardinal, *quand je vous dis que cela ne se peut pas.* — *Monseigneur*, voulut encore dire Mde. de Conflans, pour lui expliquer qu'elle ne

demandoit rien. A ce mot le cardinal lui saisit les deux pointes des épaules, et il vous la revire, et la pousse d'un coup de poing par le dos, et, *allez*, dit-il, *à tous les diables, et me laissez en repos.* Elle pensa tomber plat, et s'enfuit en furie, pleurant, et arrivant en cet état chez Mde. la duchesse d'Orléans à qui elle conta son aventure. Le récit en causa des éclats de rire qui acheverent d'outrer la pauvre Conflans qui jura qu'elle ne verroit plus de la vie ce maître extravagant.

Le jour de pâques d'après qu'il fut cardinal, Du Bois s'éveille sur les huit heures, et sonne à rompre les sonnettes, et le voilà à blasphémer après ses gens, à vomir des ordures et des injures, et à crier de ce qu'ils ne l'avoient pas éveillé, et qu'il vouloit dire la messe, qu'il ne savoit plus où en prendre le temps avec les affaires. Ce qu'il fit de mieux après cette préparation, ce fut de ne la dire pas, et je ne sais s'il l'a jamais dite depuis son sacre.

Du Bois avoit pris pour secrétaire, Vénier qu'il avoit défroqué de l'Abbaye St. Germain-des-Prés, où il étoit frere convers, et en faisoit les affaires avec beaucoup d'intelligence. Il s'étoit fait aux façons du cardinal, et s'étoit mis sur le pied de lui dire tout ce qu'il lui plaisoit. Un matin il demanda quelque chose qui ne se trouva pas sous la main; le voilà à jurer, blasphémer contre ses commis. Vénier

écoutoit tranquillement; le cardinal l'interpela, si ce n'étoit pas une chose horrible d'être si mal servi, à la dépense qu'il y faisoit, pressant Venier de lui répondre. Vénier répondit, mais en lui disant: *Monseigneur, prenez un commis de plus pour l'unique emploi de jurer et tempêter pour vous, et vous serez bien servi.* Le cardinal rit et s'apaisa.

Tous les soirs il mangeoit un poulet pour tout souper, et seul. Je ne sais par quelle méprise le poulet fut un soir oublié: comme il fut près de son coucher, il s'avisa de son poulet, il sonna, il tempêta après ses gens qui accoururent, et l'écouterent froidement. Le voilà donc à crier et jurer demandant son poulet. Il fut bien étonné quand ils lui répondirent tranquillement qu'il avoit mangé son poulet; mais que s'il lui plaisoit, ils en alloient mettre un autre à la broche. *Comment*, dit-il, *j'ai mangé mon poulet?* L'assertion hardie et froide de ses gens le persuada. Ils se moquerent de lui, et il ne soupa point.

XI.

Mort subite du Régent; estime du Roi pour lui.

La mort de Mr le duc d'Orléans peu après celle de Du Bois, fit grand bruit au-dedans et au-dehors; mais les pays étrangers lui rendirent plus de justice, et le regretterent beaucoup plus que les François.

Quoique les étrangers connussent sa foiblesse, et que les Anglois en eussent étrangement abusé, ils n'en étoient pas moins persuadés, par leur expérience, de l'étendue, de la justesse de son esprit, et de la grandeur de son génie, de sa singuliere pénétration, de la sagesse et de l'adresse de sa politique, de la facilité de ses expédients et de ses ressources, de la dextérité de sa conduite dans tous les changements de circonstances et d'événements, de sa netteté à considérer les objets, et à combiner toutes choses, de sa supérorité sur ses ministres et sur ceux que les diverses puissances lui envoyoient, du discernement exquis à démêler, à tourner les affaires, de sa savante aisance à répondre à tout, et sur le champ, quand il le vouloit.

Tant de grandes et rares parties pour le gouvernement le leur faisoient redouter et ménager; et ce gracieux qu'il mettoit à tout, et qui savoit charmer jusqu'au refus, le leur rendoit encore aimable, et ils estimoient de plus sa grande et naïve valeur. La courte lacune de l'enchantement par lequel ce malheureux Du Bois avoit comme anéanti ce prince, n'avoit fait que le relever à leurs yeux par la comparaison de sa conduite, quand elle étoit sienne, d'avec sa conduite, quand elle n'en portoit que le nom, et qu'elle n'étoit que celle de son ministre.

Ils avoient vu, ce ministre mort, le prince

reprendre les affaires avec les mêmes talents qu'on avoit admirés en lui auparavant; et cette foiblesse qui étoit son grand défaut, se laissoit beaucoup moins sentir au-dehors qu'au-dedans.

Le Roi touché de son inaltérable respect, de ses attentions à lui plaire, de sa maniere de lui parler, et de celle de son travail avec lui, le pleura, et fut véritablement touché de sa perte; en sorte qu'il n'en a jamais parlé depuis (et cela est revenu fort souvent) qu'avec estime, affection, et les regrets qu'il méritoit: tant la vérité perce d'elle-même, malgré tout l'art et toute l'assiduité des mensonges et de la plus atroce calomnie.

Mr le Duc qui montoit si haut par cette perte, eut sur elle une contenance honnête et bienséante. Mde. la duchesse se contint fort convenablement. Les princes légitimés qui ne gagnoient pas au change, ne purent se réjouir. Fréjus se tint à quatre; on le voyoit suer sous cette gêne, sa joie, ses espérances muettes, échapper à tous propos, toute sa contenance étinceler malgré lui.

La Cour fut peu partagée, parce que le sens y est corrompu par les passions: il s'y trouva des gens aux yeux sains qui le voyoient, comme les étrangers, et qui continuellement témoins de l'agrément de son esprit, de la facilité de son accès, de cette patience

et de cette douceur à écouter qui ne s'altéroit jamais, de cette bonté dont il savoit se parer d'une façon si naturelle, quoique quelquefois ce n'en fût que le masque, de ses traits plaisants à écarter et à éconduire sans jamais blesser, sentirent tout le poids de sa perte: d'autres en plus grand nombre en furent fâchés aussi, mais bien moins par regret que par la connoissance du caractere du successeur et de celui de ses entours; mais le gros de la Cour ne le regretta point du tout; les uns étant de la cabale opposée, les autres indignés de l'indécence de sa vie, et du jeu qu'il s'étoit fait de promettre sans tenir.

Force mécontents, quoique tous mal-à-propos, et une foule d'ingrats dont le monde est plein, et qui, dans les Cours, font de bien loin le plus grand nombre, ceux qui se croyoient en passe d'espérer plus du successeur pour leur fortune et leurs vues, enfin un monde d'amateurs stupides de nouveautés, furent du nombre de ceux qui s'en consolerent aisément.

Dans l'église les béats et même les dévots s'épuiserent de réjouissances de la délivrance du scandale de sa vie et de la force que son exemple donnoit aux libertins: les jansénistes et les constitutionnaires qui l'étoient ou d'ambition ou de sottise, s'accorderent tous à s'en trouver consolés: les premiers séduits

par des commencements pleins d'espérance, en avoient éprouvé des maux à la fin, qui étoient pis que sous le feu Roi; les autres étoient pleins de rage qu'il ne leur eût pas tout permis, parce qu'ils vouloient tout exterminer, et anéantir une bonne fois et solidement les maximes et les libertés de l'Eglise Gallicane, surtout les appels comme d'abus, et établir la domination des évêques sans bornes, et revenir à leur ancien état de rendre la puissance épiscopale redoutable jusqu'aux Rois. Ils exultoient donc de se voir délivrés d'un génie supérieur qui se contentoit de leur sacrifier les personnes; mais qui les arrêtoit trop ferme sur le grand but qu'ils se proposoient, vers lequel tous leurs artifices n'avoient cessé de tendre. Ils espéroient tout d'un successeur qui ne les apercevroit pas, qu'ils étourdiroient aisément, et avec qui ils seroient librement hardis.

Le parlement de Paris et avec lui tous les autres parlements, toute la magistrature qui, pour être toujours assemblée est si aisément animée du même esprit, n'avoit pu pardonner à M^r le duc d'Orléans les coups d'autorité auxquels le parlement lui-même l'avoit forcé par ses démarches hardies, que ses longs délais et sa trop lente patience avoit laissé porter à le dépouiller de toute autorité pour s'en revêtir lui-même, quoique d'adresse, puis de hardiesse: ce parlement, dis-je, se fût soustrait à la plupart des effets de ces

coups d'autorité; mais il n'étoit plus en état de suivre sa pointe, parce qu'il restoit nécessairement des bornes que le Régent y avoit mises. Le but si cher du parlement lui étoit donc échappé, et sa joie obscure et ténébreuse ne se contraignit pas, d'être délivré d'un gouvernement du quel, après avoir arraché tant de choses, il ne se consoloit pas de n'avoir point tout emporté, et de n'avoir pu changer son état de simple cour de justice en celui de parlement d'Angleterre, mais en tenant la chambre haute sous le joug.

Le militaire étouffé sans choix par des gens de tout grade, et par la prodigalité des croix de St. Louis jetées à toutes mains, et souvent achetées des bureaux et des femmes, ainsi que les avancements en grades, étoit outré de l'économie extrême qui le réduisoit à la derniere misere, et de l'exacte sévérité d'une pédanterie qui le tenoit en un véritable esclavage. L'augmentation de la solde n'avoit pas fait la moindre impression ni sur le soldat, ni sur le cavalier, par l'extrême cherté de toutes choses les plus communes et les plus indispensables à la vie; de maniere que cette partie de l'état si importante, si répandue, si nombreuse, plus que jamais tourmentée et réduite sous la servitude des bureaux et de tant d'autres gens méprisables ou peu estimables, ne put que se trouver soulagée par l'espérance d'un changement qui pourroit alléger son joug, et donner plus de lieu à l'ordre du service, plus d'égards au mérite et aux services.

Le corps de la marine tombé comme en désuétude et dans l'oubli, ne pouvoit qu'être outré de cet anéantissement, et se réjouir de tout changement quel qu'il pût être; et tout ce qui s'appeloit *gens de commerce* arrêtés tout court, pour complaire aux Anglois, et gênés en tout par la compagnie des Indes, ne pouvoient être en de meilleures dispositions.

Le gros de Paris et des provinces, désespéré des cruelles opérations de finances, et d'un perpétuel jeu de gobelets pour tirer tout l'argent, qui mettoit d'ailleurs toutes les fortunes en l'air, et la confusion dans les familles, outré de plus de la prodigieuse cherté où ces opérations avoient fait monter toutes choses, sans exception de pas une, tant de luxe que de premiere nécessité pour la vie, gémissoit depuis long-temps après une délivrance et un soulagement, qu'il se figuroit aussi vainement que certainement, par l'excès du besoin et du désir.

Enfin, il n'est personne qui n'aime à pouvoir compter sur quelque chose, qui ne fût désolé des tours d'adresse et de passe-passe, et de tomber sans cesse, malgré toute prévoyance dans des torquets et dans d'inévitables panneaux, de voir fondre son patrimoine ou sa fortune entre ses mains, sans trouver de protection dans son droit, ni dans les loix, et de ne savoir plus comment vivre, ni soutenir sa famille. Une situation si forcée et

si

si générale, émanée de tant de faces contraires et successivement données aux finances, dans la fausse idée de réparer la ruine et le cahos où elles s'étoient trouvées à la mort de Louis XIV, ne pouvoit faire regretter au public celui qu'il en regardoit comme l'auteur, comme les enfants qui s'en prennent en pleurant, au morceau de bois qu'un imprudent leur a fait tomber, en passant, sur le pied.

J'avois bien prévu que cela arriveroit sur le dérangement des finances, et c'est ce que je voulois ôter du compte de Mr. le duc d'Orléans par les états généraux que je lui avois proposés, qu'il avoit agréés, et dont le duc de Noailles rompit l'exécution à la mort du Roi pour son intérêt personnel. La suite des années a peu à peu fait tomber les écailles de tant d'yeux, et fait regretter le duc d'Orléans à tous, avec les plus cuisants regrets, et on lui a enfin rendu la justice qui lui avoit été toujours bien due.

XII.

Continuation de l'alliance avec l'Angleterre sous le ministere de Mr. le Duc : Du Bois et la Prie maîtresse de Mr. le Duc, pensionnaires d'Angleterre.

On sait comment à la mort du Régent, Mr. le Duc fut premier ministre. Du Bois ayant été pensionnaire des Anglois qu'il avoit favorisés, quatre mois après sa mort Mr. le Duc fut trouvé un homme fait exprès pour la fortune de l'Angleterre, possédé aveuglément qu'il étoit par Mde. de Prie, qui, avec de la beauté, l'air, la taille de Nymphe, beaucoup d'esprit, et ayant, pour son âge et son état, de la lecture et des connoissances, étoit un prodige de l'excès des plus funestes passions. L'ambition, l'avarice, la haine, la vengeance, la domination, la tourmenterent : elle alloit surtout sans ménagement, sans mesure, depuis que Mr. le Duc fut le maître, sans vouloir souffrir la moindre contradiction; ce qui rendit son regne un regne de sang et de confusion.

Les Anglois bien au fait de notre intérieur, la gagnerent moyennant la même pension

qu'avoit d'eux le cardinal Du Bois : ils ne perdirent donc rien à sa mort.

Tant que Mr. le Duc régna, mené par cette Médée, il marcha totalement sur les traces de Du Bois par rapport à l'Angleterre ; et le bonheur de cette couronne fut que bientôt après Mr. le Duc crut avoir grand besoin d'elle.

XIII.

Maladie du Roi et dessein de renvoyer l'Infante.

Le Roi Louis XV étant tombé malade sous le ministere de Mr. le Duc, effraya tellement le prince ministre, quoique le mal ne fût pas menaçant, qu'il se releva une nuit tout nud en sursaut, prit sa robe de chambre, et monta dans la derniere antichambre du Roi : il étoit seul avec une bougie à la main, et y trouva Marechal qui, étonné de cette apparition, alla à lui, et lui demanda ce qu'il venoit faire. Il trouva un homme égaré, hors de soi, qui ne put se rassurer sur ce que Marechal lui dit de la maladie, et à qui enfin d'effroi et de plénitude il échappa : *Que deviendrai-je ?* en répondant tout bas à son bonnet de nuit : *Je n'y serai pas repris ; s'il en réchappe, il faut le marier.*

Marechal ne fit pas semblant de l'entendre; il tâcha de lui remettre l'esprit, et le renvoya se coucher. C'est l'époque, dit-on, du projet du renvoi de l'Infante. Mr. le Duc en avoit indignement usé avec le fils du feu Régent, qui l'avoit comblé de considérations et de grâces. Il redoutoit comme la mort de se voir soumis à lui; et pour l'éviter, il vouloit mettre le Roi en état d'avoir des enfants. Il compta donc bien sur une haine irréconciliable avec l'Espagne, et se jeta de plus en plus vers l'Angleterre. Son regne trop violent pour durer, se termina par n'avoir pu se résoudre à éloigner la Prie, et elle à laisser gouverner Fleury qui se lassa d'en avoir la réalité seule sans l'apparence. Ce prince reçut le lundi de Pentecôte 1726, l'ordre porté par le duc de Charost, capitaine des gardes, de se retirer à Chantilly, où il alla à l'heure même, accompagné par un lieutenant des gardes du corps.

XIV.

Fleury devenu premier ministre continue la paix avec l'Angleterre.

FLEURY trouva le gouvernement entierement monté au ton de l'Angleterre, et un ambassadeur de cette couronne bien plus mesuré, plus habile que Stair. C'étoit Horace Walpool frere de Robert qui gouvernoit alors l'Angleterre. La partie n'étoit pas égale. Horace nourri dans les affaires, comme tous les Anglois, mais de plus frere et ami de celui qui les conduisoit toutes, qui les consultoit de longue main, qui les dirigeoit de Londres, étoient l'un et l'autre deux génies très-distingués.

Je ne parlerai pas ici du cardinal; je dirai seulement qu'il avoit passé sa vie dans l'infirmité, après à se pousser et à faire sa cour à tout le monde, puis dans les ruelles, les parties, les bonnes compagnies; loin de toute étude, affaire, application; enfin évêque de la maniere dont on l'a vu dans les Mémoires; et depuis qu'il le fut, confiné quelquefois dans un trou solitaire tel que Fréjus, mais la plupart du temps dans les bonnes villes et meilleures maisons de Languedoc et de Provence, et avec la meilleure compagnie. Il n'avoit donc pas la plus légere notion d'affaires

lorsqu'il en prit tout à coup le timon à soixante-douze ans : de ce moment-là il fut encore moins occupé du fond que de s'y maintenir, et de porter son autorité au comble où, dix-huit ans durant, on l'a vu sans le plus petit nuage. Le travail de Mr. le Duc avec le Roi, où Fleury s'étoit introduit, n'avoit pu lui donner aucune teinture des affaires ; il ne s'y agissoit que des grâces, en présenter la liste faite, en dire deux mots fort courts ; car Mr. le Duc n'avoit pas le don de la parole ; et faire mettre le *bon* du Roi au bas de la feuille, cela donnoit lieu quelquefois à Fleury de dire quelque chose sur les sujets, et de l'emporter, quand il s'agissoit de bénéfices. Mr. le Duc, peut-être mieux Mde. de Prie qui étoit menée par les freres Paris, s'ennuya de ce témoin du travail ; et pour s'en défaire, pratiqua un jour, qu'au moment que Mr. le Duc alloit arriver pour le travail, et que le Roi étoit entré, le Roi prit son chapeau ; et sans rien dire au cardinal, s'en alla chez la Reine qu'il trouva dans son cabinet, qui l'attendoit avec Mr. le Duc. Le cardinal demeura seul plus d'une heure dans le cabinet du Roi à se morfondre. Voyant le temps du travail bien dépassé, il s'en alla chez lui, envoya chercher son carrosse, et s'en alla coucher à Issi au séminaire de St. Sulpice. En attendant son carrosse, il écrivit au Roi en homme piqué, et très-résolu de partir sans le voir pour s'en aller pour toujours dans ses abbayes. Il envoya sa lettre à Niert, premier valet de chambre en quartier ;

et quelque temps après le Roi revint chez lui. Niert lui donna la lettre; les larmes (car le Roi étoit encore bien jeune) le gagnerent en la lisant; il se crut perdu, n'ayant plus son cher précepteur, et s'alla cacher sur sa chaise percée. Le duc de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre en année, arriva; Niert lui conta tout, le travail, la lettre, les larmes, la fuite sur la chaise percée. Le duc de Mortemart y entra, et le trouva dans la plus grande désolation. Il eut peine à tirer de lui ce qui l'affligeoit de la sorte; il représenta au Roi qu'il étoit bien bon de pleurer, puis qu'il étoit le maître d'ordonner à Mr. le Duc d'envoyer de la part de Sa Majesté chercher Fleury, qui surement ne demanderoit pas mieux; et dans l'extrême embarras où il vit le Roi, il s'offrit d'en aller porter l'ordre sur le champ à Mr. le Duc. Le Roi délivré sur l'exécution, l'accepta, et Mr. le Duc de Mortemart alla chez Mr. le Duc qui se trouva fort étourdi, et qui après une courte dispute, obéit à l'ordre du Roi. Comme la chose étoit arrivée avant le soir sur la fin de l'après-dîner, elle fit grand bruit et force dupes; car on ne doutoit pas que Fleury ne fût chassé et perdu sans retour, et qui n'eût été ni cardinal, ni premier ministre de sa vie, si Mr. le Duc l'eût fait paqueter sur le chemin d'Issi, et fait gagner pays toute la nuit. Le Roi auroit pleuré; mais la chose seroit demeurée faite, et Mr. de Mortemart n'eût pas porté l'ordre à temps. Après cet éclat, il falloit que l'un chassât

l'autre : l'un étoit prince du sang, premier ministre et sur les lieux, tandis que l'autre, sans nul appui, couroit la poste ou pour le moins les champs vers un exil. Qui que ce soit n'eût osé faire tête à Mr. le Duc, ni peut-être voulu, quand il l'auroit pu ; et l'un demeuroit perdu, et l'autre pour toujours le maître. Voici pourquoi je raconte ici cette anecdote qui outre-passe le temps que les Mémoires doivent embrasser. Walpool averti à temps, ménageoit l'amitié d'un homme qui pouvoit le servir : il alla sur le champ à Issi ; et par cette démarche, se dévoua au cardinal à un point inexprimable.

Fin du Tome II des Mémoires de la Régence du Duc d'Orléans.

NOTES,

ADDITIONS ET EXPLICATIONS

Pour servir à l'intelligence du Tome II. des

MÉMOIRES SECRETS DE LA RÉGENCE

DE PHILIPPE DUC D'ORLÉANS.

Tirées de divers Mémoires du temps, des porte-feuilles du DUC DE SAINT-SIMON et de divers Seigneurs de la Cour, contemporains de l'auteur.

NOTE PREMIÈRE.

Sur la Triple Alliance qui précéda la Quadruple, et qui fut imaginée et conclue par l'Abbé Dubois.

Pour servir d'éclaircissemens et d'addition au Livre V. §. IV. où il est parlé de paix avec l'Espagne, sans traiter des troubles qui la précédérent.

Note extraite des manuscrits du *Duc de Luynes*.

L'ABBÉ DUBOIS voyant le Duc d'Orléans affermi dans la Régence, ne cessoit de trafiquer pour devenir quelque chose et pour être employé.

Il projetta, en cas de la mort du jeune Roi Louis XV, de préparer les voies au trône au Duc d'Orléans, et imagina la triple alliance. Pour la conclure, il ne cessoit de négocier avec l'Angleterre, avec le consentement secret du Régent, et travailloit à la Haye avec Châteauneuf et préparoit ce traité

qui détachoit de l'Empereur les Hollandois en faveur de la France, et nous lioit avec l'Angleterre, contre les principes du feu Roi et l'opinion des restes de sa Cour; Châteauneuf étoit bon, honnête homme, il pensoit intérieurement en courtisan du feu Roi, et ne se dépêchoit pas de conclure ce traité célebre; l'abbé fougueux et emporté, le menaçoit et le maltraitoit : Châteauneuf oubliant alors sa gravité ordinaire, entroit contre lui dans des coleres extrêmes, jusqu'à lui montrer un jour sa canne; l'abbé à force de menaces, de tours d'adresse, réussit à gagner à son avis Châteauneuf, et le traité fut signé à la Haye en janvier 1717.

Le commencement des négociations pour la quadruple alliance ne tarda pas après la conclusion de ce traité, et le Roi d'Angleterre, satisfait de voir la paix s'établir au dehors, et travaillant à raffermir la triple alliance, pressoit le Régent d'y contribuer; il assuroit ce prince que l'Empereur et le Roi d'Angleterre lui garantiroient tous ses droits à la Couronne de France en cas d'ouverture à la succession, il offroit même d'inférer dans le traité la clause de laisser l'Espagne posséder tranquillement ce qu'elle possédoit alors par le fait, et la faculté d'accéder à la quadruple alliance. Car il croyoit

alors que Philippe V se désabuseroit de l'espoir de revenir en France et d'augmenter en Italie ses possessions.

Saint-Saphorin étoit employé à Vienne de la part de l'Angleterre pour conclure ce traité, et il écrivit d'abord que la haine que l'Empereur portoit à la Prusse ne permettoit pas de recevoir dans l'alliance cette puissance ambitieuse : le Roi de Prusse en effet avoit formé un plan de monarchie et d'agrandissement qui donnoit des inquiétudes à la Maison d'Autriche. On disoit que cette ruse étoit l'unique mobile de ses actions, et que le moyen d'y arriver étoit d'exciter des troubles en Europe, et ce fut l'ambition naissante de cette Maison surveillée par l'Autriche, qui éloigna le Roi de Prusse de la quadruple alliance.

NOTE SECONDE.

Sur les principes des troubles qui agitèrent l'intérieur de la France pendant la minorité de Louis XV, et qui préparèrent la rupture avec l'Espagne.

Pour servir de supplément au Livre V.

Au commencement de 1717 une rumeur extraordinaire, que le Régent écouta, s'éleva contre les Princes légitimés, enfans de Louis XIV; les Princes, les Pairs, la haute Noblesse se plaignirent hautement des prérogatives accordées aux bâtards; on publia des mémoires. On dit que Louis XIV n'avoit pu créer des Princes du sang, et que la loi du Royaume n'admettoit ni des enfans naturels, ni leur postérité à la Couronne; que le Roi Louis XIV n'avoit pas ce droit-là; que la Nation seule pouvoit créer ses Rois.

Le Duc du Maine et son épouse parurent indignés qu'on voulût leur ravir les prérogatives que ce Monarque leur avoit accordées et dont ils avoient joui en paix pendant

plusieurs années; ils se joignirent au Comte de Toulouse, et présentèrent une requête au Roi Louis XV et un Mémoire au Parlement, lui rappellant qu'il avoit vérifié l'édit de Louis XIV, que les Princes du sang l'avoient déjà reconnu et agréé, ajoutant que le projet de l'attaquer encore attentoit à l'autorité du Parlement.

Le Duc de Bourbon, le Comte de Charolois, le Prince de Conti s'unirent encore plus étroitement avec quelques Pairs de France, qui voyoient avec douleur que les Princes légitimés, qui autrefois avoient rang et séance avec eux au Parlement, étoient devenus Princes du sang par l'édit du Roi: tous s'unirent donc contre cet édit de Louis XIV: et trente-neuf Seigneurs de la plus haute Noblesse faisant avec eux cause commune, déclarèrent que cette affaire étoit assez importante pour qu'elle fût traitée dans une assemblée d'Etats généraux; mais le Duc d'Orléans et son Conseil redoutant les suites d'une affaire qui pouvoit en entraîner d'autres, éludèrent cette demande. Le Parlement ne pouvoit goûter l'idée d'assembler les Etats qui pouvoient l'offusquer lui-même, aussi punit-il l'huissier qui avoit accepté la requête de la haute Noblesse qui en demandoit la convocation.

Cette complication d'affaires avoit été occasionnée par l'accession des Pairs à la requête des Princes du sang contre les légitimés, et cette union des Pairs aux Princes avoit attiré une telle jalousie du côté de la haute Noblesse, et un tel empire du côté des Pairs, qu'ils en vinrent jusques à la discussion la plus vive de leurs droits réciproques. Alors les partis s'animèrent dans le Royaume et dans Paris, et ce fut le prélude des querelles subséquentes entre les Princes du sang et les Bâtards légitimés, entre la Pairie et le Parlement, entre la Pairie et la haute Noblesse, et si la minorité de Louis XV ne fut point troublée par les dissentions qui avoient agité les Régences antérieures, c'est que Dubois et d'Argenson eurent soin d'animer ces corps les uns contre les autres, pour empêcher leur coalition contre le gouvernement : car il ne manquoit pas de sujets de plaintes ni de doléances à faire à la Cour, contre les abûs des Ministres et des Courtisans.

NOTE TROISIÈME.

La Cour d'Espagne fomente les troubles de l'intérieur du Royaume; elle s'unit aux mécontens; vues de la Reine d'Espagne.

Pour servir à l'intelligence du Livre V.

LA Reine d'Espagne toujours plus active et plus ferme dans son projet de conquérir des souverainetés pour ses enfans, travailloit sans cesse avec Albéroni pour le succès de ce plan : et c'est en Italie qu'elle vouloit fonder une souveraineté pour Dom Carlos son fils aîné, elle vouloit le faire régner à Naples, y joindre les deux Siciles, conservant pour Dom Philippe le grand-Duché de Toscane.

Et pour empêcher en même temps les puissances d'Italie de se liguer contre ses desseins ou de soutenir l'empereur qu'il falloit chasser de cette contrée, malgré le dernier traité qui l'y avoit installé, Albéroni principal auteur du plan, donnoit au Duc de Savoye la Lombardie et Plaisance, à Venise le Mantouan, à Gènes Pontremoli, et le Du-

ché de Parme au Duc de Modène. Il proposoit de rendre la Monarchie de Dom Carlos très-florissante par un grand commerce, et redoutable au dehors en favorisant tout ce qui peut élever une puissance militaire; la Maison de Bourbon, environnant ainsi et resserrant la Maison d'Autriche son ennemie naturelle, s'étendoit par mer et par terre, créoit un nouveau commerce, s'emparoit de celui des deux Indes, embrassoit celui d'Afrique et la traite des Négres.

L'Espagne pouvoit craindre alors que la France ne traversât ce beau plan. Elle prévoyoit que des jalousies de famille, des intérêts différens la détacheroient d'elle; et n'ignoroit pas que pour jouir de la paix pendant sa Régence, Philippe d'Orléans s'étoit lié avec la Maison d'Autriche et l'Angleterre. Une alliance aussi redoutable pouvoit déconcerter le Ministre d'Espagne, qui devoit chercher les moyens de la rompre en occupant la France, l'Angleterre et l'Autriche de leurs affaires domestiques; ensorte pourtant que tous ses projets contre ces trois puissances ne fussent que des diversions pour les tenir chez elles et les empêcher de prendre part aux affaires extérieures qui devoient agrandir la puissance d'Espagne, la multiplier et l'établir comme auparavant dans tous les coins de l'Europe.

Albéroni imagina donc de s'unir avec Pierre le grand, avec Charles XII, avec le Turc : celui-ci devoit déclarer la guerre à l'Empereur, et le Czar et la Suède à l'Angleterre, où le Prétendant devoit aller reconquérir le trône de ses pères. On verra ce que fit la quadruple alliance contre les projets de la Reine.

NOTE QUATRIEME.

Sur l'histoire des négociations pour conclure la quadruple alliance, et de ce qui suivit la signature de ce Traité.

Il n'est personne qui ne soit surpris à la lecture des Mémoires du Duc de Saint-Simon du profond silence qu'il garde sur les négociations et le traité de la *quadruple alliance.*

Ce Traité cependant est le pivot des affaires de l'Europe pendant la minorité de Louis XV ; il déterminoit la rupture avec l'Espagne ; il associoit les Maisons de France et d'Autriche qui se détestoient depuis Hen-

ri IV; il unissoit la France et l'Angleterre malgré leurs rivalités.

Il étoit essentiel que le Duc de Saint-Simon, envoyé en Espagne, ami et Conseiller intime du Régent, nous dévoilât les intrigues secrètes de ce Traité. C'est pour rendre son ouvrage plus complet, que nous croyons devoir entrer dans le détail des négociations préliminaires en observant:

1°. Que les intérêts respectifs de l'Angleterre, de l'Autriche et du Régent devoient unir étroitement à ce Prince ces deux puissances. Le Conseil d'Espagne gouverné par une Reine ambitieuse, aspiroit à reconquérir ce que la branche des Rois Autrichiens avoit perdu en Italie par le traité d'Utrecht, pour en investir les enfans de la Reine, qui n'étoient que des Princes du second lit, et leur faire un état en Italie: Cette princesse aspiroit aussi à venir régner en France, en qualité d'épouse d'un petit-fils de Louis XIV, éloignant de la Régence et du trône de France le Duc d'Orléans qui n'étoit que neveu de ce Monarque.... Ces projets de la Reine n'étoient point alors chimériques, le jeune Louis XV n'ayant qu'un souffle de vie et ne traînant que des jours languissans. Delà la haine respective du Régent et du Roi et de la Reine d'Espagne; et les liaisons

du Duc d'Orléans avec l'Angleterre et l'Empereur.

2°. Le Roi d'Angleterre, appellé de son Electorat pour occuper le trône des Stuarts, ne régnoit encore que sur un peuple sujet à des factions et naturellement ombrageux: la famille détrônée avoit dans les trois Royaumes de puissans amis; le Prétendant brûloit du desir de reconquérir l'héritage de ses pères.... Le Régent, pour être maintenu Roi de France en cas de mort du jeune Roi Louis XV, s'attachoit au Roi d'Angleterre, il chassoit les partisans des Stuarts du Royaume de France, et promettoit au Roi George de lui garantir le trône de la Grande-Bretagne.

3°. L'Empereur encore plein de ressentiment de ce que la Maison de Bourbon avoit démembré la Puissance Autrichienne et occupoit le sceptre d'Espagne, voyoit encore avec douleur Alberoni changer la face de ce Royaume et lui donner une puissance, une force militaire qu'elle n'avoit jamais eue; il redoutoit les projets de ce Cardinal sur les possessions de l'Autriche en Italie: l'Empereur s'unit donc à la France, et en exigea qu'elle feroit la guerre à l'Espagne pour l'occuper, pour diviser ses forces, pour empêcher Philippe V de porter toute sa puissance militaire en Italie.

4°. Enfin ces trois puissances vouloient offrir à Philippe V de lui garantir ses possessions espagnoles, pourvu qu'il renonçât à ses projets sur l'Italie, ou qu'il se déclarât content de la succession éventuelle de Parme : tels étoient les intérêts des quatre puissances en 1717. Entrons dans le détail des négociations. Dubois qui avoit de l'Empereur la promesse de sa protection pour être fait Cardinal, négocioit ce traité à Londres.

Ces notices sont extraites des Mémoires de la Régence, composés sur les lettres secrettes que des Ministres de France, sans caractère public ni avoué adressoient au Régent; elles sont conservées dans le dernier volume infolio manuscrit des Mémoires de Torcy, qui a conduit son ouvrage jusqu'à la conclusion de la quadruple alliance, quoique le public n'en connoisse que trois volumes qui finissent à la paix d'Utrecht.

Le prétexte de la quadruple alliance étoit premièrement de réparer les troubles apportés, soit à la paix conclue à Bade au mois de Septembre 1714, soit à la neutralité de l'Italie, établie par le traité d'Utrecht, en l'année 1713.

2°. De faire une paix solide et soutenue par les principales puissances de l'Europe :

c'étoit là le but que celles qui contractoient sembloient se proposer; et pour y parvenir, elles régloient entr'elles non seulement de quelle manière la France accompliroit parfaitement la démolition du port et des fortifications de Dunkerque, promise par le traité d'Utrecht; comment elle détruiroit le canal de Mardick, dont l'Angleterre regardoit l'ouverture comme une infraction faite à ce même traité. On disposoit de plus de différens Etats souverains situés en Italie; on donnoit des successeurs aux Princes qui possédoient encore les mêmes Etats, lorsque ces possesseurs actuels viendroient à mourir, ensorte que suivant ces dispositions, nul des changemens qui renouvellent ordinairement les guerres, ne troubleroit le repos de l'Europe.

Mais ce grand objet du bien et de la tranquillité publique n'étoit pas le seul ni le principal de tant de mesures prises en apparence pour en assurer le repos; un intérêt plus particulier et trop à découvert, étoit le ressort de cette alliance. M. le Duc d'Orléans, persuadé que si malheureusement le Roi encore enfant étoit enlevé aux desirs, comme aux voeux que ses sujets formoient pour sa conservation, S. A. R. auroit peine à faire valoir les renonciations exigées du

Roi d'Espagne, elle avoit jugé que le meilleur moyen d'en assurer la validité étoit de se préparer des défenseurs tels que le Roi d'Angleterre et les Etats-généraux, pour soutenir la disposition faite à Utrecht pour le bien de la paix, mais contre les loix et la constitution inviolable du Royaume.

Celles de la Grande-Bretagne n'avoient pas été moins violées en faveur de la Maison d'Hannover, et le Prince appellé en Angleterre au préjudice du Roi légitime, n'avoit pas moins à craindre une révolution qui le priveroit quelque jour, lui ou sa postérité, du trône qu'il auroit usurpé.

Ainsi l'intérêt réciproque unissant le Roi d'Angleterre avec le Duc d'Orléans, tous deux consentirent sans peine à garantir, l'un le maintien des renonciations du Roi d'Espagne à la succession de France, l'autre l'ordre de succession à la Couronne, nouvellement établi en Angleterre au préjudice du Roi de la Grande-Bretagne et de ses héritiers légitimes.

On peut ajouter à ces grands intérêts, l'ambition du négociateur employé par M. le Duc d'Orléans, qui de valet d'un docteur de Sorbonne, étoit parvenu par ses intrigues et ses fourberies à devenir précepteur de ce Prince,

Prince, et que le caprice de la fortune, ou plutôt la juste colère de Dieu, éleva depuis à l'archevêché de Cambrai, à la dignité de Cardinal, enfin au poste de premier Ministre, avec une telle autorité, que lorsqu'il mourut au mois d'août 1723, Son Altesse Royale avoit lieu de craindre le pouvoir excessif dont elle voyoit clairement qu'il étoit prêt d'abuser contre son maître et son bienfaiteur.

Les Etats-Généraux des Provinces unies entrèrent sans peine dans les vues de la France et de l'Angleterre, et les Ministres anglois en Hollande parurent d'autant plus contens de Morville, nouvellement arrivé à la Haye en qualité d'ambassadeur de France, qu'ils le trouverent soumis à leurs conseils, pour ne pas dire à leurs ordres, conduite très-différente de celle de Châteauneuf son prédécesseur, dont ils avoient souvent éprouvé la contrariété, et qu'ils avoient enfin fait révoquer.

Le Marquis de Beretty, ambassadeur d'Espagne, travailloit inutilement à traverser les Ministres de France et d'Angleterre; ses instances qu'il exaltoit à Madrid étoient tournées en ridicule à la Haye, et ne persuadoient personne. Il interprétoit à sa fantaisie les démarches les plus indifférentes de

chacune des Provinces-Unies; si les Etats étoient assemblés, ou si chaque province délibéroit séparément, Beretty se persuadoit et vouloit persuader que c'étoit pour l'intérêt du Roi son maître, et s'attribuoit l'honneur et l'utilité prétendue des résolutions prises, sans qu'il y eût la moindre part.

Pendant qu'il se vantoit des heureux effets de sa vigilance, de son industrie, et du crédit de ses amis en Hollande, la signature du traité d'alliance démentit les éloges qu'il donnoit à tant de démarches qu'il supposoit avoir fait. Il est vrai que le traité ne fut pas si aisément signé, nonobstant le desir unanime et l'intérêt qui pressoit les parties contractantes de le conclure au plutôt. Mais plus cette conclusion étoit ardemment desirée, plus on vouloit aussi prévoir et prévenir toutes les difficultés capables d'ébranler une alliance qui devoit être le fondement solide de la paix générale de l'Europe. Comme il est plus aisé de prévoir le mal que d'empêcher qu'il n'arrive, on vouloit, avant que de conclure le traité, remédier à chacun des inconvéniens qui se présentoient à la pensée: la multitude en étoit si grande, que le Résident de l'Empereur à la Cour d'Angleterre prétendit savoir que les Ministres du Roi de la Grande-Bretagne avoient apposé

vingt-quatre fois leurs signatures et leurs cachets aux articles de ce traité, secrets et séparés.

Monteleon, sans témoigner d'inquiétude de cette alliance, demanda qu'elle lui fût communiquée et s'adressa pour l'obtenir à Crays, alors Sécrétaire d'Etat; il répondit à l'Ambassadeur d'Espagne que s'il vouloit en voir tous les articles, il ne lui en seroit fait aucun mystère; que s'il vouloit en informer le Roi d'Espagne, le Comte de Stanhope, encore à Madrid, les communiqueroit à Sa Majesté Catholique, sans la moindre réserve. L'Ambassadeur d'Espagne répondit que n'ayant jamais eu de curiosité de ce qui s'étoit traité et conclu, il rendroit simplement compte au Cardinal Alberoni de la réponse du Sécrétaire d'Etat d'Angleterre.

Le traité de la quadruple alliance n'étoit pas le seul sujet d'aigreur qu'il y eût alors entre l'Espagne et l'Angleterre, les esprits s'aliénoient de part et d'autre à l'occasion des prérogatives que l'Espagne avoit accordées à l'Angleterre pour son commerce aux Indes.

Les Espagnols se plaignoient de l'abus que les Anglois faisoient des conditions avantageuses que l'Angleterre avoit exigées et obte-

nues par le traité d'Utrecht et réciproquement on prétendoit en Angleterre que ces conditions n'étoient pas exécutées de la part de l'Espagne, principalement en ce qui regardoit le privilége de la traite des Négres, en sorte que le préjudice, que le commerce des sujets de la Grande-Bretagne en souffrit, aigrissoit une nation également superbe et avare, plus facile à blesser qu'il n'est aisé de l'adoucir.

Les Hollandois eurent sujets en même tems de craindre un trait de vengeance du Czar Pierre, aussi facile au moins que les Anglois à s'irriter, et plus difficile à calmer. Le Résident d'Hollande auprès de lui avoit dit imprudemment et même écrit que le Czarowitz étoit mort de mort violente, et que le penchant à la révolte étoit général en Moscovie.

Le Czar offensé d'un pareil discours avoit fait arrêter ce Résident, sans égard au droit des gens, et s'étoit emparé de tous ses papiers. Non content d'une expédition si violente et si contraire à la sûreté dont un Ministre étranger doit jouir, ce Prince demanda satisfaction à la république de Hollande, déclarant qu'il feroit arrêter tous les vaisseaux Hollandois allant dans les ports de Suède, et qu'il retiendroit en prison le Ré-

sident de la République, jusqu'à ce qu'il eût nommé ceux dont il tenoit de tels avis.

Quoique l'esprit de paix dût regner dans les principaux Etats de l'Europe, après avoir essuyé de longues guerres dont le temps et le repos étoient le seul moyen de réparer les dommages, la défiance réciproque entre les Princes étoit telle qu'aucun d'eux ne s'assuroit sur la bonne foi de ceux même que l'intérêt commun et le désir de la paix engageoient à le secourir. Ainsi le Roi de Sicile se défioit, et de la France et de l'Angleterre, et différoit d'accepter les assistances qui lui étoient offertes de part et d'autre, s'il souscrivoit au projet que ces deux puissances lui proposoient. Il ne voulut s'expliquer que lorsqu'il seroit rétabli dans la possession tranquille du Royaume de Sicile et que l'Espagne auroit restitué la Sardaigne à l'Empereur.

Envain l'Angleterre menaçoit le Duc de Savoie de lui refuser tout secours s'il ne s'expliquoit, il se plaignoit également de la France et de l'Angleterre. Ses Ministres prétendoient que M. le Duc d'Orléans manquoit aux promesses que S. A. R. avoit faites à leur Maître, et le Comte de Provence attribuoit cette variation aux vues secrètes que le Régent conservoit encore, de marier

une des Princesses ses filles au Prince de Piémont. Toutefois dans la négociation, le Roi d'Angleterre voulut que son Ministre à Vienne appuya celles du Marquis de Saint-Thomas, à condition que si le Roi d'Espagne rejettoit le projet de paix et qu'il fût accepté par le Duc de Savoie, ce Prince auroit, en considération de son acceptation, la Sardaigne, qui lui seroit cédée absolument sans la condition de retour en faveur de l'Espagne, et de plus encore quelques autres avantages que ses alliés lui procureroient.

La République d'Hollande soumise aux décisions de l'Angleterre, et désirant néanmoins pour son intérêt particulier de conserver les bonnes graces du Roi d'Espagne, amusoit l'Ambassadeur de ce Prince en l'assurant que toutes les Provinces étoient persuadées qu'il étoit de l'intérêt du public et des particuliers de se conserver les bonnes graces de sa Majesté Catholique, et que certainement ce seroit suivant cette maxime que les Etats-Généraux se conduiroient. Celle de Beretty étoit de faire sa cour au premier ministre et par conséquent de donner au Cardinal Alberoni les nouvelles et les assurances qui étoient le plus de son goût. Craignant cependant que l'événement ne démentît ce qu'il auroit écrit, il faisoit observer

que la conduite de la République étoit amphibie, et que sa politique tendoit à ne pas déplaire au Roi d'Espagne, en même temps qu'elle vouloit éviter avec beaucoup de soin de se rendre suspecte aux autres puissances.

Le Roi Catholique comptoit alors sur les projets du Roi de Suède Charles XII, et sur les grands armemens que ce Prince, le héros du Nord, faisoit pour les exécuter. L'Envoyé de Suède en Hollande assura Beretty que son maître avoit sur pied soixante quinze mille hommes effectifs et vingt-deux navires armés, mais l'argent lui manquoit, et c'étoit le seul secours qu'il eût à demander à ses alliés, pour l'aider à faire la guerre au Roi d'Angleterre.

Le Roi d'Espagne ayant les mêmes vues, promettoit au Roi de Suède trente mille hommes et trente vaisseaux de guerre, et c'étoit par une diversion si puissante que Sa Majesté Catholique pouvoit avec raison se flatter de renverser et d'anéantir les projets de la quadruple alliance, surtout s'il étoit possible d'engager le Czar et le Roi de Prusse à s'unir avec le Roi de Suède pour exécuter de concert de si grands projets. Ils causoient peu d'inquiétude en Angleterre. Le Roi de Sicile continuoit ses instances à cette Cour pour en obtenir des secours. Elle pressoit

de son côté M. le Duc d'Orléans de faire cause commune avec elle pour sauver la Sicile, et la garantir de l'invasion totale de la part des Espagnols. Stairs, Ministre du Roi de la Grande-Bretagne, appuyé par les lettres de l'Abbé Dubois, prêt à partir de Londres pour retourner en France, agissoit fortement, et ne désespéroit pas d'obtenir, au moins comme préliminaires, que S. A. R. fit mettre pour quelque temps à la Bastille le Duc d'Ormond qui pour lors étoit à Paris.

Les deux Ambassadeurs du Roi d'Espagne, l'un à Londres, l'autre à la Haye, pensoient bien différemment sur l'état où les affaires se trouvoient alors. Le premier déplaisoit et s'étoit rendu suspect au premier Ministre du Roi son Maître, en représentant ce qu'il voyoit des forces de l'Angleterre et des intentions de son Roi et de ses Ministres.

Beretty ne déplaisoit pas moins par l'exagération continuelle de son crédit en Hollande, et des services importans, selon lui, qu'il y rendoit au Roi son maître.

Monteleon souhaitoit et pressoit Alberoni de terminer le plutôt qu'il seroit possible l'affaire de Sicile; il ne cessoit de représenter combien les momens étoient chers, et les conséquences fâcheuses de laisser traîner

cette expédition. Le Duc de Savoye sollicitoit vivement des secours de la part de l'Empereur, et demandoit au Roi de la Grande-Bretagne d'ordonner à l'Amiral Bing de passer incessamment à Naples avec l'escadre angloise qu'il commandoit. Il n'y avoit pas lieu de douter que ce Prince n'obtînt des demandes si conformes aux sentimens, comme à l'inclination de la Cour de Vienne, et de celle d'Angleterre. L'unique moyen d'empêcher l'effet, étoit que le Roi d'Espagne souscrivît au traité de la quadruple alliance. Monteleon l'avoit toujours conseillé et desiré, et ses instances réitérées le rendoient odieux au Cardinal Alberoni dont il étoit obligé de combattre les vues et les raisonnemens, principalement pendant le séjour que le Comte de Stanhope faisoit encore à Madrid, l'événement de sa négociation étant regardé comme une décision certaine, ou de l'affermissement de la paix, ou d'une rupture ouverte entre l'Espagne et l'Angleterre.

L'Envoyé de Savoye à Londres pressant vivement les Ministres d'Angleterre de garantir les Etats possédés par le Roi son Maître, obtint enfin l'assurance du secours que l'Amiral Bing lui donneroit: il étoit parti du port Mahon le 24 de Juillet, pour se rendre

à Naples, déclarant que s'il rencontroit la flotte d'Espagne, il ne pourroit pas se résoudre à demeurer simple spectateur des entreprises des Espagnols, et par conséquent faire une mauvaise figure à la tête d'une flotte angloise.

L'Abbé Dubois partant de Londres pour retourner en France, n'oublia rien pour persuader le Ministre de Savoye de ce qu'il avoit fait et voulu faire pour le service de ce Prince. Et les protestations de son zèle allèrent au point de contredire à Londres ce que M. le Duc d'Orléans avoit dit à Paris. Ensorte que l'Envoyé de Savoye en conclut qu'il falloit qu'il y eût nécessairement un mensonge, soit de la part de S. A. R. qu'on n'en devoit pas soupçonner, soit de la part de son agent en Angleterre.

Le même accident arrivoit souvent, dans un temps où les traités fréquens qu'on étoit curieux de négocier se contredisoient assez ordinairement, et que des gens peu instruits des affaires politiques desiroient pour leur intérêt personnel d'être employés à les administrer.

L'incertitude des événemens en Sicile, et du succès qu'auroit l'entreprise des Espagnols, suspendoit toute décision de la négo-

ciation du Comte de Stanhope à Madrid ; l'intention du Cardinal Albéroni étoit de la prolonger, et la régler suivant les nouvelles qu'il recevroit d'Italie, persuadé d'ailleurs qu'on ne pouvoit être trop en garde contre les artifices de la Cour de Vienne, dont toute la conduite, disoit-il, étoit un tissu de momeries, et dans l'opinion qu'il n'y avoit à la Cour d'Espagne que des stupides et des insensés ; peut-être ne pensoit-il pas mieux de ceux qui se mêloient en France des affaires les plus importantes ; car en parlant du Maréchal d'Huxelles, il disoit que ce pauvre vieux Maréchal avançoit comme un trait de politique profonde, que la supériorité de l'Empereur étant bien connue, il falloit travailler à l'augmenter, raisonnement et conséquence qu'il étoit assez difficile de comprendre. (*)

Un Ministre éclairé et pénétrant, tel que l'étoit Stanhope, comprit aisément, et dès les premières conférences qu'il eut avec Albéroni, que malgré les protestations du Cardinal, de son aversion pour la guerre, et du desir d'établir une paix solide, on ne devoit cependant attendre de sa part aucune

(*) Le portrait du Maréchal d'Huxelles est fait au naturel par le Duc de Saint-Simon, dans le Dictionnaire des grands-hommes de son temps, joint à cet ouvrage.

facilité pour un accommodement. Alberoni rejettant sur son maître ce qu'il y a d'odieux dans le desir de la guerre, protestoit qu'il n'en étoit pas l'auteur, et que s'il en étoit le maître, la paix régneroit bientôt dans toute l'Europe, qu'il ne desiroit pour le Roi d'Espagne aucune augmentation d'états en Italie, parce que gouvernant bien son Royaume, renfermé dans son Continent, et possédant les Indes, il seroit beaucoup plus puissant qu'en dispersant ses forces. Oran, suivant la pensée d'Alberoni, valoit mieux que l'Italie. Leurs majestés Catholiques avoient cependant pris à coeur les affaires d'Italie, et ne souffroient pas que l'Empereur se rendît maître d'une si belle partie de l'Europe.

A ces vues politiques le Cardinal ajoutoit que la paix et l'amitié des puissances voisines, étoit ce qui convenoit le mieux à ses intérêts personnels et particuliers; sans cette union il étoit impossible de soutenir la forme de Gouvernement qu'il avoit établi en Espagne, et qui ne subsisteroit pas trois jours, quand il auroit abandonné la pénible administration des affaires; mais la paix et l'amitié des voisins convenoit à l'Espagne: il n'importoit pas moins aux autres puissances d'empêcher que l'Empereur s'agrandit en

Italie, et c'étoit pour elles une fausse politique que celle de s'opposer à un monarque qui loin d'agir par un motif d'ambition, employoit contre ses propres intérêts, les forces de son Royaume, pour établir et maintenir un juste équilibre en Europe.

Stanhope et Nancré vécurent dans une grande intelligence, pendant que tous deux demeurèrent à Madrid et se communiquèrent réciproquement le peu de succès de leur négociation.

Quelque temps auparavant le Roi d'Angleterre avoit fait remettre au Baron de Riperda, alors Ambassadeur de Hollande, une somme de 11000 pistoles, pour les donner au Cardinal de la part du Roi d'Angleterre, et jamais Alberoni n'en avoit entendu parler. Il envoya chercher Riperda pour approfondir cette affaire, dont on ignore quel a été l'éclaircissement; si le Cardinal reçut cette somme, elle fut mal employée, car il témoigna toujours la même opposition à la quadruple alliance, aussi peu goutée dans les Cours qui n'y furent pas invitées, qu'elle l'avoit été à la Cour d'Espagne.

Celle de Rome crut avoir lieu de craindre l'association des deux premiers Princes de l'Europe, avec les principales Puissances pro-

testantes, et voyant la guerre à ses portes, elle ne savoit à qui recourir, ni de quel côté elle attendroit du secours selon les événemens qui intéresseroient infailliblement les Etats de l'Eglise. Le Roi d'Espagne mécontent du Pape, et que le Cardinal Alberoni ne cessoit d'animer contre Sa Sainteté, avoit ordonné aux réguliers ses sujets étant alors à Rome, d'en sortir et de retourner dans leur pays. Sa Sainteté leur avoit au contraire défendu de se retirer; et fait la même défense à tout Espagnol, sous peine d'excommunication, et autres peines spirituelles; on devoit s'attendre que le Roi d'Espagne défendroit réciproquement à ses sujets d'obéir aux ordres du Pape, et par conséquent les deux Cours, loin de se concilier, s'aigriroient chaque jour de plus en plus.

Le Marquis de Nancré n'avoit pas eu à Madrid le succès que M. le Duc d'Orléans, qui l'y avoit envoyé, s'en étoit promis; et le Cardinal Alberoni avoit déclaré à cet émissaire de S. A. R. que le Roi d'Espagne informé de la résolution qu'elle avoit prise de signer un traité d'alliance avec l'Empereur et le Roi d'Angleterre, souhaitoit qu'elle voulut abandonner un tel projet, ou tout au moins en suspendre l'exécution.

En ce cas Sa Majesté Catholique s'enga-

geroit à regarder les intérêts du Régent comme les siens propres. Au contraire le ressentiment d'un refus seroit tel que ni le temps, ni même les services ne le pourroient effacer, et qu'il auroit en toute occasion le Roi d'Espagne pour ennemi personnel.

Nancré pressé par le Cardinal Alberoni d'envoyer un courier à Paris porter une telle déclaration, le refusa, et dit de plus, que quand même il pourroit se charger d'en rendre compte, elle seroit inutile, parce que le traité pouvoit être déjà signé. A cette réponse Alberoni repliqua que lorsque le Roi d'Espagne seroit assuré de la signature, Nancré ne demeureroit pas encore un quart d'heure à Madrid, ni le Duc de Saint-Aignant Ambassadeur de France.

Alberoni ne s'expliquoit pas moins clairement aux Ministres d'Angleterre qu'il avoit parlé à Nancré au sujet du traité dont le Roi d'Espagne rejettoit toute proposition. Ainsi Stanhope, Envoyé d'Angleterre, ne pouvant douter de la résolution de Sa Majesté Catholique, détourneit le Comte Stanhope son cousin, Ministre confident du Roi de la Grande-Bretagne, de faire le voyage de Madrid, prévoyant que la peine en seroit inutile, ainsi que les déclarations du Cardinal réitérées à

toute occasion ne permettoient pas d'en douter.

En effet le traité étoit déjà signé à Londres et le Roi d'Angleterre avoit conseillé au Duc de Savoie d'y souscrire, comme le meilleur parti qu'il pût prendre pour résister à l'invasion des Espagnols. La flotte Angloise navigeoit en même temps vers la Sicile et déjà les Ministres du Roi de la Grande-Bretagne avoient déclaré à l'Ambassadeur d'Espagne à Londres que le Roi leur maître n'avoit pû se dispenser d'envoyer ses vaisseaux pour maintenir la neutralité de l'Italie, et défendre, en conséquence des traités, les États possédés par l'Empereur, que cependant Sa Majesté Britannique attendoit encore quel seroit le succès du voyage que le Comte de Stanhope faisoit à Madrid, dont dépendoit ou la paix générale ou une malheureuse rupture.

Quoique le Roi de Sicile n'eût de secours à espérer que de l'Angleterre, il hésitoit cependant à l'accepter avec la condition d'accéder au traité d'alliance, comme le demandoit le Roi de la Grande-Bretagne. Stair, son Ambassadeur en France, offroit à Prouane, Ministre de Savoie à Paris, de lui remettre l'ordre par écrit de sa Majesté Britannique adressé

adressé à l'amiral Bétay pour attaquer les Espagnols, sitôt que le Duc de Savoie auroit accepté le projet de traité, et le Ministre de Savoie n'étoit pas autorisé à promettre que cette acceptation seroit faite. Il se bornoit a demander à M. le Duc d'Orléans la garantie de la Sicile; instances inutiles; S. A. R. lui répondoit que la France n'avoit point d'armée navale.

Le Mariage d'une des Princesses ses filles avec le Prince de Piémont, étoit alors une de ses vues; et c'étoit vraisemblablement un moyen d'y réussir que de dégager le Duc de Savoie de la guerre de Sicile, en persuadant au Roi d'Espagne de consentir aux propositions de Stanhope. Deux motifs pouvoient y porter Sa Majesté Catholique, l'un étoit la difficulté de réduire les places de Sicile, l'autre motif, la conclusion d'une treve entre l'Empereur et les Turcs dont la nouvelle étoit récemment arrivée.

Ces apparences de pacification et d'assurer la tranquillité générale de l'Europe n'empêchoient pas le Régent de chercher encore d'autres moyens d'en affermir le repos, et soit pour en être plus sûr, soit que le génie dominant du siècle fût celui de négocier, S. A. R. vouloit que les monarques

du Nord, particulièrement le Czar de Moscovie, crussent que la conclusion du traité proposé au Roi d'Espagne ne l'empêcheroit pas de s'unir avec ces Princes; même, s'il étoit nécessaire, qu'elle renouvelleroit de concert avec eux, la guerre contre l'Empereur; mais soit vérité, soit dessein d'amuser, les Ministres de ces Princes, principalement celui de Moscovie ajoutèrent peu de foi à de tels discours, et ce dernier assura le Prince de Cellamare que le Czar ne pouvant approuver les liaisons nouvelles de la France avec l'Angleterre et la Maison d'Autriche, vouloit de concert avec le Roi de Suède, unir leurs intérêts communs à ceux du Roi d'Espagne.

On attribuoit à de mauvais conseils la confiance que le Régent avoit pris aux promesses du Roi d'Angleterre; et l'Ambassadeur d'Espagne persuadé de l'utilité dont une ligue des Princes du Nord pouvoit être à son maître, pressoit le Ministre de Moscovie de le représenter à S. A. R. et de l'engager s'il étoit possible à fomenter les troubles qu'on croyoit prêts à s'élever du côté de l'Ecosse.

Le Duc d'Ormond nouvellement arrivé à Paris où il se tenoit caché, prétendoit qu'il y avoit en Angleterre un parti pour le Roi Jacques, plus ardent que jamais pour les

intérêts de ce Prince. L'argent pour le soutenir et le fortifier étoit absolument nécessaire, et ne pouvant en espérer de la France, il s'étoit adressé à l'Ambassadeur d'Espagne pour obtenir l'assistance de Sa Majesté Catholique.

Ce Ministre ne doutoit pas de la bonne volonté de son maître, mais il connoissoit l'état de l'Espagne et son impuissance. Étant donc persuadé qu'elle ne pouvoit fournir les sommes nécessaires pour le succès d'une si grande entreprise, son objet étoit de la faire goûter au Czar mécontent du Roi d'Angleterre et de l'engager à s'unir avec le Roi d'Espagne pour se venger tous deux de concert des sujets qu'ils pouvoient avoir d'être mécontens de la conduite de ce Prince à leur égard.

Le temps étoit précieux et Cellamare connoissant l'importance d'en ménager tous les momens, n'en perdit aucun pour animer le Ministre de Moscovie. Il alla secrettement le trouver à la campagne où il étoit auprès de Paris, et l'ayant informé des dispositions du Roi d'Espagne, il le pressa de dépêcher au plutôt un Courier à Pétersbourg pour instruire le Czar des dispositions de Sa Majesté Catholique et demander des instruc-

tions sur une négociation dont il connoîtroit parfaitement toutes les conséquences.

L'Ambassadeur d'Espagne informa le Roi de Suède par une voie détournée des mêmes avis qu'il donnoit au Czar, et non content d'exciter les puissances étrangères à traverser les desseins de M. le Duc d'Orléans, il cherchoit encore à détacher du service du Roi des gens dont le nom plutôt que le mérite peu connu pouvoit faire plus d'impression dans les pays étrangers qu'il n'en faisoit en France.

Si la descente des Espagnols en Sicile, la conquête facile de Palerme, et celle de toute l'Isle qu'on regardoit déjà comme assurée, avoit surpris toute l'Europe on ne l'étoit pas moins d'avoir vû paroitre, et comme sortir du fond de la mer, une flotte en ordre, armée par une couronne qui ne s'étoit pas distinguée par ses armemens de mer, depuis le règne de Philippe II. Cette nouvelle puissance maritime alarmoit déjà les Anglois, ils croyoient aisément et publioient que la véritable vue du Conseil d'Espagne en relevant ses forces de mer, étoit de s'opposer généralement à tout commerce que les nations étrangères pourroient faire aux Indes orientales.

Il étoit facile qu'un tel soupçon fit en peu de temps un grand progrès en Hollande et en Angleterre. Alberoni prévoyant l'effet que la jalousie du commerce pourroit causer dans l'un et l'autre pays, écrivit par ordre du Roi d'Espagne à son Ambassadeur en Hollande, d'assurer non seulement les Négocians Hollandois, mais encore les Anglois qui se trouveroient dans ce pays, et généralement tout homme de commerce, que jamais Sa Majesté Catholique n'altéreroit les loix établies et ne manqueroit aux traités. Ce ministre devoit aussi leur dire que le peu de forces que le Roi son maître avoit sur mer, étoit seulement pour la sûreté de ses côtes dans la Méditerranée, aussi bien que pour la défense et la conduite de ses galions; qu'à la vérité Sa Majesté Catholique avoit lieu de se plaindre de la déclaration des Anglois, mais un tel procédé de leur part n'avoit pas empêché qu'elle n'eût donné ordre de ne pas toucher aux effets qui appartiendroient aux Anglois sur la flotte nouvellement arrivée à Cadix, l'intention de Sa Majesté Catholique étant de faire remettre à chacun des intéressés ce qui pourroit leur appartenir.

Le Ministre d'Espagne n'étoit pas cependant sans inquiétude du succès qu'auroit la

descente des Espagnols en Sicile, et de la suite de leur premier succès. Son projet n'étoit pas encore bien formé, et ses résolutions incertaines dépendoient des événemens. Alberoni vouloit croire que la Sicile seroit entièrement soumise en peu de temps, il se proposoit de faire ensuite passer l'armée d'Espagne dans le Royaume de Naples, mais il sentoit et l'avouoit même, que c'étoit uniquement aux officiers généraux qui commandoient l'armée à délibérer, et décider des résolutions qu'il conviendroit de prendre.

L'escadre angloise lui donnoit de justes inquiétudes. Il savoit qu'elle voguoit vers le Levant, mais depuis assez long-temps il ignoroit sa route, et les premiers jours du mois d'août il n'en avoit de nouvelles que du 14 juillet, écrites de Malaga.

Ce même jour 14 le château de Palerme s'étoit rendu aux Espagnols. Le Vice-Roi de Naples faisoit quelques mouvemens, comme ayant dessein d'envoyer en Sicile un détachement des troupes de l'Empereur pour fortifier la garnison de Messine. Ce secours paroissoit difficile, et l'opinion publique étoit que les Ministres Allemands ne faisoient ces démonstrations que pour satisfaire, par les apparences, les Ministres de Savoie; et d'ail-

leurs le public étant persuadé que si les troupes allemandes marchoient effectivement, et secouroient Messine, ce ne seroit pas pour la rendre aux Piémontois.

La défiance réciproque étoit répandue généralement dans toutes les cours, et les sentimens du Pape n'étoient pas exempts de soupçon, ensorte que quelques brouilleries qu'il y eût actuellement entre la cour de Rome et celle de Madrid, l'opinion publique étoit qu'il régnoit secrétement une union intime entre Sa Sainteté et Sa Majesté Catholique.

Les troupes de ce Prince, après une légère résistence à Palerme, dont elles s'étoient emparées, avoient marché vers Messine, et les galères du Duc de Savoie s'étoient retirées à leur approche: jusqu'alors l'entreprise de Sicile réussissoit, comme le Roi d'Espagne et son Ministre le pouvoient desirer, et ces succès heureux augmentant la fierté du Ministre irrité du refus que le Pape lui faisoit constamment des bulles de Séville, il se déchaînoit sans mesure contre Sa Sainteté, et l'accusoit de se laisser conduire par les conseils du comte de Galas, Ambassadeur de l'Empereur auprès d'elle, qui de son côté prétendoit que le Pape étoit secrétement uni avec le Roi d'Espagne.

Mais Albéroni s'élevoit sans ménagement contre la personne de M. le Duc d'Orléans et l'empressement qu'il avoit fait paroître à signer le traité de la quadruple alliance. „ Ainsi, disoit Albéroni, ce Prince s'est dé- „ claré à la face de tout l'univers ami d'une „ puissance ennemie du Roi son parent, et „ le temps est venu où vraisemblablement il „ sera obligé de se porter contre ce même „ Roi, aux actes d'hostilité. Le Maréchal „ d'Huxelles qui a consenti à cette alliance „ pour n'avoir point de guerre, verra la „ France agir contre le Roi d'Espagne, qui „ de son côté sera ferme à continuer éter- „ nellement la guerre, plutôt que de consen- „ tir à l'infâme projet, et tant qu'il aura la „ vie et des forces, il se vengera de ceux qui „ prétendent le forcer à l'accepter; si Stan- „ hope veut parler du ton de législateur, il „ sera mal reçu, le passeport qu'il a demandé „ a été expédié, on entendra ses propositions, „ mais il sera difficile de les écouter, si elles „ ne sont pas différentes en tout de la sub- „ stance du projet, et Stanhope sera surpris „ d'entendre que le Roi d'Espagne ne veut „ pas qu'on parle présentement des Etats de „ Toscane et de Parme, se réservant d'user „ de ses droits en temps et lieu. „

Albéroni s'expliquant hautement contre la

proposition du traité de la quadruple alliance, voulut en même temps faire voir aux Anglois, que si le Roi d'Espagne rejettoit un pareil projet, il n'en étoit pas moins porté à donner à la nation angloise des preuves de son affection, que c'étoit un témoignage bien sensible de cette affection, que la modération dont Sa Majesté Catholique donnoit une preuve évidente, en défendant à ses sujets d'exercer aucun acte d'hostilité contre les négocians anglois demeurant dans ses Etats, quoiqu'on dût l'attendre comme une suite naturelle de la rupture faite à contre-temps par le Commandant de la flotte angloise.

Les mouvemens du Parlement contre la banque de Law, attiroient dans ces conjonctures, l'attention particulière des Ministres étrangers résidans à Paris.

Celui d'Espagne continuoit ses conférences secrettes avec le Duc d'Ormond, et ce dernier, suivant le génie ordinaire des Canis, espéroit toujours et se promettoit des révolutions sûres en Angleterre, si les mécontens du Gouvernement étoient soutenus. Il demandoit pour les secourir avec succès douze vaisseaux, six mille hommes de débarquement, quinze mille fusils, des armes pour mille dragons et des munitions de guerre.

M. le Duc d'Orléans fût bien informé de ses démarches et des noms de ceux qui croyoient faire ou avancer leur fortune en s'engageant imprudemment avec le Ministre d'une Cour étrangère. L'Ambassadeur d'Espagne envoyoit à Madrid, sous le nom de pottes, les rapports des conférences qu'il avoit avec eux, et, par le récit favorable qu'il leur faisoit des réponses de Leurs Majestés Catholiques, il s'appliquoit à fortifier de plus en plus les engagemens imprudens qu'ils avoient déjà pris. Cellamare n'oublioit rien aussi pour faire entendre au Roi son maître la nécessité de les appuyer, si ce Prince vouloit maintenir leur bonne volonté et les mettre en état d'agir avec succès.

La France étoit alors dans une profonde paix, et comme on ne voyoit nulle apparence d'une guerre prochaine, plusieurs officiers sans emploi desiroient de passer au service d'Espagne. L'Ambassadeur persuadé qu'il seroit de l'intérêt de son maître d'avoir à son service, non seulement des officiers, mais encore un corps de troupes françoises, et sachant qu'Albéroni avoit dessein de lever jusqu'au nombre de huit mille étrangers, proposa au Cardinal de former ce corps de soldats qu'on léveroit aisément en France et qu'on enroleroit dans les régimens walons et

irlandois que le Roi Catholique avoit actuellement à son service. Il y avoit en effet lieu de croire que plusieurs officiers se trouvant sans emploi ne demanderoient pas mieux que d'en obtenir en Espagne, et Cellamare en étoit persuadé par les demandes fréquentes de ceux qui s'adressoient à lui pour être reçus dans le service d'Espagne. Le Chevalier Folard étoit du nombre, mais il vouloit auparavant faire ses conditions, et ne pas passer comme aventurier : l'Ambassadeur connoissoit ses talens, et lui rendit justice, ajoutant seulement qu'il battoit beaucoup la campagne et que par cette raison, il avoit jugé à propos d'éluder sa proposition.

On pouvoit encore, suivant l'avis de l'Ambassadeur, former quelques nouveaux régimens françois, et pour cet effet recevoir sur les frontieres de la Catalogne, d'Arragon et de Navarre ceux qui se présenteroient pour s'enrôler sous des commandans de leur nation. Outre l'avantage du service, il s'en trouveroit encore d'autres par rapport à la politique. Cellamare ne laissoit pas d'être effrayé de la difficulté qu'il prévoyoit à puiser les eaux hors de leur source, et vaincre les obstacles que le gouvernement de France apporteroit à de telles levées.

Comme on reçut alors la nouvelle de l'entrée des troupes d'Espagne dans Messine, il assura le Cardinal Albéroni que toute la nation françoise s'étoit réjouie de cet événement, qu'on ne parloit à Paris que de la gloire du Roi d'Espagne, et qu'il seroit à souhaiter que M. le Duc d'Orléans eût les mêmes sentimens, au moins intérieurement; mais Cellamare, persuadé que S. A. R. en étoit bien éloigné, ramassoit avec soin tous les discours de la ville, comptant de faire sa cour en Espagne en rendant un compte exact, non seulement de ce qui étoit, mais encore des faits qu'on supposoit contre le gouvernement du Régent.

Les nouveautés introduites dans l'administration des finances, l'établissement de la banque, les projets nouveaux qu'on attribuoit à Law, l'abus que le Régent avoit fait de toutes ces nouveautés, l'opposition du parlement, une espèce de guerre entre les arrêts de ce corps, et les arrêts du conseil, pour annuller ceux de cette compagnie, donnoient lieu d'ajouter foi à toutes les funestes prédictions qui se débitoient d'une guerre intestine et prochaine, non seulement dans la capitale, mais encore dans toutes les parties du Royaume. L'Ambassadeur d'Espagne recueilloit avec joie les faux avis, et les étu-

dioit avec d'autant plus de soin, qu'il croyoit en les donnant au Cardinal Albéroni effacer l'impression que ce premier Ministre pourroit avoir pris contre le neveu du Cardinal *del Judice*, tel que l'étoit Cellamare. Il grossissoit donc tous les objets et croyoit donner une bonne nouvelle à Madrid en assurant que le Régent faisoit venir autour de Paris plusieurs régimens, que l'ordre étoit donné aux gardes, ainsi qu'aux mousquetaires de se tenir prêts. Il espéroit en même temps que la République de Hollande refuseroit d'entrer dans le traité qui se négocioit à Londres pour former l'alliance depuis longtemps projettée entre la France, l'Empereur et l'Angleterre, traité dans lequel on s'efforçoit bien inutilement de faire entrer le roi d'Espagne, le Marquis de Nancré ayant été envoyé à Madrid pour cet objet.

Albéroni flatté des premiers succès de l'entreprise de Sicile, ne laissoit pas de remarquer les fautes que le Marquis de Leyde avoit faites dans cette expédition, et de prévoir les suites funestes qu'il y avoit lieu de craindre du flegme de ce général et de sa lenteur à finir une conquête aisée. Tout délai en cette occasion étoit d'autant plus à craindre que l'escadre angloise faisoit voile vers la Sicile. Il falloit donc prévenir son arrivée,

et sans perdre de temps faire marcher les troupes vers Messine, dont il seroit désormais difficile de s'emparer, le coup de la prise de Palerme ayant mis en mouvement, suivant l'expression du Cardinal, toutes les puissances infernales, et les mesures étant prises de tous côtés pour embarrasser l'Espagne.

Il reprochoit encore au Marquis de Leyde, général de l'armée espagnole, d'avoir laissé au Comte Maffri, Vice-Roi de l'isle pour le Duc de Savoye, la liberté entière de se retirer à Syracuse, qu'on devoit regarder non seulement comme la meilleure forteresse du Royaume, mais qu'on savoit de plus être en état de recevoir les secours d'hommes et de vivres proportionnés au besoin qu'elle en auroit. Il étoit donc de la prudence de faire suivre Maffri par un détachement de cavalerie, et quoique fatiguée, ce n'étoit pas une raison pour l'exempter de marcher, la conjoncture étant si importante qu'il n'étoit pas permis de ménager les troupes quand même il auroit été sûr qu'elles périroient dans la marche.

D. Joseph Patino étoit alors intendant de l'armée, Albéroni l'exhorta pour l'amour de Dieu, disoit-il, à donner un peu plus de

chaleur au naturel froid de son ami le Marquis de Leyde, „ s'il est bon, disoit le Car„ dinal, d'épargner les troupes quand on le „ peut, il faut aussi songer qu'elles sont „ faites pour fatiguer et pour crever quand „ il convient, et qu'à plus forte raison, on „ doit en user de même à l'égard des bêtes.„

La facilité de faire passer des troupes de Naples en Sicile augmentoit les difficultés que les Espagnols trouveroient à s'emparer de Messine, dont ils auroient pu se rendre maîtres sans peine, si leur Général à qui Dieu pardonne son indolence, n'avoit perdu le temps à prendre Palerme, ville sans résistance.

Le Cardinal Albéroni comptoit déjà que la France, l'Angleterre, l'Empereur et le Duc de Savoie s'uniroient contre le Roi d'Espagne, et lui feroient la guerre dans le centre de sa Monarchie. Le projet du Cardinal étoit en ce cas de laisser quinze mille hommes en Sicile pour en faire la conquête entière, et lorsqu'elle seroit achevée, il prétendoit transporter toutes ces troupes en Espagne. Il soutenoit que le Duc de Savoie n'avoit songé qu'à tromper Sa Majesté Catholique, employant différentes voies pour l'amuser par de vaines propositions de traité, qu'enfin Lascaris, le dernier des Ministres

que

que ce Prince avoit employé, étoit venu au moment que la flotte partoit, déclarer qu'il avoit reçu un pouvoir de son maître, dans la forme la plus solemnelle, pour conclure avec le Roi d'Espagne une ligue offensive et défensive à des conditions véritablement à faire rire.

Ce que l'on en sait est que la première de ces conditions demandées, étoit deux millions d'écus que le Duc de Savoie demandoit pour se mettre en campagne, et par mois soixante mille écus de subside.

La seconde, que le Roi d'Espagne fît passer en Italie douze mille hommes pour les unir aux troupes de Savoie et faire la guerre dans l'Etat de Milan. Mais Albéroni persuadé qu'on ne pouvoit s'assurer sur la foi du Duc de Savoie, tant qu'il seroit maître de la Sicile, avoit jugé nécessaire que le Roi d'Espagne s'en rendît maître, soit pour la garder, soit pour la rendre au Duc de Savoie, si Sa Majesté Catholique faisant la guerre aux Allemands, ne pouvoit procurer à ce Prince une récompense plus avantageuse de son alliance avec l'Espagne.

Le Cardinal persuadé qu'il étoit de l'honneur et de l'intérêt de cette couronne d'avoir toujours un corps de troupes en Espa-

gne, prenoit alors des mesures pour maintenir sur pied huit ou dix mille hommes de troupes étrangères. Ce fut au Prince de Cellamare qu'il s'adressa pour savoir de lui quelles mesures il jugeroit nécessaires à prendre pour accomplir ce dessein. Cette marque de confiance ne s'accordoit guère avec le traitement que le Cardinal *del Judice*, oncle de Cellamare, recevoit alors de la Cour d'Espagne, tous les revenus des bénéfices qu'il possédoit en Sicile, ayant été mis en séquestre. Il est vrai que les revenus des bénéfices que d'autres Cardinaux et Prélats avoient dans le même Royaume, eurent aussi le même sort depuis la descente des Espagnols en Sicile ; mais le vrai motif étoit l'animosité particulière d'Albéroni, qui ne cessoit d'aigrir Leurs Majestés Catholiques contre le Cardinal *del Judice ;* car il n'oublioit rien pour les engager à regarder et traiter comme leurs ennemis personnels ceux qui se déclaroient contre leur premier Ministre.

Il n'avoit pas même ménagé le Pape, desirant de se venger du refus constant que Sa Sainteté faisoit de lui accorder les bulles de l'archevêché de Séville.

Il changea cependant de conduite lorsque la lenteur de l'expédition de Sicile lui donna

lieu de craindre qu'après de beaux commencemens, la fin de l'entreprise ne répondît pas à ses espérances; alors il jugea qu'il étoit nécessaire de ménager la Cour de Rome, et de la prudence d'introduire une négociation pour un accommodement entre cette Cour et celle d'Espagne. Le Cardinal *Aquaviva* chargé du projet, eut ordre de le confier à Dom Alexandre Albane, second neveu du Pape Clément XI. Il falloit flatter ce jeune homme, neveu chéri de Sa Sainteté, en lui faisant entendre que le Roi d'Espagne n'ayant encore formé aucune prétention au préjudice de la Cour de Rome, tout différend entre les deux Cours étoit facile à terminer; que Dom Alexandre en auroit l'honneur, par conséquent avanceroit sa promotion au cardinalat, si son oncle profitant d'une conjoncture heureuse, l'envoyoit Nonce à Madrid; mais pour y réussir sûrement, il seroit absolument nécessaire qu'il y vînt porteur des bulles de Séville, préliminaire indispensable pour finir à son entiere satisfaction toutes les affaires qu'il trouveroit à régler; autrement Leurs Majestés Catholiques deviendroient inexorables et s'engageroient sans retour à suivre les projets formés par le Conseil de Castille, et par la junte des théologiens et des canonistes.

Albéroni voulant mêler à cette espèce de menace quelque espérance capable de toucher le Pape, instruisit le Cardinal *Aquaviva* de ce qu'il avoit fait pour détromper Leurs Majestés Catholiques de l'opinion où elles étoient, que Sa Sainteté avoit donné ordre au Nonce Aldrovandi de fermer le tribunal de la nonciature, qu'il y avoit ajouté que Sa Sainteté offroit même d'envoyer un nouveau Nonce, soit ordinaire, soit extraordinaire, comme il plairoit le plus à Leurs Majestés Catholiques. Albéroni s'applaudissant d'avoir eu le bonheur, grâces à Dieu, de leur persuader que cette démarche du Pape étoit fort honorable, concluoit que Sa Sainteté devoit profiter d'une porte qui lui étoit ouverte, pour sortir d'un engagement qui dureroit autant que sa vie, s'il négligeoit ce moyen facile de s'en débarrasser, que ce seroit pour un Ministre revêtu de la pourpre, une grande satisfaction, d'avoir donné cette nouvelle preuve de son respect et de son obéissance au Pape et au Saint-Siège, mais que Sa Sainteté devoit aussi commencer par un acte de générosité tel que seroit l'expédition et l'envoi des bulles de Séville, grâce legère et telle qu'on ne pouvoit la refuser aux services importans d'un Ministre dont le travail assidu avoit mis les finances du

Roi son maître en si bon état, que non seulement il n'étoit rien dû à personne, mais qu'il restoit encore quelques sommes pour les dépenses journalières et casuelles, outre les assignations données sur les provinces pour le paiement des troupes, en sorte qu'il n'avoit pas été détourné ni employé un seul *maravédis* sur les fonds de l'année suivante.

La France, l'Angleterre ne cessoient cependant de négocier pour que l'Espagne accédât au traité, et le Cardinal Albéroni demandoit pour conditions de l'accession du Roi d'Espagne au traité :

1°. Que la propriété des Isles de Sardaigne et de Sicile fût laissée et cédée au Roi Catholique moyennant un équivalent pour la Sicile que l'Empereur donneroit au Duc de Savoie dans le Milanés.

2°. Que de plus Sa Majesté Impériale eût à satisfaire les Princes d'Italie sur toutes leurs prétentions.

3°. A rappeller les troupes qu'elle faisoit alors marcher en Italie.

4°. Fixer le nombre de celles qu'elle y maintiendroit à l'avenir.

5°. S'engager à ne se pas mêler de la succession de Toscane.

6°. Renoncer à toute prétention sur les fiefs de l'Empire.

Mais la flotte d'Angleterre venoit causer trop de dommages à l'Espagne pour la laisser tranquillement séjourner dans la Méditerranée: Albéroni exigeoit donc que le Roi d'Angleterre eût à la rappeller incessamment.

Ces demandes soutenues avec opiniâtreté et si contraires aux instructions données à Stanhope, aussi bien qu'aux pouvoirs qu'il avoit reçus du Roi son maître, l'obligèrent à partir d'une Cour, où désormais il ne pouvoit attendre que de perdre son temps. Il prit ses audiences de congé du Roi et de la Reine d'Espagne, et retournant en France le 26 août, il trouva que le traité de la quadruple alliance entre la France, l'Empereur, l'Angleterre et les Hollandois avoit été signé le 22 du même mois, et de la même année 1718.

NOTE CINQUIEME.

Continuation des recherches sur la quadruple alliance.

On a vu dans la note précédente ce que dit dans ses Mémoires le Marquis de Torcy, ancien Ministre des affaires étrangères.

Le Duc de Saint-Simon a gardé un tel silence sur cet important traité, qu'il est nécessaire de le considérer sous toutes ses faces.

Nous donnerons ainsi des matériaux authentiques sur les négociations des trois puissances si intéressées à réprimer l'Espagne et à se lier entr'elles.

Les détails qui suivent sont tirés des Mémoires du *Duc de Luynes*.

QUAND le Régent se trouva dans l'embarras pour l'affaire des monnoyes avec le Parlement, la faction espagnole se flatta que les affaires intérieures éloigneroient le Régent des négociations du traité d'alliance ; la faction angloise au contraire pensoit que les affaires du Gouvernement avec le Parlement persuaderoient davantage le Régent de la nécessité de

s'unir avec l'Empire et l'Angleterre, et Koenigseck, Ambassadeur de l'Empereur, qui avoit porté en France le préjugé où étoient les Autrichiens, que dans les grandes affaires avec la France, cette puissance leur donne toujours un tour de mauvaise foi, prétendoit avoir découvert que le Duc d'Orléans avoit changé de projet rélativement au traité d'alliance, et que ses variations étoient le triomphe des Ministres de l'ancienne Cour, toujours opposés à ce projet et toujours dévoués à l'Espagne. Koenigseck prévoyoit d'ailleurs que le Régent seroit la victime de leur animosité contre lui, et on regardoit même déjà comme un abyme ouvert sous ses pieds, les brouilleries que l'affaire des monnoyes excitoit entre la Cour et le Parlement.

L'Angleterre ferme dans son projet de la quadruple alliance, ne cessoit de se plaindre de l'ingratitude du Roi d'Espagne, qu'elle disoit avoir affermi sur son trône par le traité d'Utrecht, et se plaignoit d'être presque regardée en ennemie dans les ports et les isles de la domination d'Espagne, où il abordoit des Anglois, et des diverses infractions au dernier traité; malgré ces griefs, le Roi de la Grande-Bretagne fit déclarer par le Colonel Stanhope, qu'il oublieroit ces griefs si le Roi d'Espagne vouloit renoncer au dessein de

troubler l'Europe et cultiver la réciprocité d'égards et d'amitiés, et s'il en arrivoit autrement, il sauroit bien conserver la dignité de sa couronne : il dit que son langage étoit dicté par l'amitié et non par la crainte, et qu'il n'appartenoit pas au Cardinal Albéroni de se vanter qu'il pouvoit intimider le Roi d'Angleterre des entreprises du Prétendant.

Albéroni en effet menaçoit les princes et corrompoit du fond de l'Espagne quiconque vouloit prendre part à ses projets. Il étoit maître dans l'art de séduire, il s'en faisoit honneur et se vantoit de sa supériorité dans cet art : il passa pour constant qu'il avoit gagné Nancré, Ministre de France en Angleterre, et il tentoit de gagner le Prince le plus adroit de son temps, le Duc de Savoie, Roi de Sicile, qui accoutumé à se défier même de ses Ministres, en employoit souvent plusieurs à la fois et de différens ordres dans la même Cour.

Le Duc de Savoie envoya donc Lascaris à Madrid pour écouter les propositions de l'Espagne à l'insçu de son Ambassadeur et peut-être avec l'ordre de ne rien conclure. Albéroni ne se rapportant point absolument à Lascaris, écrivit lui-même au Roi de Sicile le 22 mars, à qui il dit que les offres de Las-

caris ne faisoient qu'éclaircir les affaires sans les terminer : il assura le Duc que le Roi d'Espagne uni au Roi de Sicile obligeroient le Régent et le Roi Georges à changer leurs projets contre l'Espagne, il l'engagea à lui remettre en dépôt, sur les conditions qu'il exigeroit, quelques places du royaume de Sicile, pour passer delà avec une armée, qui s'empareroit à l'improviste du royaume de Naples; la conquête seroit facile et subite; il promit de son côté au Roi de Sicile de lui envoyer en Lombardie une armée à la solde d'Espagne. Albéroni qui négocioit en même temps avec les puissances du Nord, et surtout avec les mécontens de la régence du Duc d'Orléans, qui étoient les restes de l'ancienne Cour, fit entendre au Duc de Savoie qu'il donneroit des occupations si sérieuses au Duc d'Orléans, qu'il ne prendroit pas aisément un parti décidé contre l'Espagne; et pour s'attacher par intérêt le Roi de Sicile, Albéroni lui vantant les richesses de l'Espagne, avançoit que chaque démarche de générosité que feroit le Duc de Savoie pour le Roi d'Espagne, son maître y répondroit par une réciproque générosité ; il lui remontroit encore l'intérêt des Maisons de Savoie et d'Espagne à ne jamais consentir que les Allemands maintinssent leur autorité en Italie,

au préjudice du repos et de la liberté de cette partie de l'Europe.

A sa première lettre, Albéroni en ajouta une seconde de sa main, dans laquelle il lui exposoit le besoin de concours du Roi de Sicile pour le succès : il disoit que si les places principales n'étoient confiées à la garde du Roi d'Espagne, le projet échouoit : il ajoutoit qu'un acte de confiance aussi opposé à la prudence étoit pourtant conforme à ses intérêts, qu'en cas de malheur dans leur expédition, les places seroient la retraite assurée des troupes espagnoles; et si le Roi de Sicile refusoit son concours, il seroit forcé d'accepter les partis proposés par les médiateurs. Si au contraire il vouloit faciliter la conquête de Naples, Albéroni, sans faire par écrit des offres précises, invita le Duc de Savoie à lui envoyer une personne de confiance, munie de pouvoirs pour signer un traité, et lui dit enfin que jamais l'occasion ne seroit si belle, et que si le Roi de Sicile la laissoit échapper, il ne devoit pas compter de trouver en d'autres temps un Roi qui voulût employer ses forces et son argent pour faire la guerre dans un pays où ce Prince n'avoit aucune prétention, ni de trouver auprès de ce Roi un Ministre italien transporté de l'amour de sa patrie, et résolu de faire ses

efforts pour seconder les intentions de son maître.

Une copie de cette lettre d'Albéroni au Duc de Savoie fut envoyée au Prince de Cellamare en France, afin de l'instruire de toutes les négociations, l'assurant en même temps que le Roi d'Espagne n'accéderoit jamais au traité de la quadruple alliance : Albéroni déclara aussi au nom du Roi d'Espagne, qu'on n'accepteroit jamais ce traité, et qu'on attaqueroit l'Empereur avec toute la vigueur possible, ajoutant que les effets des Négocians Anglois établis en Espagne seroient confisqués dès le moment qu'une rupture seroit déclarée entre les deux couronnes.

Enfin le traité, après diverses négociations, fut signé à Londres, il étoit convenu qu'en cas de mort du Duc de Parme, ses duchés de Parme et de Plaisance seroient donnés à Dom Carlos, moyennant une renonciation du Roi d'Espagne aux droits qu'il prétendoit sur les Etats d'Italie possédés par Charles II. Il y avoit encore un article secret, 117e dans le traité, pour la succession à la couronne de France, en faveur du Duc d'Orléans, en cas de mort du Roi Louis XV. Le Roi d'Espagne eut connoissance de cet article secret, et quelques sollicitations qu'on lui fit, il

refusa constamment d'y souscrire : ajoutant d'un autre côté que ses droits sur l'Italie étoient trop bien fondés et trop considérables pour qu'il pût se contenter des duchés de Parme et de Plaisance. L'Abbé Dubois étoit alors en Angleterre pour négocier le traité. Chavigny y étoit avec lui ; Schaube étoit Ministre d'Angleterre à Paris pour le même sujet, et le Maréchal d'Huxelles, président du Conseil des affaires étrangères, étoit la personne à laquelle on devoit s'adresser pour les négociations : il s'agissoit de signer un autre traité fort secret pour contraindre par la force des armes le Roi d'Espagne à accéder à ce traité. L'Angleterre, pour éviter la guerre avec l'Espagne, vouloit bien faire à cette couronne le sacrifice de Gibraltar et même de Port-Mahon ; mais elle vouloit forcer l'Espagne à ce qu'elle desiroit d'elle : Schaube eut donc l'ordre de son maître de porter le traité au Maréchal d'Huxelles.

Le Maréchal d'Huxelles étoit un de ces hommes inflexibles, qui ne reviennent que difficilement d'une opinion qu'ils ont résolu de soutenir, et qui étoit capable de repousser avec humeur quiconque traversoit ses sentimens. Schaube voulut donc être accompagné de Chavigny, en portant au Maréchal le projet du traité ; mais à la première entre-

vue de Schaube, le Maréchal lui ordonna de se retirer, ajoutant qu'il n'avoit rien à traiter avec lui; mais demeurant seul avec Chavigny, il lui dit qu'il obéiroit au Régent et signa le traité secret. Schaube parvint même quelques jours après à faire déclarer la guerre à l'Espagne, si constante dans son refus à l'accession à l'alliance.

NOTE SIXIÈME.

Sur la conspiration des Princes légitimés contre le Duc d'Orléans; sur leurs premières négociations secrettes avec l'Espagne et sur les intrigues des Jésuites et du Père Tournemine en particulier dans cette affaire.

Pour servir d'intelligence au §. IV du Livre V.

Le Duc de Saint-Simon garde un profond silence sur les trames des Princes légitimés contre le Duc d'Orléans; mais le Duc de Luynes nous fournira des anecdotes qui rempliront cette lacune.

Madame du Maine, furieuse de voir sa Maison déchue d'un rang auquel elle l'avoit en partie élevée, résolut de se liguer avec tous les ennemis du Régent et surtout avec la Cour d'Espagne dans le dessein de perdre ce Prince. Et comme Philippe V faisoit chaque jour des progrès nouveaux dans la dévotion, que les Jésuites conduisoient son ame, le parti des Princes légitimés reconnut aisément que c'étoit une affaire dont le premier agent devoit être le Confesseur; et comme ce personnage, qui fut si important pendant tout le règne du Roi d'Espagne, étoit Jésuite, et comme la Compagnie de Jésus étoit toute en courroux contre le Duc d'Orléans qui étoit devenu janseniste, la déclaration de la societé contre ce Prince ne fut pas un ouvrage bien difficile. Ce fut par les Jésuites que, résolue de se venger et d'ôter si elle le pouvoit le gouvernement à son ennemi déclaré, elle savoit en gros les projets d'Albéroni, et ce fut à ce Ministre d'Espagne qu'elle voulut qu'on s'adressât pour s'aider dans ses complots : elle se ligua ensuite avec les Jésuites de France qui avoient tant de raisons de mécontentement et qui haïssoient et le Régent et Dubois ; le Père Tournemine chef d'un parti entre les Jésuites alors divisés en deux factions, s'unit à elle et lui fit connoî-

tre un certain Baron de Walf, Allemand actif, intelligent, et très-propre pour négocier avec l'Espagne; en attendant le Duc du Maine étoit parfaitement étranger aux projets de sa femme ou du moins c'étoit l'opinion qu'on en avoit dans ce temps-là.

NOTE SEPTIÈME.

Sur les projets ambitieux et bien conduits de l'Abbé Dubois, qui travailla dès l'enfance à devenir Cardinal.

Addition au Livre V, §. I.

PERSONNE n'ignore que Dubois ayant obtenu du Duc de Chartres, depuis Régent de France, qu'il épouseroit la bâtarde de Louis XIV, ne demanda en récompense à Louis XIV qui l'avoit fait employer à la négociation, que le chapeau de Cardinal: il n'avoit pas encore du pain; Louis XIV haussa les épaules, le toisa de la tête aux pieds et des pieds à la tête, se retourna, et laissa l'Abbé Dubois confus et stupéfait, lui disant: *je ne m'y attendois pas.*

Dubois

Dubois n'étoit pas vaincu; pour avoir le chapeau il avoit vendu la maison de Bourbon à l'Empereur, et conduit le Régent à sacrifier l'Espagne pour s'attacher à l'Autriche. Pour conclure contre l'Espagne il fut envoyé en Angleterre avec Chavigny, qui traita avec lui de la quadruple alliance; ils vivoient dans une grande intimité et se communiquoient respectivement leurs lettres les plus secrettes: Dubois en reçut une un jour de Nancré son ami, favori du Régent, qui lui disoit que la veille en soupant au Palais-royal il y avoit été question de lui en présence du Régent, et que quelques personnes avoient dit qu'il étoit un fol: l'Abbé Dubois recevant cette lettre entra en fureur et dit à Chavigny dans son transport: „ Le Cardinal „ de Richelieu avoit aussi ses folies, mais „ j'irai plus loin que lui, et comme lui je „ serai Cardinal. „

NOTE HUITIÈME.

Anecdote sur l'élévation de Dubois au premier ministère, sur l'exil du Comte de Nocé, sur la puissance de Dubois à l'époque qu'il fut fait premier Ministre, et sur les propos insolens qu'il tint au fameux Boudon, Chirurgien de l'hôtel-dieu, pendant une opération scandaleuse.

Extraite des manuscrits du *Duc de Luynes.*

Pour servir d'addition à l'article du Livre I, §. I.

La voix publique se souleva, s'irrita même, quand le Cardinal Dubois fut déclaré premier Ministre. Nocé qui parloit assez librement au Régent, même sur l'administration, dit au Prince qui en causoit avec lui : *Vous pouvez, Monseigneur, faire de lui beaucoup de choses différentes, mais* VOUS N'EN FEREZ JAMAIS UN HONNÊTE HOMME. Vérité qui lui valut l'exil, duquel il fut ensuite rappellé le soir même de la mort de Dubois par le Régent. *Morte la bête*, lui écrivit-il,

et mort le venin : je vous attends ce soir même au Palais-royal. Cette lettre de cachet avoit été donnée pour intimider les mécontens. Le Cardinal craignoit qu'ils ne voulussent traverser encore son élévation, comme ils l'essayèrent quand il entra au Conseil.

Cette élévation de Dubois lui fit oublier son extraction : attaqué d'une maladie qui exigeoit les secours d'un chirurgien, il fit appeller Boudon, fameux chirurgien de l'hôtel-dieu : *J'espère*, lui dit l'Eminence, *que vous ne me traiterez pas comme vos gueux de l'hôtel-dieu. — Tous ces gueux-là*, dit Boudon, *sont des éminences pour moi.*

NOTE NEUVIÈME.

Sur les symptômes de la mort scandaleuse du Cardinal Dubois. Pour servir de confirmation au récit du Duc de Saint-Simon.

Extraite des manuscrits d'un Seigneur de la Cour de ce temps-là.

Pour servir d'addition au §. IX, du Livre VI.

A chaque élévation de l'Abbé Dubois à une nouvelle place, il étoit poursuivi assez publiquement par l'opinion qui juge l'homme public.

A sa mort, dont les symptômes furent effrayans, le public ne fut point satisfait, il poursuivit la mémoire de ce Cardinal, par des chansons, des bons mots, des sonnets.

Depuis long-temps ce Cardinal Ministre souffroit d'une maladie incurable et honteuse; on savoit qu'il pourrissoit tout vivant, et il falloit avoir grand besoin de son ministère pour qu'on approchât de sa personne, car il puoit fort; il voulut se montrer en public

à la revue du Roi, affectant de cacher un mal dont on se plaisoit à parler dans toutes les compagnies, et sur lequel on faisoit courir les pièces de vers les plus piquantes; et cette revue, à laquelle il assista à cheval, augmenta tellement sa maladie, qu'il se mit au lit pour ne plus s'en relever.

A la vue de son état, les médecins l'engagèrent à recevoir les sacremens et à permettre une opération dangereuse : il refusa l'un et l'autre en jurant comme un malheureux, et cependant quelques momens de réflexion l'engagèrent à mander un Récollet pour sauver les apparences, ce qui fit croire qu'il alloit se confesser; le Récollet entra en effet dans la chambre du malade, et comme il en sortit environ un quart d'heure après, on dit que le religieux avoit trouvé trop d'ouvrage, ou que le Cardinal n'avoit pas voulu lui en donner : car il éluda de recevoir le Viatique, sous prétexte que le Porte-Dieu ou le Curé n'étant pas dans l'usage d'administrer les Eminences, devoient en ignorer le cérémonial, auquel il ne vouloit pas qu'on manquât. Dubois mourut comme il avoit vécu, en enrageant.

NOTE DIXIÈME.

Suite de l'état des moeurs en France pendant la régence du Duc d'Orléans.

Tirée des manuscrits de quelques Seigneurs de ce temps-là.

En 1719, le libertinage se montroit effrontément dans Paris sans voile et sans pudeur, et l'exemple des chefs y autorisoit la multitude. La Duchesse Douairière vivoit publiquement avec Law; la Duchesse de Bourbon, méprisée de son mari, se consoloit avec Du Chayla. La Princesse de Conti, fille du Roi, demi-dévote, souvent agitée de scrupules et de remords, ne pouvoit renoncer à son neveu la Vallière. La jeune Princesse de Conti, malgré toute la jalousie de son mari, avoit la Fare, qu'elle alloit quitter pour Clermont, gentilhomme de sa maison. Mademoiselle de Charolois sa soeur aimoit éperdument le Duc de Richelieu, et sa cadette, la belle Clermont, commençoit déjà à aimer le Duc de Melun. Les trois filles du Régent étoient aussi recherchées avec passion : Madame de Berry étoit avec Rions : Madame

l'Abbesse de Chelles vivoit au couvent avec son père, et les jeunes religieuses; et Richelieu, outre Mademoiselle de Charolois, vivoit avec la troisiéme. Mademoiselle de la Roche-sur-Yon étoit aimée de Marton, et Madame du Maine étoit caressée du Cardinal de Polignac : les Princes et même les Princesses se vengeoient d'avoir été mis à la gêne par Louis XIV sur les plaisirs, et d'avoir été forcés par l'opinion du temps, quand cela étoit possible, à des mariages clandestins. Mais à la mort de Louis XIV on jouit de la liberté publiquement et avec cette hardiesse qui est propre aux jeunes gens qui sortent du collége et à qui l'âge donne le pouvoir de secouer le joug d'un précepteur. Telles étoient les amours des Princesses : laissons les détails ultérieurs ; les Princesses doivent savoir le danger qu'elles encourent à se mettre de niveau dans leurs plaisirs avec le reste des hommes.

Quant aux Princes du sang, ils jouissoient de la liberté déjà tolérée du public, non seulement de se rendre coupables d'infidélité envers leurs épouses et envers leurs maîtresses déclarées, mais encore de changer et de varier leur libertinage avec affectation; Monsieur le Duc, depuis premier Ministre à la mort du Duc d'Orléans, faisoit sa cour sur-

tout aux dames de Prie et de Nesle, et le Régent à toutes celles qui étoient dans le cas de lui plaire, ne gardant la même que très-peu de temps.

Après la mort de Madame de Berry, ce Prince s'étoit attaché à Emilie, danseuse de l'opéra, qu'il faut faire connoître, parce qu'elle avoit des qualités qui lui attirèrent l'estime du Régent. Elle n'étoit point libertine comme la Souris, qui donnoit tout ce qu'elle gagnoit à un page du Duc de Luxembourg qu'elle aimoit éperdument; elle avoit toujours été susceptible d'un seul attachement. Son régne eut pu durer longtemps, si ce Prince n'eût été le plus inconstant des hommes dans ses amours: le Régent lui faisoit continuellement des présens d'argent, de bijoux d'or, et de pierreries, elle portoit au bras son portrait enrichi de diamans superbes; mais tout cela lui étoit assez indifférent et lui paroissoit superflu, car elle n'aimoit que le Régent. Un jour S. A. R. voulut lui donner deux pendants d'oreilles qui lui avoient coûté quinze mille livres, Emilie lui répondit modestement que ces diamants étoient trop beaux pour elle, et les refusa: elle le supplioit de lui donner à la place quinze mille livres en argent, pour acheter une maison à Pantin où elle avoit résolu de se retirer dès qu'elle n'au-

roit plus le bonheur d'être aimée de lui, ajoutant qu'après avoir joui des bontés d'un si grand Prince, jamais personne ne lui succéderoit. Le Régent qui approuva son projet, lui promit fidélité, l'embrassa tendrement et envoya chez elle vingt-cinq mille livres de billets au lieu de quinze mille liv. Emilie en prit pour dix mille, et rendit au Régent le reste, en lui disant que certainement il s'étoit trompé. Le Régent l'assurant qu'il avoit eu l'intention de lui donner toute la somme, la lui fit reprendre, et l'assura qu'il avoit pour elle une estime qu'il accordoit à peu de personnes.

Une preuve qu'il disoit vrai, c'est qu'un jour l'Abbé Dubois ayant à lui communiquer des dépêches importantes arrivées d'Angleterre, et auxquelles il falloit répondre sur le champ, entra chez lui à sept heures du matin, et s'approchant de son lit, le trouva couché avec Emilie. Il se retira aussi-tôt, pour attendre qu'elle se levât; mais le Régent l'arrêta, lui demandant pourquoi il venoit de si bonne heure ce jour-là : *Emilie est secrette*, ajouta-t-il, *elle a un excellent esprit, peut-être nous donnera-t-elle un bon avis.* L'Abbé obéit et travailla avec le Régent, après quoi le Prince demanda à Emilie ce qu'elle pensoit de ce qu'elle venoit d'entendre. Emilie répondit si bien, que le Régent adoptant son avis s'écria :

ne t'avois-je pas bien dit qu'elle nous donneroit un bon conseil? exécute donc ce qu'elle a prononcé. L'Abbé sortit mécontent de ce que les secrets d'Etat se trouvoient confiés à une maîtresse qui en déterminoit la conclusion, sans faire attention que ses principes et sa conduite étoient encore plus suspects que ceux de l'actrice de l'opera.

Ces anecdotes sont extraites des Mémoires du Maréchal de Richelieu.

PIECES
JUSTIFICATIVES
DES
MÉMOIRES DU DUC DE SAINT-SIMON
RELATIFS A LA RÉGENCE
DU DUC D'ORLÉANS.

MEMOIRE

Pour servir d'instruction à M. le Duc de Saint-Simon, Pair de France, Conseiller au Conseil de Régence, Gouverneur des villes, citadelle et comté de Blaye, Gouverneur et grand Bailli de Senlis, allant en Espagne en qualité d'Ambassadeur extraordinaire du Roi auprès du Roi Catholique.

21 Octobre 1721.

SA MAJESTÉ, conduite par les sages conseils de M. le Duc d'Orléans, ne s'est pas plutôt trouvée en liberté de donner au Roi d'Espagne des assurances des sentimens qu'Elle a toujours conservés pour lui, qu'Elle n'a oublié aucun des soins qui pouvoient dépendre d'Elle, pour lui faire connoître que les derniers événemens n'avoient apporté aucune altération de sa part à la parfaite et sincère amitié que tant de liens ont établie entre ce Prince et Elle, et qui convient si parfaite-

ment aux intérêts réciproques de leurs couronnes et au bonheur de leurs peuples.

L'expérience a bientôt confirmé l'opinion que le Roi avoit de la sagesse du Roi d'Espagne aussi bien que de ses sentimens, et ce Prince, après être entré dans tous les moyens convenables pour assurer la tranquillité de l'Europe, a prévenu les desirs de Sa Majesté en lui proposant de resserrer par de nouveaux liens aussi solides que glorieux l'amitié qui doit toujours subsister entre les deux branches de la Maison Royale.

C'est dans ces vues que le Roi Catholique a proposé par les lettres qu'il a écrites au Roi et à M. le Duc d'Orléans d'assurer dès à présent *le mariage de Sa Majesté avec l'Infante d'Espagne, et ensuite de faire celui du Prince des Asturies avec la Princesse d'Orléans.*

Sa Majesté persuadée que ces nouveaux liens en affermissant l'union et l'amitié, et en établissant la plus parfaite et la plus intime confiance entre le Roi et le Roi d'Espagne ne contribueront pas moins à soutenir la gloire et la considération de sa Maison, qu'à assurer le bonheur, et les avantages réciproques des peuples de l'une et de l'autre Monarchie, a cru qu'elle ne devoit rien oublier pour en avancer l'effet, et en même temps qu'elle a

marqué par sa réponse au Roi d'Espagne combien l'ouverture qu'il lui a faite étoit conforme aux mouvemens de son coeur, et à ses desirs les plus empressés, Elle a donné ses instructions et ses pouvoirs au Marquis de Maulevrier son envoyé extraordinaire auprès de ce Prince, pour convenir en son nom des conditions et articles de mariage entre Elle et l'Infante d'Espagne, et pour les signer; mais comme sa dignité et celle du Roi Catholique demandent également que les démarches publiques, pour parvenir à l'accomplissement des voeux de Sa Majesté et du Roi d'Espagne soient faites avec tout l'éclat qui convient en de semblables occasions, elle a cru qu'Elle devoit choisir, pour remplir cette fonction, une personne qui joignît à un rang distingué des talens supérieurs et qui fût capable de soutenir avec éclat l'honneur de son choix, et elle a nommé pour cet effet le Duc de Saint-Simon, Pair de France, Conseiller au conseil de Régence, Gouverneur des ville, citadelle et comté de Blaye, Gouverneur et grand Bailli de Senlis, pour aller en qualité de son Ambassadeur extraordinaire auprès du Roi Catholique *faire en son nom la demande de l'Infante d'Espagne*, signer les articles de son mariage avec cette Princesse, et signer aussi avec le Roi, la Reine d'Espagne et les Princes

et Seigneurs qui y seront appellés, *le contrat* en forme qui sera adressé en conséquence des articles.

Plusieurs raisons également pressantes et fortes confirment encore l'empressement que Sa Majesté a de ne pas perdre un instant à assurer son mariage avec l'Infante d'Espagne, et à faire passer cette Princesse dans le Royaume, et outre les avantages solides qu'Elle envisage dans une résolution aussi convenable à son inclination et à sa dignité qu'à ses intérêts, Elle ne peut douter que les Princes jaloux de la gloire et de la puissance de la Maison Royale, ne voient avec peine l'union intime et permanente des couronnes de France et d'Espagne établie sur des fondemens aussi solides, et il est certain qu'aussi longtemps que ces Puissances pourroient se flatter d'en rompre les liens ou d'en suspendre l'affermissement, elles continueroient leurs efforts pour y parvenir et formeroient peut-être entr'elles à cette occasion des liaisons dont les suites pourroient être dangereuses, au lieu que lorsque les gages des nouvelles alliances que le Roi et le Roi d'Espagne se proposent de prendre ensemble seront réciproquement échangés, l'espérance de traverser ce dessein s'évanouissant, ces mêmes puissances cesseront de se donner des mouvemens inutiles, et trouveront

veront moins de facilité à se réunir pour un dessein qui ne pourroit leur réussir.

C'est par des considérations aussi fortes que Sa Majesté veut que le Duc de Saint-Simon parte sans aucun retardement pour se rendre à Madrid, et qu'il apporte tous ses soins pour faire dans son voyage toute la diligence qu'il sera possible, en sorte que le départ de l'Infante de Madrid et son arrivée aux confins des deux Royaumes puissent prévenir la saison qui pourroit rendre le passage des montagnes et la route plus difficiles.

Le Roi écrit deux lettres *de sa main*, une *pour le Roi* et l'autre *pour la Reine d'Espagne*, que le Duc de Saint-Simon leur remettra dans sa première audience particulière. Il lui sera remis en même temps deux autres lettres de créance de S. M., expédiées par la voie de la secrétairerie d'Etat, pour servir aux audiences publiques qu'il aura ensuite du Roi et de la Reine d'Espagne.

Aussitôt qu'il sera arrivé à Madrid il en fera donner part à celui qui fait les fonctions d'introducteur des Ambassadeurs, suivant l'usage établi dans toutes les Cours, et lorsque cet officier viendra lui faire le compliment ordinaire en de semblables occasions, il lui demandera de supplier le Roi et la Reine d'Espa-

gne de vouloir bien lui accorder une audience particulière.

Sa premiere attention lorsqu'il y sera admis doit être de donner à ce Prince et à la Reine, soit qu'ils le reçoivent ensemble ou séparément, les assurances les plus fortes du desir sincère que S. M. a toujours conservé d'entretenir avec L. M. C. une sincère et parfaite amitié et de la joie sensible qu'Elle a ressentie des nouveaux témoignages qu'Elle vient de recevoir de leur part des mêmes dispositions à son égard; que si Elle a été prévenue par les effets de la sagesse du Roi d'Espagne, Elle peut dire qu'Elle ne l'a point été dans les mouvemens de sa tendre amitié pour un Prince dont les rares talens relèvent encore l'éclat de la couronne qu'il porte, et qu'afin de mieux marquer combien Elle desire de voir l'accomplissement des vues du Roi et de la Reine d'Espagne, Elle lui a prescrit de ne pas perdre un moment à leur demander l'audience publique, où il doit leur faire, au nom de S. M., la demande de l'Infante en mariage, étant persuadé que L. M. C. voudront bien le dispenser *de faire avant cette fonction* une entrée publique, dont les apprêts emporteroient un temps d'autant plus précieux, qu'un grand nombre de raisons solides et fortes demandent que l'on ménage tous les momens.

Il ajoutera à ce que S. M. lui explique de ses intentions, tout ce qu'il croira le plus propre à faire connoître à L. M. C. la satisfaction entière qu'Elle a de voir conclure le mariage du Prince des Asturies avec la Princesse d'Orléans, en même temps qu'elle voit assurer le sien avec l'Infante d'Espagne; étant persuadée que l'on ne peut attendre que d'heureux effets de cette double alliance; et afin que tout ce qui peut dépendre de S. M. réponde à la joie qu'elle ressent de cet événement et aux sentimens qu'elle a pour le Roi d'Espagne, aussi bien qu'à l'affection qu'elle porte à M. le Duc d'Orléans, Elle a pris la résolution de marier Elle-même la Princesse d'Orléans, et de lui donner en cette occasion toutes les marques de distinction qu'Elle pourroit accorder à sa propre fille, c'est aussi ce que le Duc de Saint-Simon doit faire remarquer à L. M. C. comme un témoignage et une suite du desir que le Roi aura toujours de contribuer à leur satisfaction.

Il n'y a pas lieu de douter que le Roi d'Espagne ne soit bien aise d'avancer la conclusion d'une affaire dont il a desiré le succès avec empressement, et il est vraisemblable que l'audience publique qui lui sera demandée par le Duc de Saint-Simon lui sera accordée incessamment après son audience parti-

culière ; mais si elle est différée de quelques jours, et comme c'est purement une cérémonie extérieure, qui n'a d'objet que de remplir les usages ordinaires, et toutes choses étant convenues et accordées pour le mariage du Roi avec l'Infante, rien n'empêche d'en disposer d'avance les actes avec les Commissaires du Roi d'Espagne pour les signer aussitôt après que le Roi et la Reine d'Espagne auront fait appeller le Duc de Saint-Simon à une seconde audience publique pour lui marquer qu'ils ont agréable la demande qu'il aura faite au nom du Roi, et il doit employer à cette préparation des actes, tous les momens dont il pourra disposer entre ses audiences, ensorte qu'elles soient suivies sans retardement de la signature des actes, et que rien ne puisse différer le départ de l'Infante au jour qui sera jugé convenable pour se rendre à la frontière en même temps que la Princesse d'Orléans y arrivera.

Le Duc de Saint-Simon verra, par les copies qui lui seront remises du traité et des articles qui ont été signés et ratifiés, ce qui doit former les contrats qu'il doit signer à Madrid.

La satisfaction que le Roi a des services que le Marquis de Maulevrier a rendus dans les différens emplois qui lui ont été confiés, et les preuves qu'il lui a encore données de son zèle

depuis qu'il remplit celui de son Envoyé extraordinaire en Espagne seroient des motifs suffisans, pour la porter à lui accorder de nouvelles distinctions ; mais Elle y est encore plus parfaitement disposée par la confiance que le Roi d'Espagne lui a témoignée en se servant de son canal pour lui faire les premières ouvertures de ses vues par rapport aux deux mariages dont il est question aujourd'hui, et en expliquant qu'il desiroit qu'il fût chargé d'en arrêter et d'en signer les articles, ensorte que toutes ces considérations engagent S. M. à l'honorer du titre de son Ambassadeur extraordinaire, conjointement avec le Duc de Saint-Simon, à l'effet de remplir avec lui toutes les fonctions de l'ambassade et de signer aussi avec lui les articles et le contrat de mariage entre S. M. et l'Infante, et Elle veut par cette raison que cette instruction soit commune entr'eux, aussi bien que le *plein pouvoir* qu'elle fera remettre au Duc de Saint-Simon avant son départ.

Quant à la forme qui doit être observée par rapport aux actes que le Duc de Saint-Simon et le Marquis de Maulevrier doivent signer, il est nécessaire de remarquer que quoiqu'il n'y ait aucun changement à apporter aux stipulations ni même aux expressions des articles préliminaires qui ont été signés par le Marquis de

Maulevrier, l'usage pratiqué en de semblables occasions et la dignité des parties contractantes demandent que le Roi d'Espagne nomme une ou plusieurs personnes distinguées à son choix, pour, en qualité de ses Commissaires, signer en vertu de ses pouvoirs avec le Duc de Saint-Simon et avec le Marquis de Maulevrier qui auront aussi des pouvoirs de S. M., deux originaux, l'un en langue françoise, l'autre en langue espagnole, d'un nouvel acte des mêmes articles, qui ne fera aucune mention de ceux qui auront été signés par forme de préliminaire et où l'on ne mettra pas la condition de fournir les ratifications, parce qu'elles auront déjà été expédiées et envoyées, et il faut que cette signature entre le Duc de Saint-Simon, le Marquis de Maulevrier, et les Commissaires autorisés par le Roi d'Espagne, précéde celle du contrat de mariage en forme.

L'on peut signer ces articles en forme, peu de jours avant la signature du contrat, même la veille, de la même manière qu'il en a été usé par les commissaires du Roi avec le Marquis de Losbalbases, lors de la signature des articles et du contrat de mariage du feu Roi d'Espagne avec la Reine Marie-Louise.

Lorsque le contrat sera dressé en conséquence des articles, et que le Roi d'Espagne aura

marqué le jour pour la signature, le Duc de Saint-Simon et le Marquis de Maulevrier se rendront auprès de ce Prince pour être présens à la signature et signer l'un et l'autre après le Roi, la Reine et les Princes d'Espagne, et avant quelqu'autre personne que ce soit élevée en dignité ecclésiastique ou laïque que le Roi et la Reine d'Espagne voulussent appeller à l'honneur de signer le contrat. Les Ambassadeurs du Roi doivent signer l'un au-dessous de l'autre dans la seconde colonne, à côté de la signature du dernier des Princes d'Espagne.

Cet acte doit être mis dans la forme ordinaire des actes publics et reçu par les Secrétaires d'Etat du Roi d'Espagne, faisant en cette occasion la fonction de notaires de ce Prince, et il doit en être aussitôt après expédié par eux une expédition en forme authentique et en langue espagnole, pour être remise aux Ambassadeurs du Roi avec une traduction en langue françoise du même contrat, certifiées du même Secrétaire d'Etat.

A l'égard des articles préliminaires qui ont été arrêtés et signés par le Marquis de Maulevrier pour le mariage du Prince des Asturies avec la Princesse d'Orléans, le Duc de Saint-Simon en aura une connoissance entière par la copie qui lui en sera remise pour son instruc-

tion particulière, mais il n'y aura aucune négociation à faire de sa part ni de celle du Marquis de Maulevrier sur ce point à la Cour de Madrid, et ces articles préliminaires ainsi arrêtés, signés et ratifiés, serviront seulement de règle pour ceux qui seront signés à Paris dans la forme ordinaire avec l'Ambassadeur que le Roi d'Espagne choisira, et pour dresser le contrat de mariage qui sera aussi signé par le même Ambassadeur au nom du Roi son maître avec Sa Majesté et avec la Maison royale.

Le Duc de Saint-Simon observera seulement à cette occasion, que comme le Roi veut bien marier la Princesse d'Orléans comme sa propre fille, et la faire conduire à la frontière d'Espagne avec l'appareil et les honneurs convenables à une fille de France, elle doit être traitée en Espagne comme Infante d'Espagne, même avant la célébration de son mariage avec le Prince des Asturies. Il en sera usé de même avec l'Infante, tant à sa réception et à sa conduite, que pendant son séjour dans le Royaume, jusqu'au temps où elle partagera le trône, et il ne sera rien oublié pour porter les distinctions qui sont dues à sa naissance et au rang où elle est destinée, au plus haut point où elles puissent être portées.

Quoiqu'il ne soit pas possible encore de fixer le temps où l'on pourra faire partir la

Princesse d'Orléans pour la remettre sur la frontière aux personnes que le Roi d'Espagne aura nommées pour la recevoir, en même temps que celles qui seront nommées de la part du Roi recevront l'Infante, cependant on peut croire qu'il ne sera pas perdu un moment pour remplir ce dessein, puisque le Roi Catholique témoigne beaucoup d'empressement de voir le mariage du Roi et celui du Prince des Asturies au point de perfection où l'un et l'autre peuvent être présentement portés, et qu'il a nommé le Duc d'Ossone pour passer sans aucun retardement en France avec le caractère d'Ambassadeur extraordinaire, pour remplir auprès de S. M. les mêmes fonctions à l'égard du mariage du Prince des Asturies avec la Princesse d'Orléans, que le Duc de Saint-Simon remplira à Madrid par rapport à la demande de l'Infante et à la signature des articles et du contrat de mariage du Roi avec cette Princesse, de sorte que selon toutes les apparences la Princesse d'Orléans partira de Paris vers la fin du mois d'octobre et fera son voyage en trente-cinq jours de marche, compris les séjours, de manière que l'échange des deux Princesses pourroit être fait vers le 10 de décembre au plus tard, et c'est sur ce fondement que l'on fait de la part du Roi toutes les dispositions nécessaires pour le voyage.

Le Duc de Saint-Simon se conformera au cérémonial qui a été observé à l'égard du Duc de Saint-Aignan pendant le séjour qu'il a fait en Espagne en qualité d'Ambassadeur extraordinaire du Roi, dont il lui sera remis un mémoire exact avec cette instruction, et s'il arrivoit des cas particuliers qui n'eussent point été prévus, la régle générale qu'il doit suivre est de ce conformer à ce qui se pratique en cette Cour à l'égard du Nonce et des Ambassadeurs des plus grandes Puissances, avec cette distinction établie depuis l'avénement du Roi d'Espagne au trône, que les Ambassadeurs du Roi jouissent des entrées et des autres prérogatives dont jouissoient sous le règne de Charles II, ceux de l'Empereur, comme Ambassadeurs d'un Prince de la même maison.

Quoique ceux qui étoient autrefois revêtus de ce caractère à la Cour d'Espagne reçussent de la ville de Madrid une somme d'argent pour leur tenir lieu des franchises dont ils jouissoient avant la suppression qui en a été faite, comme le Roi d'Espagne a donné depuis quelques années un décret qui supprime aussi cette indemnité, et que le Roi ne veut pas que ses Ministres forment à cette occasion aucune prétention contraire au nouveau réglement fait par ce Prince, le Duc de Saint-Simon gardera le silence sur ce point,

et si les autres Ministres étrangers vouloient l'engager à se joindre à eux pour répéter ou les priviléges abolis ou l'indemnité qui y avoit été substituée, il s'en excusera en leur faisant connoître qu'il n'a point d'ordre sur cela, et que le peu de séjour qu'il doit faire à Madrid ne lui laisse pas le temps de les attendre, puisqu'il doit partir pour revenir auprès de S. M. aussitôt qu'il aura rempli les fonctions qui font le sujet de son ambassade.

Comme il a été convenu que la *célébration du mariage du Prince des Asturies avec la Princesse d'Orléans* se feroit aussitôt que cette Princesse auroit l'âge de douze ans accomplis, et qu'elle les aura le 11 décembre prochain, c'est-à-dire même avant son arrivée à Madrid, l'intention du Roi est que le Duc de Saint-Simon, après avoir rempli les fonctions qu'il remet à ses soins par rapport à la demande de l'Infante d'Espagne en mariage pour S. M., et à la signature des articles et du contrat, il continue son séjour auprès du Roi d'Espagne pour assister en la même qualité d'Ambassadeur extraordinaire du Roi à la célébration du mariage du Prince des Asturies avec la Princesse d'Orléans, et qu'après avoir rempli cette dernière fonction, il prenne ses audiences de congé pour revenir sans retardement rendre compte à S. M. de l'exécution de ses ordres.

L'extrait qui sera joint à cette instruction de ce qui s'est passé à l'égard des Ambassadeurs du Roi, lors du renouvellement de la célébration du mariage du feu Roi d'Espagne Charles II avec la Reine Marie Louise, instruira le Duc de Saint-Simon et le Marquis de Maulevrier du rang qu'ils doivent tenir lors de la cérémonie du mariage du Prince des Asturies et l'intention de S. M. est qu'ils s'y conforment entièrement; Elle ne doute pas aussi que si les grands ou quelqu'autre personne que ce soit, formoient à cette occasion quelque prétention qui pût être contraire à la dignité de ses Ambassadeurs, le Roi Catholique ne les fît cesser, et ne fît connoître, qu'il veut leur faire rendre ce qui est dû au caractère qu'ils portent.

Quoique l'on puisse croire avec fondement que le Roi d'Espagne n'oubliera rien pour faire conduire et accompagner l'Infante d'une manière convenable à la dignité du Roi et à la sienne, il est bon que le Duc de Saint-Simon ait attention à prendre connoissance des personnes principales qui seront chargées de conduire cette Princesse à la frontière, et si le Roi Catholique n'y envoyoit pas quelque Seigneur titré, chargé de remettre l'Infante et de recevoir la Princesse d'Orléans, et autorisé pour signer, avec la personne que le Roi nommera de sa part pour remplir les mêmes fonctions, les actes que l'on a accoutumé de faire en de semblables occasions, il faudroit dans ce cas que le Duc de Saint-Simon fît faire attention au Roi Catholique que l'usage et la dignité de-

mandent également qu'un Seigneur titré fasse cette fonction de part et d'autre, et qu'il lui fît connoître la convenance, et même la nécessité dont il est qu'il veuille bien y en envoyer un de sa part.

Le Duc de Saint-Simon verra la Reine douairière d'Espagne à son passage, soit qu'elle se trouve alors à Bayonne, soit qu'elle soit à sa Maison de campagne qui n'en est pas éloignée. Il lui sera remis une lettre de la main du Roi pour remplir cette fonction, et lorsqu'il sera admis à l'audience de la Reine, il se servira de toutes les expressions qu'il croira le plus convenables pour lui faire connoître les sentimens d'estime et d'amitié que S. M. a toujours conservés pour cette Princesse. Il lui dira qu'Elle lui a particulièrement recommandé de lui en renouveller les assurances à l'occasion des deux mariages qui ont été résolus et dont Elle a voulu lui donner part, et il aura attention d'insinuer dans son discours à cette Princesse tout ce qu'il jugera nécessaire pour ne lui laisser aucun doute qu'Elle ne trouve pour Elle-même de nouveaux sujets de satisfaction dans les liaisons plus particulières qui seront désormais établies entre les deux branches de la Maison royale. Il doit seulement à cette occasion apporter une attention particulière à parler sur ce point de maniere que l'on ne puisse pas se servir de ses expressions, pour exciter les défiances de la Reine d'Espagne régnante, par la supposition, quoique fausse, que l'on se proposeroit d'avoir désormais une influence parti-

culière sur les résolutions de la cour de Madrid, et c'est ce que S. M. laisse à la prudence du Duc de Saint-Simon, qui connoîtra aisément l'importance dont il est d'éviter tout ce qui pourroit donner lieu aux mal intentionnés de se servir de ce prétexte, pour altérer la confiance qui doit être le fruit des nouvelles liaisons que le Roi prend avec le Roi d'Espagne. S. M. après avoir expliqué ses intentions au Duc de Saint-Simon sur ce qui a rapport à la commission importante qu'Elle remet à ses soins, veut encore l'instruire de l'état *de ses liaisons avec le Roi d'Espagne* et des intérêts qu'Elle peut avoir à ménager avec ce Prince dans les circonstances présentes, afin qu'il soit en état de régler ses discours et sa conduite sur cette connoissance dans les occasions qu'il aura d'approcher le Roi et la Reine d'Espagne, ou de voir les Ministres et les autres personnes qui peuvent avoir quelqu'influence dans les résolutions de ce Prince.

Il aura remarqué dans les commencemens de ce mémoire que S. M., après l'accession du Roi d'Espagne aux traités de Londres, a trouvé ce Prince disposé à rétablir la bonne intelligence et l'amitié qui conviennent également à leurs intérêts communs, ces dispositions se sont fortifiées par les soins de M. le Duc d'Orléans, et le desir d'assurer sur de solides fondemens la tranquillité de l'Europe, ayant fait connoître de quelle importance il étoit d'ôter aux puissances jalouses de la bonne intelligence de la France et de l'Espagne, l'espérance de

pouvoir engager dans leurs intérêts *la couronne d'Angleterre*, seule capable aujourd'hui par ses forces maritimes de soutenir les projets ambitieux qui pourroient troubler le repos public, il n'a été rien oublié de la part de S. M. pour porter cette couronne à entrer dans les liaisons avec la France et avec l'Espagne, et le succès des soins de M. le Duc d'Orléans pour en avancer l'effet a été tel, que l'on est parvenu *à former entre la France, l'Espagne et l'Angleterre une alliance défensive* pour le maintien de la sûreté et du repos de l'Europe, sur le fondement des traités d'Utrecht, de celui de la triple alliance, de la Haye, et des traités de Londres.

Ce traité d'alliance défensive entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, contient une garantie réciproque des Etats des trois puissances contractantes, et la France et l'Angleterre promettent au Roi Catholique leurs offices au congrès de Cambray, pour achever de terminer ce qui reste à régler entre ce Prince et l'Empereur en exécution des traités de Londres.

Cette connoissance met le Duc de Saint-Simon en état de régler sa conduite dans les occasions où le Roi d'Espagne pourroit s'expliquer avec lui sur ce qu'il attend des offices et des soins de S. M. Il peut l'assurer qu'indépendamment du nouveau lien qui doit rendre désormais leurs intérêts communs, Elle étoit disposée à soutenir ceux du Roi d'Espagne comme les siens propres, et à contribuer à sa satisfaction en tout ce qui peut dépendre

d'Elle, que ces dispositions sont encore fortifiées par les nouveaux témoignages qu'Elle reçoit de son amitié et qu'Elle ne veut rien oublier pour lui donner en toute occasion des marques de la sienne; mais en même temps qu'il donnera ces assurances de la manière la plus forte et la plus précise, il faut aussi qu'il ait attention à ne pas faire renaître dans le coeur du Roi d'Espagne l'espérance et le desir que ce Prince a conservés depuis son accession aux traités de Londres de pouvoir, à la faveur des secours de la France porter une seconde fois la guerre en Italie, pour y faire valoir ses prétentions.

L'on sait avec certitude que ce Prince sensible à ce qui blesse sa dignité fut déterminé à faire son expédition de Sardaigne et de Sicile, principalement par le desir de venger l'injure qui fut faite à sa dignité en la personne du sieur Móling, retenu à son passage à Milan pour retourner de Rome en Espagne, et il ne seroit pas impossible qu'il ne sentît dans la circonstance présente des mouvemens encore plus vifs de ressentiment, de ce qui vient de se passer à Vienne.

Il semble en effet que les traités de Londres étant acceptés par le Roi d'Espagne, on ne dût pas s'attendre que l'Empereur voulût exercer des droits et s'attribuer une autorité, qui n'appartiennent qu'à la couronne d'Espagne, et c'est cependant ce que ce Prince vient de faire en créant plusieurs titres de *Grandesse*.

L'on

L'on ignore encore l'impression que la nouvelle de cette démarche aura faite sur l'esprit du Roi Catholique. Il n'y a pas lieu de douter qu'il n'y soit fort sensible, mais quoique l'on ne puisse pas excuser une pareille entreprise, il est cependant très-important d'en adoucir le ressentiment, s'il est possible, ou du moins d'en suspendre l'effet par la considération des propres intérêts du Roi d'Espagne. Il faut, en lui laissant l'espérance d'en obtenir satisfaction, s'il y paroît attaché, lui faire envisager qu'il faut avant toutes choses laisser prendre une forme stable aux affaires générales de l'Europe, laisser rétablir les affaires du Royaume qui souffrent également par l'état des finances et par les maladies dont plusieurs grandes Provinces sont affligées; mais en même temps le Duc de Saint-Simon doit faire connoître au Roi d'Espagne, que les fortes considérations qui obligent présentement à ces ménagemens n'ont pas empêché que S. M. n'ait déjà fait des démarches les plus pressantes auprès du Roi de la Grande-Bretagne et à Vienne, de concert avec ce Prince, pour procurer une satisfaction raisonnable au Roi d'Espagne; que l'on sait que le ministère allemand de l'Empereur est bien éloigné d'approuver ni de soutenir la démarche que ce Prince a faite, et que plus on doit attendre d'heureuses suites des mariages qui unissent si étroitement les deux branches de la Maison royale, plus il est important dans les commencemens de cet événement de se conduire avec modé-

ration, même dans les choses les plus susceptibles de ressentiment, afin de ne pas donner à la cour de Vienne des prétextes de réunir à ses intérêts les Puissances, qui pourroient envisager cette union comme un sujet d'allarmes; enfin que le Roi d'Espagne peut compter que le Roi et M. le Duc d'Orléans entreront avec plaisir dans tous les moyens de soutenir sa gloire et ses intérêts, non seulement en cette occasion, mais dans toutes celles qui se présenteront, et que s'il veut bien se confier en leurs soins et en leurs attentions, il remarquera que ce qui l'intéresse sera désormais regardé par S. M. et par M. le Régent comme ce qui les touche le plus sensiblement.

Le Duc de Saint-Simon jugera aisément, que l'alliance défensive que le Roi vient de faire conjointement avec le Roi d'Espagne et avec le Roi d'Angleterre ayant pour fondement les traités d'Utrecht, de la Haye et de Londres, qui reconnoissent le droit du Roi d'Angleterre à cette couronne, ceux qui servent S. M. ne doivent, sous quelque prétexte que ce soit, entrer en aucune relation *avec les personnes attachées au Prétendant*, particulièrement en ce qui pourroit avoir quelque relation directement ou indirectement aux projets que ce Prince pourroit former pour troubler le Gouvernement présent de la Grande-Bretagne.

Quoique cet ordre de S. M. soit général et absolu, il ne doit pas empêcher le Duc de Saint-Simon de recevoir avec politesse *le Duc*

d'Ormond et de lui rendre tous les devoirs de bienséance, mais il ne faut entrer en aucune relation particulière avec lui, ni avec ceux qui sont attachés au Prétendant, et il faut encore moins écouter les ouvertures et les confidences qu'ils voudroient faire de leurs projets et de leurs mesures, sans cependant rien dire en ces occasions qui puisse blesser la personne ni la dignité du Prétendant.

La conséquence naturelle des liaisons qui ont été établies avec le Roi de la Grande-Bretagne emporte la convenance, et même la nécessité de marquer de l'attention pour le Colonel Stanhope, Ambassadeur de ce Prince à Madrid. Il faut même et pour le bien des affaires et pour dissiper entièrement les soupçons que ce Ministre pourroit prendre de quelque liaison entre la France et l'Espagne, plus particulière que celles qui sont communes avec le Roi son maître, lui confier toutes les choses qui peuvent être relatives aux intérêts communs des trois puissances unies, en sorte qu'il ne puisse pas se plaindre avec fondement qu'on lui ait dérobé aucune des connoissances dont il doit être instruit comme Ministre d'une Puissance amie et alliée.

Entre les François qui sont à Madrid il y en a plusieurs que les Ministres du Roi ne peuvent admettre chez eux, et avec qui ils ne doivent avoir aucune relation. Tels sont *M. de Magny* et les Bretons qui ont eu part à la conspiration formée en Bretagne. A l'égard de *M. de Marcillac*, quoique sa désertion ne puisse

être justifiée et qu'elle ait été accompagnée de circonstances qui pourroient lui attirer des marques d'un juste ressentiment, l'Ambassadeur du Roi peut agir avec moins de rigueur avec lui lors qu'il le trouvera en lieu tiers, mais il ne doit lui donner aucun accès chez lui.

Le Roi ni M. le Régent ne veulent pas que le souvenir de la conduite du Prince de Cellamare et de celle des personnes qui ont été attachées à la Princesse des Ursins, ou qui lui sont unies par des alliances, les prive des accès qu'ils pourroient rechercher auprès du Duc de Saint-Simon, et il doit les traiter avec politesse et répondre à leurs civilités, sans qu'il doive être désormais question du passé à leur égard. Mais cet ordre ne le dispense pas d'avoir attention à ne faire aucune confidence dont on puisse abuser; et comme sa principale attention doit être dans le séjour qu'il fera à Madrid, de plaire au Roi et à la Reine d'Espagne, il aura soin de ne former de liaisons plus particulières qu'avec les personnes qu'il saura qui leur seront agréables, et à s'en tenir avec toutes les autres aux civilités ordinaires. Il pourra même, sans rebuter ceux qui pourroient lui faire des ouvertures, s'excuser d'entrer dans leurs représentations sur le peu de durée de son séjour en Espagne, son départ étant fixé au temps de la célébration du mariage du Prince des Asturies, et cette attention est d'autant plus nécessaire, que presque tous les Ministres qui ont écouté les avis et les ouvertures des mécontens, ont été trompés par

plusieurs d'entr'eux qui leur ont ôté par leurs faux rapports la confiance du Roi d'Espagne et les ont privés des moyens de servir utilement le Roi.

Ces règles générales, et ce que le Duc de Saint-Simon a appris d'ailleurs du caractère des Seigneurs Espagnols et des particuliers qui ont quelque part à l'administration des affaires, lui serviront pour régler sa conduite. Il doit seulement avoir attention de profiter des avis que les domestiques françois du Roi d'Espagne pourront lui donner, sans les commettre par l'usage qu'il en fera, et sans y déférer aussi avec trop de confiance. Les sieurs Valouze et la Roche sont ceux qui paroissent en mériter davantage, cependant l'expérience a fait connoître que l'on tire peu de services essentiels par ces canaux. Mais il n'en est pas de même du Père Daubenton; c'est un homme sage, éclairé, et que sa place de Confesseur du Roi Catholique met en état de rendre des services essentiels. Il a paru dans tous les temps desirer l'union entre les deux Monarchies, parce qu'il a toujours été persuadé qu'elle convenoit parfaitement aux intérêts du Roi et du Roi son maître. Comme il a plusieurs fois éprouvé les revers de la fortune et que sa faveur a quelquefois été ébranlée, il agit avec beaucoup de circonspection et de sagesse; rarement il a laissé pénétrer ce qu'il faisoit de plus utile pour le bien commun des deux couronnes, et il s'est souvent défendu d'en être l'auteur. Il faut se remettre à lui-même des égards qu'il

voudra que l'Ambassadeur du Roi ait pour lui à l'extérieur, mais il ne peut trop lui marquer en particulier combien S. M. et M. le Régent lui savent de gré de ce qui lui est revenu de ses sentimens, et combien S. M. desire lui donner des marques de la satisfaction entière qu'elle en a, et le Duc de Saint-Simon lui confiera en même temps qu'Elle ne lui a rien recommandé plus particulièrement, aussi bien que M. le Régent, que de prendre une entière confiance en lui, et d'en mesurer toutes les démonstrations extérieures sur ce qu'il jugera lui-même le plus convenable, et pour sa personne, et pour l'affermissement de l'union entre le Roi et le Roi d'Espagne.

Sa Majesté remet à la prudence du Duc de Saint-Simon de régler sa conduite sur la connoissance qu'Elle lui donne de ses liaisons avec le Roi d'Espagne et des relations qu'elles peuvent avoir aux affaires générales : Elle est persuadée, connoissant sa sagesse, qu'il saura en faire un bon usage dans le cours de la commission distinguée qu'Elle lui confie, et Elle veut qu'il lui rende compte tous les ordinaires, et même par des couriers exprès, toutes les fois qu'il le jugera convenable, du progrès de ce qu'elle remet à ses soins, et Elle lui recommande encore de ne pas perdre un instant pour conduire cette affaire importante à sa perfection, et pour avancer, en tout ce qui pourra dépendre de lui, l'arrivée de l'Infante d'Espagne aux frontières du Royaume.

LETTRE du Roi au Roi d'Espagne.

A Paris le 4 octobre 1721.

JE suis pénétré des bontés de Votre Majesté. Elle les exprime par ses lettres d'une manière si tendre, et les marque si solidement par les effets, qu'il ne peut jamais y avoir rien qui s'imprime plus profondement dans mon coeur. J'en attends l'Infante d'Espagne avec d'autant plus d'impatience. Il me semble que par les soins que je lui rendrai, et par l'attention continuelle que j'aurai à lui plaire, je satisferai en partie à la reconnoissance que je vous dois. Elle est encore augmentée par le choix que Votre Majesté a fait de Mademoiselle de Montpensier pour le Prince des Asturies. Je la regarderai toujours comme ma propre soeur, et comme un nouveau lien de l'union des deux Monarchies, si précieuse aux deux Nations, et si importante pour la tranquillité générale. Votre Majesté ne pouvoit ménager avec plus de prudence et de vertu un si grand bien. Les voeux qu'elle fait au Ciel, et que sa piété rend si dignes d'être écoutés seront incessamment accompagnés des miens. Je ne puis me proposer un objet plus noble, que de me conformer à toutes ses intentions, et de lui prouver par toutes les actions de ma vie les sentimens d'amitié, de déférence et de reconnoissance dont je suis rempli pour Elle.

LETTRE du Roi Louis XV à la Reine d'Espagne.

A Paris le 4 octobre 1721.

LE don précieux que Votre Majesté m'a fait en me destinant l'Infante, m'inspire déjà pour vous tous les sentimens d'un fils, et je suis ravi de connoître, par la charmante lettre que vous m'avez écrite le 21 septembre, que vous m'accordez aussi ceux d'une mère. Les intérêts de la Princesse et les miens doivent désormais se confondre dans votre coeur; et je me flatte que vous allez partager entre nous deux toute la tendresse que le sang vous donne pour Elle. Je suis impatient de voir ici la Princesse pour lui rendre de bonne heure les soins que je lui dois, pour lui donner de jour en jour des preuves d'un attachement inviolable, et pour mériter d'Elle une tendresse qui doit faire tout le bonheur de ma vie. Mais je ne goûterai ce bonheur, Madame, qu'en me souvenant que je vous le dois, et je ne séparerai pas mes sentimens pour l'Infante, de l'amitié et de la déférence que j'aurai toujours pour Votre Majesté. Elles sont encore redoublées par la part que vous avez eue à la demande que le Roi d'Espagne a faite de Mademoiselle de Montpensier pour le Prince des Asturies. Je vous répète ici ce que j'écris au Roi d'Espagne, que je regarde cette Princesse comme ma propre soeur; et je me fais un plaisir de croire que Votre Majesté n'a pas peu contribué à lui procurer un si grand établissement. J'ajoute de tout mon coeur cette obligation à toutes celles que je lui ai déjà et que je ressens très-vivement.

Fin des Notes du Tome second des Mémoires de la Régence.

645785
SBN

TABLE DES MATIÈRES

du Tome II des Mémoires secrets de la Régence du duc d'Orléans.

LIVRE CINQUIÈME.

page

I. *L'abbé Dubois obtient l'archevêché de Cambray.* 3

II. *Massillon le sacre.* 19

III. *Maladie du Roi Louis XV.* 21

IV. *Paix avec l'Espagne, et anecdotes sur le mariage de Mlle. d'Orléans avec le Prince des Asturies. Le Duc de Saint-Simon envoyé en Espagne.* 27

V. *Anecdotes et singulière conduite de la Princesse des Asturies.* 33

LIVRE SIXIÈME.

I. *Suite de l'état de la Cour de France. Le Cardinal Dubois veut chasser le Maréchal de Villeroi.* 46

page

II. *Il se réunit pour cela au Duc de Saint-Simon, son ennemi.* 53

III. *Conseil tenu pour cet objet entre le Régent, le Duc de Saint-Simon et Dubois.* 57

IV. *Villeroi tombe dans le piège qu'on lui tend.* 72

V. *Comment le jeune Roi Louis XV prend le malheur de son Gouverneur: l'ancien évêque de Fréjus s'enfuit à la Trappe. Charost est fait Gouverneur du Roi.* 76

VI. *Le Cardinal Dubois déclaré premier Ministre; remontrance du Duc de Saint-Simon au Régent, pour l'empêcher.* 87

VII. *Dubois devenu premier Ministre; chasse Belle-île et Le Blanc, et prend ses précautions pour chasser le Régent.* 112

VIII. *Sentiments du Roi pour le Régent.* 117

IX. *Maladie honteuse de Dubois: il meurt en possédé des suites d'une opération.* 120

X. *Ses richesses, ses talents de l'esprit, la trempe de son ame et son caractère.* 123

XI. *Mort subite du Régent. Estime du Roi pour lui.* 138

XII. *Continuation de l'alliance avec l'Angleterre sous le ministère de M. le Duc. Dubois et la Prie Maîtresse de M. le Duc, pensionnaires d'Angleterre.* 146

page

XIII. *Maladie du Roi, et dessein de renvoyer l'infante.* 147

XIV. *Fleury devenu premier Ministre, continue la paix avec l'Angleterre.* 149

NOTES ET ADDITIONS, EXTRAITES DU PORTE-FEUILLE DU DUC DE SAINT-SIMON ET AUTRES CONTEMPORAINS.

I. *Sur la triple Alliance qui précéda la Quadruple, et qui fut imaginée et conclue par l'Abbé Dubois.* 155

II. *Sur les principes des troubles, qui agitèrent l'intérieur de la France pendant la minorité de Louis XV, et qui préparèrent la rupture avec l'Espagne.* 158

III. *La Cour d'Espagne fomente les troubles de l'intérieur du Royaume; elle s'unit aux mécontens; vues de la Reine d'Espagne.* 161

IV. *Sur l'Histoire des négociations pour conclure la quadruple alliance, et de ce qui suivit la signature de ce Traité.* 163

V. *Sur la continuation des recherches sur la quadruple alliance.* 207

VI. *Sur la conspiration des Princes légitimés contre le Duc d'Orléans; sur leurs premières négociations secrettes avec l'Es-*

page

pagne, et sur les intrigues des Jésuites et du père Tournemine en particulier dans cette affaire. 214

VII. *Sur les projets ambitieux et bien conduits de l'abbé Dubois, qui travailla dès l'enfance à devenir Cardinal.* 216

VIII. *Anecdote sur l'élévation de Dubois au premier ministère, sur l'exil du comte de Nocé, sur la puissance de Dubois à l'époque qu'il fut fait premier Ministre, et sur les propos insolens qu'il tint au fameux Boudon, chirurgien de l'hôtel-dieu, pendant une opération scandaleuse.* 218

IX. *Sur les symptômes de la mort scandaleuse du Cardinal Dubois. Pour servir de confirmation au récit du Duc de Saint-Simon.* 220

X. *Suite de l'état des mœurs en France pendant la régence du Duc d'Orléans.* 222

Pièces justificatives.

Mémoire pour servir d'instruction à M. le Duc de Saint-Simon, Pair de France, Conseiller au Conseil de Régence, Gouverneur des villes, citadelle et comté de Blaye, etc. 229

Lettre du Roi au Roi d'Espagne. 255

Lettre du Roi Louis XV à la Reine d'Espagne. 256

FIN du Tome II des Mémoires secrets de la Régence du duc d'Orléans.

Digitized by Google